

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE  
DU PÉRIGORD

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE  
PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME CX - Année 1983

1<sup>re</sup> LIVRAISON



PÉRIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ  
18, rue du Plantier

|| IMPRIMERIE JOUCLA  
19, rue Lafayette

31 MARS 1983

## SOMMAIRE DE LA 1<sup>re</sup> LIVRAISON

---

Conseil d'administration et Bureau .....	3
Comptes rendus des réunions mensuelles :	
Janvier 1983 .....	4
Février 1983 .....	6
Mars 1983 (assemblée générale) .....	8
Compte de gestion du Trésorier, exercice 1982 (J.-M. BELINGARD) ....	11
Pouillé du diocèse de Sarlat d'après une pancarte de 1340 (André DELMAS)	13
Note sur un modèle de vaisseau conservé au Musée de Périgueux (Françoise SOUBEYRAN) .....	32
Sauvetage d'un puisard gallo-romain du 1 <sup>er</sup> siècle, rue Romaine à Périgueux (Christian CHEVILLOT, Jean-Pierre LOUSTAUD et Jean-Louis TILHARD)	44
La chapelle Saint-Jean du cimetière de Bourdeilles (Pierre POMMAREDE) ..	66

### VARIA

La chapelle Saint-Nicolas à Saint-Félix-de-Villadeix (Maxime de LAPEYROUSE) .....	72
Louis Ramonnet, ouvrier charpentier sous le Second Empire (Jacques LAGRANGE) .....	76



BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE  
DU PÉRIGORD

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE  
PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS

---

TOME CX - Année 1983

1<sup>re</sup> LIVRAISON



PÉRIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ  
18, rue du Plantier



IMPRIMERIE JOUCLA  
19, rue Lafayette

31 MARS 1983



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Pierre AUBLANT, Noël BECQUART, Jean-Marie BÉLINGARD, Christian CHEVILLOT, le Docteur Gilles DELLUC, le Docteur Michel DUVERGER, Claude LACOMBE, Jacques LAGRANGE, Gérard MOUILLAC, Guy PENAUD, Pierre POMMARÈDE, M<sup>mes</sup> Jeanine ROUSSET, Alberte SADOUILLET-PERRIN, MM. Marcel SECONDAT, Michel SOUBEYRAN.

### BUREAU

*Président* : D<sup>r</sup> DELLUC.

*Vice-Présidents* : M. SECONDAT, M<sup>me</sup> SADOUILLET-PERRIN.

*Secrétaire général* : M. BECQUART.

*Secrétaire adjoint* : M. SOUBEYRAN.

*Bibliothécaire* : M<sup>me</sup> ROUSSET.

*Trésorier* : M BÉLINGARD.

*Trésorier adjoint* : M. LACOMBE.

#### *Commission de publication*

M. LE PRÉSIDENT, M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, MM CHEVILLOT, LAGRANGE ET SECONDAT.

#### *Commission des finances*

M. LE PRÉSIDENT, MM. DUVERGER ET PENAUD.

#### *Commission de recherches*

M. LE PRÉSIDENT, M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, MM CHEVILLOT, LACOMBE ET MOUILLAC.

# COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

SÉANCE DU MERCREDI 5 JANVIER 1983.

Présidence du Dr DELLUC, Président.

Présents : 44. — Excusés : 3.

M. le Président offre ses vœux à l'assemblée et remercie tous ceux qui ont bien voulu nous adresser les leurs à l'occasion de la nouvelle année : en particulier MM. Pierre-Emile Lebrette, qui exprime des souhaits en vers, Patrick Esclafé de la Rodé, Christian Chevillot, Jean-Paul Durieux, Dominique Audrara, Pierre Aublant, Francis Boddart, Marcel Secondat, Georges Fraigneaud, Emile Vautier, M<sup>me</sup> Emille Serre, M. et M<sup>me</sup> Claude Lacombe, M. et M<sup>me</sup> Jacques Gendry, l'Institut français de recherches anthropologiques et la Direction de l'imprimerie Joucla.

**NECROLOGIE.** — M. Michel Faucoulanche, qui ne faisait pas partie de notre compagnie, mais occupait une place importante à l'imprimerie Joucla où se fabrique notre *Bulletin*.

**REMERCIEMENTS.** — MM. Raymond Biaussat, Jean-Claude Lacoste et Yves-Pierre Soulé.

**ENTRÉES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS.** — *Sarlat oublié et Nontron oublié* (Périgueux, Fanlac, 1982), deux ouvrages du Père Pommarède offerts par l'auteur et présentés par lui. A l'aide de cartes postales anciennes, notre collègue fait revivre avec esprit la vie des deux cités au début de ce siècle; le texte du volume qui concerne Sarlat est dû à la plume alerte de Zette Guinaudeau-Franc, native de Sarlat, qui connaît bien les gens et les traditions de sa petite ville.

Alberte Sedouillet-Perrin, *La mystérieuse dame de Nontron* (Périgueux, MédiaPress, 1982), enquête historique offerte par l'auteur, qui fait le point des connaissances sur cette aventure peu banale racontée au XVI<sup>e</sup> siècle par le Cordelier André Thévet.

Coupures de presse recueillies par M. le Président; on y remarque un commentaire sur *Lascaux en Périgord noir* (Périgueux, Fanlac, 1982), très bel ouvrage en quatre langues dû à la collaboration de J. Vouvé, J. Brunet, P. Vidal et J. Marsal et préfacé par le professeur Grassé, ainsi qu'un article de Chantal Meyze, provenant de *La Croix*, n<sup>os</sup> des 19 et 20 décembre 1982, qui déplore les trop nombreux châteaux en ruines du Périgord.

Bulletin de souscription à l'œuvre de fiction de François Bordes, regretté préhistorien qui fut aussi, sous le pseudonyme de Francis Carsac, un grand auteur de science-fiction (ouvrage à paraître aux éditions de la Page blanche à Paris).

**COMMUNICATIONS.** — M. le Président donne un bref aperçu sur la vie de notre Société en 1982 et sur les perspectives d'avenir. Il souligne le travail ingrat mais efficace du Secrétaire général et du Trésorier, rappelle nos deux excursions de l'année et insiste sur la remise en ordre de notre bibliothèque par une équipe de bénévoles dont les plus assidus ont été M<sup>me</sup> Rousset, ainsi que MM. Duverger et Mouillac.

M. Louis Le Cam nous a fait parvenir son compte rendu de fouilles annuel portant sur le site gallo-romain de Nontronneau.

Le Dr Delluc a noté dans *Comédie française*, n° 114 du 10 décembre 1982, un article sur le comédien Aimé Clariond, qui naquit à Périgueux dans une roulotte d'acteur ambulants.

M. Jacques Lagrange conte allègrement le voyage à Paris du maire de Périgueux-Borras de Gamenson, à l'occasion du banquet offert en 1851 par le Prince Président aux premiers magistrats des grandes villes. Sa route en diligence, sa découverte de la capitale et les réceptions mondaines auxquelles il prit part firent l'objet de notes savoureuses.

M. Guy Penaud, très intéressé par la récente communication de M<sup>me</sup> Higounet sur les cadeaux offerts par la ville de Périgueux pour services rendus, signale un jeu d'échecs donné en 1416 au seigneur de Duras. Revenant à l'histoire moderne, il présente d'autre part une série de photographies du capitaine Maine, héros de la fameuse bataille de Camerone.

M. et M<sup>me</sup> Delluc ont retrouvé au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye trois blocs ornés provenant de Sergeac : une main négative gravéenne de l'abri Labettut et deux blocs aurignaciens de l'abri Blanchard. Ils projettent également une aquarelle de Maurice Féaux montrant qu'en 1858, année de la découverte de la sépulture de Cro-Magnon, il existait sur ce site deux abris superposés, ce qui pourrait en justifier l'appellation.

Enfin, M. Claude Lacombe commente un texte qu'il a rédigé pour notre *Bulletin* sur un essai d'implantation d'une poterie de grès à Bergerac au début du XIX<sup>e</sup> siècle par la famille Bonnet.

**ADMISSIONS.** — M. Bertrand FLOUREZ, 75, rue Blaise-Pascal, Périgueux; présenté par M<sup>lle</sup> Pouyaud et M. Baylac;

M. Hippolyte HARDY, 23, rue de Reininguf, Wittelsheim (Haut-Rhin); présenté par MM. Matignon et Lagrange;

M. Francis THEIL, les Belleys, Neuvic; présenté par MM. Delluc et Guichard, M. Serge COURTEVILLE, route de Pommier, Notre-Dame-de-Sanilhac; présenté par MM. Carrère et Ca'ndreau;

M<sup>me</sup> Madeleine GARDETTE, Cherveix-Cubas; présentée par M<sup>me</sup> Geneviève Delluc et M<sup>lle</sup> Aymard;

M<sup>lle</sup> Régine DAILLY, 2, rue Paul-Eluard, le Suchet, Boulazac; présentée par M. le chanoine Jardel et M<sup>me</sup> Lartigaud;

M<sup>me</sup> le Docteur Paule COMBES, 5 bis, rue des Jacobins, Périgueux; présentée par M<sup>me</sup> Sadouillet-Perrin et M. Halbout du Tanney;

M. Philippe BÉLINGARD, 4, Cité de l'Alma, 75007 Paris; présenté par M<sup>me</sup> Martial Bélingard et M. Jean-Marie Bélingard;

M. Jean-Claude DELAUCEAS, 43, rue des Ecoles, les Maurilloux, Périgueux; présenté par MM. Secondat et Bélingard;

M. Jacques CARBONNIER, 48, boulevard Longchamp, Marseille; présenté par M. le Dr Delluc et M. J.-M. Bélingard;

M<sup>lle</sup> Simone BALLOT, 10, rue de la Tombelle, Périgueux; présentée par M<sup>lle</sup> Faudou et M. Bélingard;

M<sup>me</sup> Suzanne BRUGEILLE, 29, rue des Tanneries, Périgueux; présentée par les mêmes;

M<sup>me</sup> Andréa GAILLARD-TRIGONANT, Antoine-et-Trigonant, et 79, rue du Faubourg Poissonnière, 75009 Paris; présentée par MM. le Dr Delluc et Bélingard;

M. Jean-Pierre TALLET, 10, rue de l'Eglise, Ablon-sur-Seine (Val-de-Marne); présenté par M. Becquart et M<sup>me</sup> Sadouillet-Perrin;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

La Vice-Présidente, secrétaire de séance

A. SADOUILLET-PERRIN.

Le Président

G. DELLUC.

## SÉANCE DU MERCREDI 2 FÉVRIER 1983.

Présidence du D<sup>r</sup> DELLUC, Président.

Présents : 55. — Excusés : 3.

M. le Président rappelle qu'en vertu de nos statuts modifiés, l'assemblée générale annuelle qui se tenait jusqu'à présent en février aura lieu le mercredi 2 mars prochain.

**NECROLOGIE.** — M. Léonce Bouriel, qui fut naguère membre de notre Conseil d'administration.

**FELICITATIONS.** — M. François Braud, nommé conseiller à la Cour d'appel de Bordeaux.

**VŒUX.** — Des remerciements sont adressés pour leurs vœux de nouvel an à M<sup>me</sup> Viala-Sacreste, MM. Max Dichamp, Jean Peyromauro de Bord, Jean-Pierre Pouxviel et François Véber, ainsi qu'aux nombreux membres, qu'on ne peut citer ici, qui les ont aimablement joints à l'envoi de leur cotisation.

**ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS.** — Un lot d'imprimés divers offert par M. Bélingard : biographies, écrits de Saint-Aulaire et de Decoux-Lagoutte, mémoire pour la ville de Périgueux contre le département de la Dordogne sur la propriété de l'Hôtel de la Préfecture.

Un lot de coupures de presse donné par M. Jean d'Artensec, qui joint à son envoi un catalogue de l'éditeur Pierre Fanlac et une brochure de L. Lafon, *Hommage à Notre-Dame du Grand Pouvoir* (Périgueux, Cassard, 1893).

Compte rendu de notre excursion du 12 septembre écoulé en Ribéracois, deux coupures offertes par M. Paul Maunat et extraites de *L'Echo du Ribéracois* des 10 et 17 septembre 1982.

*Montcaret avant l'an mil, étude critique de l'histoire de Montcaret*, mémoire regraphié rédigé par le général Arnaud de Brianson et offert par lui.

Jean-René Truffier, *Sur l'aile du temps*, poèmes (Périgueux, Fanlac, 1982), avec préface de Claude Labarraque-Reyssac et croquis de Jean Riboulet-Rebière; don de M<sup>me</sup> Truffier.

Guy Penaud, *Les maires de Périgueux de 1300 à 1369* [extr. de notre *Bulletin* de 1982]; hommage de l'auteur, qui offre également l'affiche du Forum des 5 et 6 février et un magnifique calendrier édité pour les transports Beaugier.

Article de Jean-Michel Audineau sur la vallée de la Vézère, capitale inondiale de la préhistoire, découpé dans *Sud-Ouest dimanche* du 23 janvier 1983.

Affiche, coupure de presse et carte postale concernant l'émission d'un nouveau timbre-poste sur Brantôme; la tout offert par notre jeune collègue Jean-Marc Faure, qui en fait avec brio la présentation.

*Haute-faye : politique ou barbare ?*, carton d'invitation pour l'exposition du Centre culturel de Trélassac du 1<sup>er</sup> au 11 février; don de M. Penaud, qui assistait à l'inauguration de cette manifestation. L'exposition, dit notre collègue, est intéressante et fort bien présentée, mais le sujet peu édifiant ne semble pas recueillir une approbation générale.

André Debord, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand-de-Boixe* (Poitiers, 1982, édition de la Société archéologique et historique de la Charente); achat par souscription.

**REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.** — Le volume du *Congrès archéologique de France* qui vient de sortir (Paris, 1982, 137<sup>e</sup> session tenue en Périgord noir en 1979) constitue un événement bibliographique pour notre région. Ce gros livre de 336 pages contient en effet trois inédits de Jean Secret (chapelie Saint-Benoît et lanterne des morts de

Sarlat, château de Lerm à Rouffignac] et des mémoires d'archéologues fort connus comme Francis Salet (église de Saint-Amand-de-Coly), Paul Roudié (château de Losse), François-Georges Pariset (château de Rastignac), Pierre Dubourg-Novès (églises de Trémolat, Saint-Avit-Sénieur et Besse), André Chastel (château de Lanquais) et Jacques Gardelles (abbaye de Cadouin, église de Sainte-Croix-de-Beaumont et château de Castelnaud). Il faut citer également des textes de qualité émanant de divers auteurs et concernant d'autres édifices du Périgord : les églises de Saint-Geniès, Rouffignac, Paunat, Cénac et Carsac-de-Carlux, les châteaux de la Grande Filolie, Biron, Beynac et Castelnaud.

**COMMUNICATIONS.** — M. le Président fait part de deux circulaires qu'il a reçues : l'une du colonel Rougier qui se propose de reconstituer une délégation départementale de la Fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux, l'autre de la Fédération départementale Léo-Lagrange qui propose un avant-projet de structure permanente « Science et culture » consacrée à la préhistoire. M. Delluc présente également, de la part de M<sup>me</sup> Villepontoux, un ensemble fort curieux de documents relatifs au banquet des maires de 1900, qui eut à l'époque un grand retentissement.

M. Bélingard rend compte de l'intéressante conférence faite le 6 janvier par notre collègue, M. Dominique Audrerie, sur la protection et la sauvegarde des sites à l'initiative de l'Association périgourdine d'action culturelle. Il a assisté également le 19 janvier à une réunion de la Commission extra-municipale de l'urbanisme et de l'environnement à Périgueux.

M<sup>me</sup> Sadouillet-Perrin, de la part de M. Becquart, commente une plaquette multigraphiée qui vient d'être réalisée par le Groupe périgourdin de l'Association pour le musée et l'histoire des télécommunications en Aquitaine. Ce travail bien documenté et d'une lecture agréable, évoque les débuts du télégraphe électrique en Dordogne et retrace l'histoire du téléphone; dû en grande partie aux recherches de M. Colombé, il porte le titre d'*Histoire des télécommunications de la Dordogne*.

M. Jacques Lagrange expose comment, en 1881, l'entrepreneur Vigier proposa à la ville de Périgueux d'ouvrir une large avenue depuis la tour Mataguerre jusqu'au pont des Barris; ce projet n'eut pas de suite en raison des frais qu'il eût occasionnés. Notre collègue, revenant une fois encore sur l'histoire araucane, évoque la lettre écrite récemment par le petit-fils d'un compagnon du roi, Lenca Quilapan, qui montre qu'apparemment le souvenir de cette aventure hors du commun est encore très vivace de nos jours au Chili.

Le D<sup>r</sup> Delluc a retrouvé dans *Conferencia*, n° XXI du 15 octobre 1937, un article de Jules Truffier sur l'épreuve de la diction où Mounet-Sully tient une large part. Il rectifie les nombreuses erreurs contenues dans un texte de L. Dams, *L'art pariétal de la grotte du Roc Saint-Cirq* (B.A.R., 1980), et présente, avec diapositives à l'appui, une étude sur des blocs aurignaciens et gravettiens ornés de cupules, découverts au début de ce siècle par Marcel Castanet à Sergeac. Un décor analogue se retrouve à Laussel et à Oreille d'Enfer.

M. le Président signale que M. Penaud animera prochainement à Radio-Périgord une série d'émissions sur l'histoire de Périgueux. M. Claude Lacombe rend compte des 77<sup>e</sup> et 78<sup>e</sup> réunions de notre commission de recherche (7 et 26 janvier 1983), au cours desquelles furent faites des communications variées : pointe de lance du Bronze final III b provenant de Montpon (M. Chevillot), poterie de grès de Bergerac projetée au XIX<sup>e</sup> siècle et collection de faïences du musée de Villefranche-de-Lonchat (M. Lacombe), haches polies chalcolithiques de la région de Mareuil, pointes moustériennes découvertes à Bretange, près d'Hautefaye et biface acheuléen des environs du Bugue (M. Marchesseau).

Enfin, M. Cruège présente une étude sur les carreaux de faïence de Thiviers à décor bleu, fabriqués par les Dubourdiou aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

**ADMISSIONS.** — M<sup>me</sup> Michelle de CONTI, Ribagnac; présentée par MM. Delluc et Lavallade;

M<sup>me</sup> Andrée DARVES-BORNOZ, 11, avenue d'Alembert, Antony (Hauts-de-Seine); présentée par MM. Delluc et Fitta;

M. Jean-Philippe DELAGE, Saint-Cyprien; présenté par MM. l'abbé Boissavy et Saint-Martin;

M. Jacques DIGNAC, 18, rue des Dahlias, Chancelade; présenté par MM. Lajoinie et le chanoine Jardel;

M. et M<sup>me</sup> Maurice MONEGIER du SORBIER, 14, place du Général-Leclerc, Périgueux; présentés par MM. le chanoine Jardel et le D<sup>r</sup> Dolluc;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

*Le Secrétaire adjoint,*

M. SOUBEYRAN.

*Le Président,*

G. DELLUC.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MERCREDI 2 MARS 1933.

*Présidence du D<sup>r</sup> DELLUC, Président.*

Présents : 69. — Excusés : 7.

**NECROLOGIE.** — MM. Rogar Barathieu et André Lavyssé, M<sup>me</sup> du Rousset, épouse du président de la Société des Amis de Sarlat et du Périgord noir.

**RAPPORT MORAL.** — Le Secrétaire général, absent pour raison de santé, a réuni les éléments de son rapport moral dont le Président donna lecture. L'exercice écoulé montre que la vitalité de notre compagnie s'est maintenue avec l'adhésion de 69 nouveaux membres, 10 décès sont à déplorer dans l'année. Les réunions mensuelles ont été d'une parfaite régularité, la moyenne des participants étant de 30 à 40; la commission de recherches a également tenu séance chaque mois.

Nos deux excursions annuelles (Cadouin et Ribérac), très vivantes et d'un style nouveau, ont recueilli l'agrément des participants. Un effort exceptionnel a été fait pour le rangement de notre bibliothèque, qui est désormais ouverte aux lecteurs les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis de chaque mois, de 14 heures à 18 heures. Le *Bulletin* est toujours bien nourri et répond à des curiosités aussi diverses que la préhistoire, l'archéologie et l'histoire, avec une prédominance pour la période révolutionnaire; il serait souhaitable toutefois que les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles soient davantage abordés, ainsi que les aspects non confidentiels de la seconde guerre mondiale. La Société a tenu d'autre part à rendre hommage à son ancien président, Jean Secret, par la publication d'un volume spécial, et il convient de rappeler qu'une rue de Périgueux portant le nom du défunt a été solennellement inaugurée le 9 octobre.

Le Conseil d'administration s'est préoccupé de la protection de notre allée couverte de Nejuils-et-Clottes et du problème irritant de l'entretien des bâtiments, qui grèvent lourdement notre budget et nous empêchent d'étendre notre action culturelle; c'est ainsi que nous n'avons depuis longtemps distribué aucune récompense aux auteurs de mémoires.

**COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER ET RÉVISION DES TARIFS.** — M. Jean-Marie Bélingard donne lecture de son compte de gestion et des propositions du Bureau pour les nouveaux tarifs. L'ensemble est adopté à l'unanimité des présents qui donnent le *quitus* à mains levées. M. le Président remercie chaleureusement au

nom de tous notre dévoué Trésorier, qui remplit avec bonheur une tâche fort ingrate, et demande avec insistance à chacun de s'acquitter au plus tôt, afin d'éviter au maximum les rappels de cotisation et d'abonnement.

**ENTRÉES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS.** — Marcel Secondat, *La Forge des Ans (commune d'Archignac)*, tiré à la suite extrait de notre *Bulletin* de 1982 et offert par l'auteur.

Jean Valette, *Saint Vincent de Paul, Alain de Solminhac et l'épiscopat du Sud-Ouest de la France (1643-1658)*, extrait du « Bulletin de la Société de Bordas », 1982; hommage de l'auteur.

Alain Armagnac, *Le Sarladais La Boétie et son « Discours sur la servitude volontaire »*, plaquette offerte par l'auteur.

Publications de la ville de Périgueux relatives aux réalisations municipales et au secteur sauvegardé; don de M. Jacques Lagrange.

Deux fascicules sur l'architecture vernaculaire offerts par M. Lassure.

Coupures de presse données par M. Jean d'Artenset, qui envoie également un tract en faveur du maréchal Pétain.

Photographies et images anciennes de Périgueux données par M. Pierre Aublant (bac de Campniac, meeting d'aviation de 1911, caricatures).

Deux photocopies données par le Père Pommarède: portrait du chansonnier Ouvrard par Faria, paroles et musique d'une « soie » créée par le même artiste aux Ambassadeurs et qui porte en titre « Le Bi du Bout du Banc ».

Autres coupures de presse recueillies par M. le Président; on y remarque un article bien illustré de J.-C. Audebert sur la résurrection de la maison Peyrardé à Bergerac (*Sud-Ouest* du 22 janvier 1983), ainsi qu'une relation de l'inauguration du musée d'art sacré de Bergerac (même journal, 29 janvier).

**COMMUNICATIONS.** — Le Dr Delluc a pris connaissance de trois ouvrages récents: *Le Paléolithique en Périgord, les données du Sud-Ouest sarladais et leurs implications*, thèse de doctorat d'Etat soutenue à Bordeaux par Jean-Philippe Rigaud; *Les civilisations du Paléolithique*, par Francis Hours (Paris, Presses universitaires de France), qui est une bonne et courte synthèse de la question: *L'art pariétal de Rouffignac*, par Claude Barrière (Paris, Picard, Fondation Singer Polignac).

Le classement de la vallée de la Vézère parmi les grands sites mondiaux, dit encore M. le Président, vient d'aboutir à l'octroi d'un crédit de 300 millions, qui seront affectés au développement du musée des Eyzies, à l'aménagement de l'abri Pataud et du château de Campagne, au fac-similé de Lascaux et au centre du Thot, à la création d'un musée de la nature et à l'étude d'un contrat de rivière pour la Vézère.

M. Becquart signale la parution d'un livre de notre collègue M. Michel Ganty, *Villes et bourgs du Périgord et du pays de Brive, approche fonctionnelle et démographique...* (Bordeaux, 1982), qui constitue le tome IV de « L'Economie de la Dordogne ». Il a relevé d'autre part dans *Montherlant sans masque*, t. I, par Pierre Sipriot (Paris, Robert Laffont, 1982), quelques pages racontant le bref séjour de l'écrivain en Dordogne en août 1917. Montherlant fut déçu par Périgueux qu'il qualifie de « province rasoir », mais ravi par les paysages de la région des Eyzies. S'il apprécia peu les outils préhistoriques, il se promena longuement sur les bords de la Vézère, eut quelques aventures féminines et admira à Saint-Léon les « combinaisons pagano-chrétiennes » de l'église.

M. René Larivière nous fait parvenir un extrait fort savoureux des *Mémoires* de Saint-Simon en 1717. Ce passage a trait à l'affaire des francs-fiefs et met en scène l'intendant de Courson, le duc de Noailles et le comte de Toulouse; on y voit comment les gens de Périgueux furent bafoués et maltraités par Noailles.

Le Père Pommarède évoque avec humour la carrière de deux chanteurs périgour-dins, Ouvrard père et fils. Ce dernier est resté célèbre pour son talent de comique troupier. Notre collègue fait entendre l'enregistrement d'une chanson d'Ouvrard fils

et donne lecture d'un autre de ses succès, pour la plus grande joie de l'assemblée.

M. Guy Penaud retrace les méfaits du « Klaus Barbie périgourdin », le capitaine Himmlerich, chef de la Gestapo de Périgueux, qui fut responsable de nombreuses exécutions sommaires avec l'aide de quelques Français inconscients.

M<sup>me</sup> Brigitte Delluc commente un texte de J.-J. Hublin paru dans la revue *Pour la science*, n° 64 (février 1983), « Les origines de l'homme de type moderne en Europe ». Cet article fait le point sur l'état des connaissances et montre que le peuplement de l'Europe par les hommes de Cro-Magnon a dû se faire à partir des protocromagnons du Moyen-Orient, et non à partir de présapiens européens qui n'existent pas. A l'aide de diapositives, le Dr Delluc montre quelques spécimens de la faune préhistorique.

Enfin, M. Claude Lacombe rend compte, comme de coutume, de la 79<sup>e</sup> réunion de notre commission de recherches. Tenue le 25 février, cette séance a débuté par l'habituelle revue bibliographique, d'où l'on retiendra la sortie d'une plaquette ronéotée consacrée, sous la direction de M. Poujardieu, à la vie des bories en Périgord noir (réalisation des élèves du Collège de Bolyès). On a ensuite évoqué successivement un biface moustérien de la région de Marçail (M. Marchesseau), les fouilles de Veyron à la Roque-Saint-Christophe (M. Chevillot), le château de Commarque et la falencerie de Montpeyroux (M. Lacombe), les papeteries de Vaux et Malherbaux et la forge de Savignac-Lédrier (M. Carrère).

**ELECTIONS.** — Le scrutin pour le renouvellement du Conseil d'administration se déroule dans la salle de bibliothèque sous la surveillance du Trésorier, M. Bélingard. Le dépouillement des votes, assuré par M. Piat, ainsi que par M<sup>mes</sup> Parat et Corneille, donne les résultats suivants :

Votants : 69. Suffrages exprimés : 69. Ont obtenu :

MM. Aubant, Becquart et Mouillac ainsi que M<sup>me</sup> Roussat : chacun 69 voix.

MM. Duverger, Penaud, Pommarède et Soubayran, ainsi que M<sup>me</sup> Sadouillet-Perrin : chacun 68 voix.

MM. Lacombe, Lagrange et Secondat : chacun 67 voix.

MM. Bélingard, Chevillot et Delluc : chacun 66 voix.

M. Fournieux : 1 voix.

Les conseillers sortants sont donc tous réélus.

**ADMISSIONS.** — M. Pierre CHAUSSOIS, château de la Durantie, Lanouaille; présenté par M. Carlot et M<sup>me</sup> B. Delluc;

M. Robert PALET, le Catelat, Villefranche-de-Lonchat; présenté par MM. Lacombe et Moisset;

M<sup>me</sup> Janine LENOIR, Saint-Amand-de-Coly; présentée par M<sup>me</sup> Mouillac et Roussat;

M. Raymond PIAT, Rabetto, Saint-Mayme-de-Péreyrol; présenté par M<sup>me</sup> G. Delluc et Labroue;

M<sup>lle</sup> Véronique FAUDOU, 2, clos Gennissieux, Saint-Ismier (Isère); présentée par M<sup>me</sup> Marie Bélingard et M. Bélingard;

M. Jean-François AUDONNET, 16, rue du Chemin de Fer, Bouglival (Yvelines); présenté par MM. Mercier et Monestier;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

La Vice-Présidente, secrétaire de séance

A. SADOUILLET-PERRIN,

Le Président,

G. DELLUC.

## COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER

### EXERCICE 1982

#### RECETTES

63 droits de diplôme .....	4.865,00	
960 cotisations de membres titulaires .....	21.911,60	
950 abonnements au bulletin .....	43.397,13	70.173,73
<i>Dons et subventions</i> .....		2.771,00
Vente de bulletins et d'ouvrages .....		13.080,00
Intérêts et arrérages .....		655,00
Loyers des immeubles .....		29.606,50
Excursions et divers .....		10.997,20
<b>TOTAL DES RECETTES</b> .....		<b>127.263,43</b>

#### DEPENSES

Bulletin : pour les trois premières livraisons du tome CIX :		
Impression .....	42.725,30	
Illustration .....	840,00	
Distribution .....	1.592,79	
T.V.A. ....	3.097,35	48.255,44
Cotisations et abonnements .....		764,00
Frais de correspondance et poste .....		2.197,10
Frais et fournitures de bureau, achats de livres ..		5.637,46
Eau .....		270,57
E.D.F. - G.D.F. ....		600,12
Impôts .....		14.217,00
Assurances .....		3.431,28
Travaux immobiliers .....		28.668,24
Achats mobilier .....		1.036,40
Excursions .....		4.110,58
Divers .....		2.583,06
<b>TOTAL DES DEPENSES</b> .....		<b>111.771,25</b>
Total des recettes .....	127.263,43	
Total des dépenses .....	111.771,25	
Excédent des recettes de l'exercice 1982 .....		15.492,18

**ACTIF NET DE LA SOCIÉTÉ**  
au 31 décembre 1982

<b>Disponible :</b>		<b>89.638,69</b>
Caisse d'Epargne .....	48.081,36	
Caisse .....	909,07	
C.C.P. ....	14.000,19	
B.N.P. ....	26.648,07	
<b>Réalizable à court terme :</b>		
Bons du Trésor Public à 5 ans :		
Echéance 10 mai 1983 :		
série 07.277, n° 806.721.886 à 892 .....	7.000,00	
Echéance 5 février 1984 :		
série 07.278, n° 810.798.768 à 772 .....	5.000,00	
Echéance 11 février 1985 :		
série 07.279, n° 814.235.392 à 396 .....	5.000,00	
Echéance 16 février 1985 :		
série 08.280, n° 204.265.933 à 997 .....	5.000,00	
Echéance 10 mai 1986 :		
série 08.280, n° 204.504.697 à 701 .....	5.000,00	
Echéance 12 juillet 1987 :		
série S.B., n° 596.722 .....	4.000,00	31.000,00
<b>Immobilisé :</b>		
Immeubles de la Société, pour leur valeur d'achat :		
18, rue du Plantier .....	2.200,00	
16, rue du Plantier .....	2.256,04	4.456,04
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET .....</b>		<b>12.094,73</b>

Tel est le compte de gestion résultant de la clôture des écritures au 31 décembre 1982. Il fait apparaître un excédent des recettes de 15.492,18 F, et de ce fait pourrait sembler satisfaisant. Il n'en est pas exactement ainsi, car il faut savoir que le bulletin du 4<sup>e</sup> trimestre 1982 n'a été réglé qu'à la présentation de la facture en février 1983. Le coût de ce dernier bulletin a été de 15.525,18 F, ce qui éponge presque exactement notre excédent de recettes. On remarquera que cette situation provient de dépenses en fortes augmentations aux chapitres des aménagements et achats pour la bibliothèque, et des travaux immobiliers, les autres postes (en recettes ou en dépenses), n'ayant suivi que l'augmentation générale des prix.

Pour tenir compte de nouvelles augmentations de prix en 1983, et pour poursuivre l'aménagement de la bibliothèque et la restauration des bâtiments, nous soumettons à votre approbation une augmentation des cotisations et abonnements sur les bases suivantes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1983 :

Droit de diplôme .....	25 F
Cotisation des membres titulaires .....	25 F
Abonnement pour les membres titulaires .....	70 F
Abonnement pour les particuliers .....	100 F
Abonnement pour les collectivités .....	100 F

Le Trésorier :  
J.-M. BELINGARD.

## POUILLÉ DE DIOCÈSE DE SARLAT d'après une pancarte de 1340

Lorsque les Chanceladais recherchaient des documents pour écrire l'histoire du Périgord, l'un d'eux, le chanoine Calès, vint à la Roque-Gageac, le 20 janvier 1769, chez Delisle de Tarde, en sa maison ancestrale, où il conservait plusieurs manuscrits et travaux provenant de l'arrière-grand-oncle, le chanoine historien de Sarlat. Il fut alors confié à Jean Calès un certain nombre de documents qu'il rendit le 15 juin 1770. Parmi ceux-ci se trouvait un cahier intitulé « *Sequntur ecclesiae et beneficia dioecesis Sarlatensis, per archipresbiteratus disposita* »<sup>1</sup>.

Ce fut le chanoine Leydet qui copia ce document, catalogué dans la collection de Périgord à Paris sous le titre « Pouillé du diocèse de Sarlat ». L'érudit chanceladais annotait, après le titre de la pancarte : « transcrite de la main de Jean Tarde, sur la copie duquel j'ay fait celle-ci. Lt »<sup>2</sup>. Malheureusement, une grave détérioration des feuillets a causé de regrettables lacunes dans le texte de cet important document.

Récemment, nous eûmes la bonne fortune de trouver, dans les archives de l'église de Pazayac, une autre copie de ce manuscrit de Tarde, écrite au XVIII<sup>e</sup> siècle, pareillement intitulée et conforme en tous points à celle de Leydet, à quelques différences près, dues aux lectures des copistes, mais en bon état.

Le vicomte de Gourgues, dans l'introduction de son remarquable *Dictionnaire topographique*, cite parmi ses sources, des papiers de la fabrique de Pazayac, communiqués par l'abbé Pergot, curé de Terrasson. Mais il ne semble pas que cet auteur ait eu connaissance de cette pancarte, qu'il n'aurait pas manqué de citer<sup>3</sup>.

1. B.S.H.A.P., 1882, p. 491.

2. Ph. LAUER, *Collections manuscrites sur l'histoire des provinces de France*, t. II, p. 52. — Collection de Périgord, vol. 83, fol. 84. — « Lt » est le paraphe de Leydet.

3. V<sup>te</sup> de GOURGUES, *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, p. LXXXIV. — Ces papiers provenaient des abbés Pomarel qui, d'oncle à neveux, furent curés de Pazayac pendant plus d'un siècle. Par ailleurs, d'autres membres de cette famille Pomarel détenaient, de père en fils, l'office de juge de la châtellenie de Terrasson. Ces magistrats gradués étaient aussi au service des ducs de Noailles, seigneurs de Larche-Terrasson, redoutables procéduriers. — Les papiers de Pazayac et la pancarte ont été remis aux archives de l'Evêché de Périgueux.

Antérieurement à la création de l'évêché de Sarlat, la pancarte de celui de Périgueux couvrait cette partie du diocèse que Jean XXII allait détacher en 1317. La pancarte périgourdine, appelée aussi pouillé, fut plusieurs fois renouvelée au cours des siècles. La plus ancienne connue serait du XII<sup>e</sup> 4. Cette sorte de registre conservait, en une énumération sommaire, la nomenclature de tous les établissements du culte dans le diocèse, à partir de sa subdivision en archiprêtres. Elle indiquait les titulaires, bénéficiaires, collateurs, des paroisses, prieurés, couvents ou chapelles ainsi que les possessions des abbayes, collégiales et chapitres avec les redevances. Tous ces renseignements fixés d'après des titres souvent perdus.

Approuvée par l'archevêché, la pancarte était l'instrument de base pour l'administration diocésaine et la juridiction épiscopale. On s'y référait en cas de contestation. Aussi, sa garde était confiée au chapitre cathédral qui la conservait dans le trésor. Nous savons qu'à Périgueux on ne pouvait en consulter qu'une copie sur parchemin, couverte de basane verte et attachée par une petite chaîne de fer. Ces mesures de sécurité devaient garantir la pérennité des diplômes initiaux et éviter toutes substitutions. D'ailleurs, de nombreux « hommes de loi » en prenaient copie pour leurs affaires.

Le 13 août 1317, Jean XXII divisait le diocèse de Périgueux en deux parties pour ériger en « cathédrale » le riche monastère de Saint-Sacerdos à Sarlat. Une seconde bulle, du 13 janvier 1318, fixait les limites séparant les deux diocèses : le cours de la Vézère, depuis Larche jusqu'à Limeuil, puis celui de la Dordogne jusqu'au Fleix. Rien n'étant précisé du côté des évêchés d'Agen, Cahors et Limoges où la situation limitrophe fixée depuis des siècles était enregistrée par les pancartes. Ce fut seulement le 2 juillet que le pape annonça au roi de France la nomination de Raymond de Roquecorn au siège de Sarlat.

Le chanoine Tarde, qui savait peu de choses sur son premier évêque, se méprend lorsqu'il écrit : « ...après qu'il fut en possession et eut reconnu l'étendue du diocèse, il le divisa en sept archiprêtres : deux deçà Dordogne, qui sont Saint-André et Audrix, et cinq au delà, sçavoir : Daglan, Paleyrac, Capdrot, Bouniagues et Flaugéac... » 5. Méprise adoptée par la

4. V<sup>o</sup> de GOURGUES, *Dordogne. Noms de lieux anciens du département*, p. 15. — DESSALLES, *Les archiprêtres du Périgord, dans Annales agric. de la Dordogne*, 1844, p. 283.

5. *Chroniques* de Jean Tarde, p. 95.

*Gallia Christiana* <sup>6</sup>, mais réfutée par Dessalles et Jean Maubourguet <sup>7</sup>.

A une époque indéterminée, bien avant 1318, les archiprêtres du Périgord existaient, répartis sous la juridiction de sept archidiaconés. Nous les trouvons brièvement énumérés dans un fragment de pouillé, vraisemblablement du XII<sup>e</sup> siècle <sup>8</sup>. On y distingue ceux du futur diocèse de Sarlat, sous leurs dénominations d'alors; dénominations qui varièrent au cours des siècles, tandis que leurs territoires restaient immuables. Les noms de ces archiprêtres primitifs étaient : — 1, Sarlatensis. — 2, Castro novo (Castelnaud), transféré à Daglan. — 3, Limolio (Limeuil) qui deviendra Albuces (le Bugue). — 4, Bello Videre (Belvès), qui succède à Carves et passera plus tard à Paleyrac. — 5, Capdrotum (Capdrot). — 6, Baianensis (Bouniagues). — 7, Gaiacensis (Gageac), dont le siège sera fixé à Flaugéac. Ces deux derniers sont déjà attestés en 1109 <sup>9</sup>.

En 1318, les archiprêtres de Sarlat et du Bugue se trouverent partagés par la Vézère dont le cours délimitait le nouvel évêché. Le premier étant privé de ses paroisses du Montignacois, sur la rive droite, et son ancien siège devenu cathédrale prit le nom de Saint-André. Quant à l'antique « Albuces », restant sur le territoire de Périgueux, il perdait les quelques églises de sa rive gauche pour lesquelles un autre siège fut fixé à Audrix: ce qui explique l'exiguïté de son territoire et prouve que, là comme ailleurs, on respecta les anciennes limites.

On constate qu'entre le 13 août 1317 et le 2 juillet 1318, le pape continua de disposer de la vacance de ces archiprêtres. Ainsi, à Capdrot, le 23 mai 1318, dès la mort du titulaire, Jean XXII fonde une collégiale et, le 1<sup>er</sup> juin, remplace l'archiprêtre défunt <sup>10</sup>. Le 16 du même mois, il nomme l'archiprêtre de Saint-André <sup>11</sup>. L'administration du nouvel évêché était donc déjà en place. D'ailleurs, succédant à celle de Périgueux, elle ne pouvait qu'en assurer la continuité, en adaptant l'ancienne pancarte à la nouvelle situation géographique et capitulaire, tout en conservant l'ensemble des données historiques et fiscales.

6. *Gallia Christiana*, t. II, col. 1512.

7. DESSALLES, *Histoire du Périgord*, t. I, p. 338 — J. MAUBOURGUET, *Le Périgord méridional*, p. 252.

8. Bibl. nat., vol. Périgord, vol. 27, fol. 14. — DE GOURGUES, *Noms...*, p. 16.

9. Cartulaire de la Grande-Sauve : — l'an 1109. Guillaume d'Auberoche, évêque de Périgueux, donnait à la Grande-Sauve l'église de Saint-Etienne de Cadelach, dans l'archiprêtré de « Baianensi », ainsi que l'église de Saint-Martin de Athenaco (Thénac), dans l'archiprêtré de « Gaiacensi ».

10. MAUBOURGUET, *op. cit.*, p. 257.

11. MOLLAT, *Jean XXII*, n° 7584.

Ces nouvelles dispositions apparaissent nettement dans les relevés des comptes du subside de 1327, dont Jean XXII avait confié la collecte à Faydit de Guiraudon, archiprêtre de Sarlat, pour la province de Bordeaux. La réorganisation administrative des deux diocèses périgourdins était déjà faite, telle que nous la retrouvons dans la pancarte dite de 1340<sup>12</sup>.

Mais Tarde, afin d'authentifier sa copie, écrivit en début de marge : « Ceste pancarte a esté tirée de quelques anciens registres en datte de l'an 1340. Petro Berengario, alias Bourgonheto, alors évêque de Sarlat ». C'est dans ces mêmes termes erronés que le chanoine désigne, dans ses *Chroniques*, le prélat qu'il fait siéger à cette époque<sup>13</sup>.

On comprend ces erreurs et confusions, causées par la pénurie de documents que déploraient alors les historiographes sarladais. Un siècle après l'autodafé calviniste, le chanoine Gérard-Latour, successeur de Tarde au chapitre, écrivait en 1691 : « Nous ne savons rien de nos évêques, que les seuls noms et, peut-être, ne les avons-nous pas tous et nous ne savons rien de leurs actions... »<sup>14</sup>. Le chanoine de Gérard, informant les auteurs de la *Gallia Christiana*, qui était alors en préparation, ne pouvait que leur transmettre les mêmes renseignements fautifs élaborés par son prédécesseur. Avec de tels noms, défigurés ou interposés, les frères de Sainte-Marthe allaient encore aggraver la confusion.

Grâce aux recherches d'éminents historiens<sup>15</sup>, nous avons une liste épiscopale précise qui permet de distinguer Bertrand Béranger, évêque depuis 1325 jusqu'à 1330, et Pierre Burgondion, qui occupa le siège de Sarlat de 1338 à 1341. Mais c'était là le 5<sup>e</sup> évêque du nouveau diocèse. C'est donc sous l'épiscopat de ce dernier que furent écrits les registres de l'an 1340 qui contenaient une copie de la pancarte, établie bien avant.

Hélas, en 1574, le capitaine Vivant et ses huguenots pillèrent le trésor de la cathédrale et en brûlèrent les archives. Ce ne fut qu'en 1594 que l'évêque Louis de Salignac, « ...désireux de sçavoir l'estat de son troupeau, après une si longue continuation de troubles, et apprendre en qu'elles esglises le service

12. *Arch. hist. de la Gironde*, t. XIX, p. 187. Il y manque le compte du diocèse de Sarlat qui se trouve à la Bibl. nat., ms. latin 9334.

13. TARDE, *op. cit.*, p. 103 : « Petrus Berengarius, autrement appelé Borgoignous ».

14. Bibl. nat., coll. Baluze, vol. 206, fol. 33.

15. AUDIERNE, *Précis historique sur la ville de Sarlat et ses évêques*. — G. de GERARD, notes de l'édition des *Chroniques* de J. Tarde. — J. MAUBOURGUET, *op. cit.*, p. 240.

estoit fait et quelles estoit abandonnées... », envoya un vicaire général, le chanoine Tarde, visiter le diocèse <sup>16</sup>.

Dans la paix retrouvée, après vingt années d'occupation calviniste, on pouvait mesurer l'ampleur du désastre. Tarde trouva le plus grand nombre d'églises « ... razées jusques au fondement, demy ruinées ou descubertes, sans autelz ni portes et remplies de rones et buyssons, les bénéfices jouys par la noblesse, la discipline ecclésiastique estainte. Les prebstres ignorants et vitieux, et néanmoins trouvames un peuple qui s'estoit conservé en la religion catholique et qui demandoit avec soupirs et larmes des pasteurs pour vivre selon la religion de leurs pères... ».

Péniblement impressionné au cours de cette tournée quasi-pastorale, le vicaire général s'était aussitôt mis à l'œuvre. Il était primordial de rétablir le bon droit de son évêque. Mais il fallait des instruments juridiques, afin de poursuivre les usurpateurs laïques, retrouver les moyens financiers nécessaires pour relever les ruines et s'imposer pour amender le clergé. « ...En visitant ainsi le diocèse, je fis la carte d'icelluy ...elle fut peinte en grand volume sur un pan de la salle épiscopale... ». Cette carte, publiée en 1624, puis en 1625, n'a pu être dressée qu'à l'aide de la vieille pancarte dont Tarde trouva la copie dans cet ancien registre de 1340, échappé aux flammes.

A la lecture de ce vénérable document, qui mentionne de nombreuses églises et paroisses disparues, on remarque certains anachronismes. Ainsi, des bénéfices sont attribués à des chanoines de Sarlat, alors qu'en 1340 ces religieux étaient encore à l'état de moines bénédictins. Ailleurs on voit des collations au profit de Pierre de Beynac, lequel fut official à partir de 1561. Par contre, Capdroit figure avec son titre de collégiale, fondée en 1318, mais transférée à Moupazier en 1490. On y trouve aussi la constitution du nouveau chapitre cathédral, créé lors de la sécularisation de l'église de Sarlat en 1561. Ce serait donc postérieurement à cette date que Tarde transcrivit et actualisa l'ancienne pancarte, remise en vigueur, peut-être concurrentement à une nouvelle, établie sur ordonnance de la Généralité de Bordeaux, qui tenta en vain, nous allons le voir, de l'imposer à l'évêque de Sarlat, depuis 1556.

A la suite de la nomenclature des églises par archiprêtres, on trouve dans la pancarte un état sommaire des possessions de l'évêché dans les diocèses voisins et de très courtes notices

16. Chroniques de Tarde, pp. 324 et ss.

concernant le chapitre cathédral et les collégiales de Monpazier, Saint-Avit et Biron, que l'on pourra heureusement compléter par celles du pouillé de 1556, encore inédit, qui contient de nombreux éléments dont les décimes et la valeur des bénéfices. Car, si Tarde n'avait pas manqué de recopier le détail des redevances ecclésiastiques indiquées sur le registre, Leydet, qui n'en a pas vu l'intérêt, annote : « J'omet les taxes qui sont en marge, comme inutiles pour notre histoire ». Et le copiste de Pazayac l'a suivi.

Jean Maubourguet, à qui l'importance de cette pièce maîtresse, bien qu'alors très incomplète, n'avait pas échappé, a eu le mérite de nous donner un aspect de l'église sarladaise à la fin du Moyen Age <sup>17</sup>.

Grâce aux deux transcriptions de cette copie de Tarde : celle de l'érudit Leydet, hélas mutilée, et l'autre, découverte à Pazayac, en bon état mais souvent fautive complétées par les éléments de 1556, nous pouvons reconstituer le pouillé initial du diocèse de Sarlat. Afin d'en simplifier la publication et pour plus de clarté, nous prendrons pour base le texte de Leydet dont nous comblerons les lacunes avec la copie de Pazayac.

Le Parlement de Bordeaux, par un arrêt du 15 février 1554, avait ordonné l'établissement d'une nouvelle pancarte s'appliquant aux deux diocèses de la sénéchaussée de Périgord. Le sénéchal, Jacques André, chargé d'en assurer l'application, se transporta à Périgueux le 16 avril 1556, jour où l'évêque, Guy Bouchard d'Aubeterre, tenait un synode en sa cathédrale Saint-Etienne. A l'issue de la cérémonie où avait été présentée la pancarte, le vidimus fut collationné et placé dans le trésor, en la salle capitulaire.

Ce nouveau pouillé, imposé par la Généralité, fut mal accueilli par le clergé sarladais. Au mois d'août, puis en septembre 1556, le sénéchal dut venir et revenir à Sarlat assigner l'évêque, François de Senneterre, à comparaître aux fins de transcrire et vidimer la pancarte officielle. Le prélat, ne s'étant pas rendu aux sommations, ni fait représenter, fut déclaré contumace et condamné par défaut.

En 1575, Périgueux tomba aux mains des protestants. Là aussi, de Vivant s'en prit à la cathédrale. Les archives du chapitre furent anéanties. Cependant, la pancarte aurait été sauvée et mise en sûreté au château de la Douze où le chanoine Foucaud d'Abzac était chargé de la garder, « avec plus d'assurance

17. MAUBOURGUET, *op. cit.*, p. 390 et suiv.

qu'ailleurs ». P. de Langlade, qui s'était retiré en ce lieu, « à cause des troubles et guerres civiles », en fit un extrait en juillet 1580 <sup>18</sup>.

L'original de ce précieux document ayant disparu dans l'autodafé des républicains de l'an II, il n'en restait que des copies souvent prises sur d'autres copies, relevées par de médiocres lecteurs, connaissant mal les deux diocèses, d'où des noms de lieux estropiés, défigurés, devenus incompréhensibles; sans compter les nombreuses omissions et abréviations.

L'abbé Bernaret, dans son étude sur l'organisation des deux diocèses du Périgord, utilisa plusieurs documents, en particulier la pancarte de 1556 dont il disposait, nous dit-il, par quatre copies plus ou moins complètes; deux appartenant à l'abbé Audierno, dont l'une, qui était la reproduction fidèle de l'autre, portait le nom de M. de Chillaud, lequel l'avait copiée, en 1601, sur un écrit de son oncle, M. de Langlade, « avocat en la court » <sup>19</sup>.

Tout ceci a disparu. Mais, d'après les copies qui en furent prises par l'abbé Bernaret et d'autres, lesquelles sont conservées aux archives de l'Evêché, il est évident que les importantes lacunes des textes de 1556 contraignirent l'auteur à puiser dans l'ensemble de la documentation qu'il énumère, afin d'établir un dénombrement complet des archiprêtres, d'où un travail composite <sup>20</sup>.

Dans le cadre de notre étude, il était utile de connaître le contenu exact de cette pancarte ou pouillé de 1556 dans la partie concernant le diocèse de Sarlat. Il résulte du collationnement des diverses copies que nous avons trouvées, que ce document, bien qu'incomplet, présente un grand intérêt dans le détail des notices concernant les abbayes, chapitres et collégiales des deux diocèses et d'autres renseignements inédits qui nous seront précieux pour le Sarladais <sup>21</sup>.

18. *B.S.H.A.P.*, 1876, p. 235.

19. R. BERNARET, Organisation des deux diocèses du Périgord, dans *B.S.H.A.P.*, 1874, p. 345 et suiv., 1876, p. 226 et suiv. — Ce travail fut interrompu par le décès de l'auteur.

20. Documents utilisés: despartement de la décime (1516); don gratuit (1538); dénombrement du diocèse de Sarlat (1738).

21. Arch. de l'Evêché de Périgueux: AR. 6, dossier contenant les copies prises par l'abbé Bernaret. — AR. 44, autre copie ancienne (XVIII<sup>e</sup>) de la pancarte de 1556, récupérée vers 1930 par le chanoine Roux. — Arch. dép. Dordogne, 2 J 995 (copie de AR. 44 par le chanoine Roux). — De Gourgues, dans l'introduction de son *Dict. topographique*, p. LXXXIII, cite, dans ses sources, la pancarte de 1556. Au cours de l'ouvrage, on y reconnaît les textes de AR. 6 (probablement l'exemplaire de l'abbé Audierno).

La carte qui accompagne ce travail a été établie sur un fond actuel de l'I.G.N. où ont été reportées les données anciennes de l'atlas de Guyenne, levé par Belleyme de 1762 à 1783. On trouve sur cette première cartographie à petite échelle d'intéressantes informations de l'époque sur les paroisses, leurs annexes, leurs délimitations, celles disparues depuis, les églises détruites et aussi la forme des noms au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les noms de ces paroisses dus à des origines lointaines diverses, très souvent d'après le vocable de l'église du lieu ou inspirés par le site, le sol, etc..., étaient fréquemment accompagnés du nom de la châtellenie dont la paroisse relevait féodalement; par exemple Saint-Romain-de-Montferrand, Sainte-Eulalie-de-Puyguilhem, Colombier-de-Monbazillac ou Prats-de-Carlux, devenus depuis 1789 Saint-Romain-de-Monpazier, Sainte-Eulalie-d'Eymet, Colombier, Prats-du-Périgord. Tandis que d'autres endroits conservent leurs anciennes formes seigneuriales tels : Saint-Amand-de-Belvès, Saint-Aubin-de-Lanquais ou Conne-de-la-Barde.

L'importance de cette subdivision territoriale en châtellenies, se superposant souvent à celle des paroisses et qui pénétra dans les habitudes périgourdines au-delà même de l'ancien régime, était une autre raison pour conserver à notre carte une toponymie contemporaine des dernières années du diocèse <sup>22</sup>.

André DELMAS.

<sup>22</sup> Nous avons seulement apporté pour quelques noms de petites corrections à l'orthographe de Belleyme.

SEQUNTUR ECCLESIAE ET BENEFICIA DIOCESIS  
SARLATENSIS PER ARCHIPRESBYTERATUS DISPOSITA

Ceste pancarte a esté tirée de quelques anciens registres en datte de l'an 1340.  
Petro de Bourgonhos tunc Sarlatensi episcopo 1.

ARCHIPRESBYTERATUS SARLATENSIS (sive) SANCTI ANDREE

*Identifications*

Capitulum ecclesie cathedralis Sarlati ..		Sarlat
Archipresbyter Sancti Andree .....		St-André-d'Allas
Rector Sancti Juliani de Tursaco .....	episcopalis	Tursac
Rector de Sirollo .....		Sireuil
Rector de Marcays .....		Marquay
Rector de Castello .....	Sancti Cypriani	Castels
Rector Sancti Vincentii de Cossa .....		St-Vincent-de-Cosse
Rector de Bezenaco .....	episcopalis	Bézenac
Rector Sancti Saturnini de Vezaco .....	de Souilhaco	Vézac
Rector de Valogio .....	episcopalis	Valojoux
Prior de Brenaco .....		
Rector de Brenaco .....	Sancti Amandi	Brénac (Montignac)
Rector Sancti Genesii pro medietate episcopali .....	episcopalis	St-Geniès
Rector Sancti Genesii pro medietate abbatiali .....	Sancti Amandi	
Prior Sancti Quintini .....		
Rector Sancti Quintini .....	episcopalis	Marcillac-St-Quentin
Rector de Cassanea .....	Sancti Amandi	La Cassagne
Rector de Jayaco .....	episcopalis	Jayac
Rector de Nadailaco .....	Sancti Amandi	Nadailac
Ecclesia de Chambrezis .....	de Userchia	La Reymondie (Nadailac)
Rector de Ladornaco .....	Terrassonensis	La Dornac
Rector de Chavaniaco .....		Chavagnac
Rector de Grezis .....		Grèzes
Rector de Paysac .....	episcopalis	Peyzac-le-Moustier
Prior de Taniès .....		Tamniès
Rector de Taniès .....		
Rector de Archiniaco pro una medietate		Archignac
Rector de Archiniaco pro altera medietate	Sancti Amandi	
Rector de Monfort .....	episcopalis	Montfort (Vitrac)
Ecclesia de Condato .....	Hospitalis	Condat-sur-Vézère
	Sancti Joannis	
Rector Sancti Petri de Cazenaco .....		Beynac-et-Cazenac
Rector de Passeyaco .....		Pazayac
Rector de Feuillade .....	episcopalis	La Feuillade
Rector Capelle deus Barilz .....		La Chapelle-Aubareil

1. La copia de Pazayac donne : Petro Berengario, alias Bourgochetto...

Rector de Baynac .....	Sancti Cypriani	Beynac-et-Cazencac
Rector d'Aubas .....	Sancti Amandi	Aubas
Prior ecclesie Beate Marie Sarlati ....	episcopalis	Sarlat
Rector Beate Marie Sarlati .....		(égl. paroissiale)
Abbatia de Terrassonio .....	episcopalis	Terrasson
Ecclesia parochialis de Terrassonio ....	Abbatia de Terrassonio	
Ecclesia de Montemejano .....	de Villadei	Monmège (Terrasson)
Rector Rupis Sancti Christophori .....	episcopalis	La Roque-St-Christophe
Rector de Proissans .....		(Payzac-le-Moustier)
Rector Sancte Natalene .....		Proissans
Rector de Marcillaco .....	Sancti Amandi	St-Nathalène
Rector Sancti Vincentii de Paluelo .....	episcopalis	Marcillac-St-Quentin
Rector d'Alas .....		St-Vincent-le-Paluel
Ecclesia de Redonspic .....	prior claustralis	St-André-d'Alas
Ecclesia de Rauzel .....	de Lartiguã	Redon-Espic (Castels)
Ecclesia Sti Nicolai prope Sarlatum ....	Canoniac episcop. de	Le Rauzel (St-Geniès)
	Sarlato	Sarlat
Ecclesia de Pontou .....	de Casã Dei	Pontou (St-André-d'Alas)
Prioratus Beate Marie de Las Veysières	Grandmontensis	Les Veysières (Vitrac)
Rector de Lacanada .....	Hospitalis	Sariat-la-Canada
	Sancti Joannis	
Rector Rupis de Gajaco .....	episcopalis	La Roque-Gageac
Rector de Sergeaco .....	Hospitalis	Sergeac
	Sancti Joannis	
Rector Sancti Raphaelis de Coly 2 .....	episcopalis	Coly
Rector Sancti Martini de Vitraco .....		alias Sancti Amandi
Rector de Meyrals .....	Sancti Cypriani	Meyrals
Ecclesia de Salis .....		Indéterminée 3
Rector Sancti Vincentii de Aillaco .....		Carsac-Aillac
Rector Sancti Augustini de Carsaco ....	episcopalis	Temnac (Sarlat)
Rector de Tempniaco .....		Campagnac (Sarlat)
Ecclesia de Campaniaco .....	de Castris	Indéterminée 4
Ecclesia de Boutaric .....	collegiata	Saint-Cyprien
Prioratus Sancti Cypriani .....	Prioris ejusdem	
Rector ejusdem .....		
Abbatia Sancti Amandi .....		Saint-Amand-de-Coly
Ecclesia parochialis Sancti Amandi ....	abbatis ejusdem	

2. L'église de Coly a toujours appartenu à Saint-Amand.

3. Lieu-dit la Chapelle, aux Salles (Nadailiac), ou chapelle Saint-Roch, désaffectée, à la Salle, faubourg de Condat-sur-Vézère ?

4. Dans les faubourgs de Sarlat ?

## ARCHIPRESBYTERATUS DE AUDRICO

Archipresbyteratus Sancti Petri de Audrico	episcopalis	Audrix
Rector de Tayaco	de Paunaco	Les Eyzies-de-Tayac
Prioratus de Tayaco		
Rector de Campania	Sancti Cypriani	Campagne
Rector de Lussaco	episcopalis	(Lussac (St-Cyprien)
Ecclesia Cathene Sancti Georgii	Sancti Cypriani	St-Georges (Coux-et-B.)
Ecclesia del Couz	Sancti Aviti	Coux-et-B.
Rector ecclesia Sancti Eumachij	episcopalis	St-Chamassy
Rector de Mouzens	Sancti Cypriani	Mouzens
Rector de Bigarupe unita ecclesie de Cabans	Sancti Aviti 5	Bigaroque (Coux-et-B.)

## ARCHIPRESBYTERATUS DE PALEYRACO SIVE DE BELLO VIDERE

Archipresbyteratus sive ecclesia parrochialis. Beate Marie de Paleyraco	episcopalis	Paleyrac
Prioratus de Bellovidere		Belvès
Rector de Bellovidere	Sancti Aviti	Cabans (Le Buisson)
Rector de Cabans et Bigarupe unite		
Prioratus de Cyuraco	Silve Majoris	Storac-en-Périgord
Rector de Cyuraco		
Prioratus de Marnaco	de Albugia	Marnac
Rector de Marnaco		
Rector de Berbieres	episcopalis	Berbiguères
Rector de Cladech		Cladech
Rector de Urval		Urval
Rector Sancti Germani		St-Germain-de-Belvès
Prioratus de Feyraco	de Souilhaco	Castelnaud-la-Chapelle
Rector Sancti Hilarii de Feyraco		
Ecclesia de Vitrinis unita cum ecclesia de Castronovo		Veyrines-de-Domme
Rector de Capella		Castelnaud-la-Chapelle La Chapelle-Péchaud (Castelnaud)
Rector Sancti Martini de Carves	episcopalis	Carves
Rector Sti Stephani de Grives		Grives
Rector Sti Amandi		St-Amand-de-Belvès
Rector Sti Laurentij		St-Laurent-la-Vallée
Rector Sti Hilarii de Doissaco		Doissat
Rector de Orliaco		Orliac
Rector Stae Fidis		Ste-Foy-de-Belvès
Rector de Sales de Carves		Salles-de-Belvès

5. Bigaroque et Cabans communiquaient par un pont sur la Dordogne, cité en 1242. Cabans était dans l'archiprêtré de Paleyrac.

Rector de Alato .....	Sti. Cipriani	Alias-les-Mines
Ecclesia de Fonte Gaufferio .....	Collegiata monialium	Font-Gauffer (Belvès)
Rector de Segelato .....	Fontis Gaufferi	Sagelat
Rector de Montepacenti .....		Montplaisant
Rector de Larzac .....		Larzac
Rector Sancti Pardulphi .....		episcopalis
Rector de La Trapa .....		La Trappe (Mazeyrolles)

## ARCHIPRESBYTERATUS DE CASTRANOVO SIVE DE DAGLANIO

Rector sive archipresbyteratus de Daglanio .....	episcopalis	Daglan
Rector Sancti Pomponii .....	Sancti Aviti	Saint-Pompon
Rector de Castronovo et de Vitrinis .....	episcopalis	Castelnaud-la-Ch.
Rector Sancti Cyprianeti unita ecclesie Montis Dome .....		Veyrines-de-Domme
Rector de Campaignaco .....		Saint-Cybranet
Rector de Florimonta .....		Domme
Rector de Gaumlerio .....		Campagnac-les-Quercy
Rector de Gaumlerio .....		Florimont-Gaumier
Prioratus de Bouzico .....	De Soillaco	Bouzic
Rector de Bouzico .....		
Rector Sancti Martialis .....	episcopalis	St - Martial - et-St-Aubin-de- Nabirat
Rector de Gaulejaco .....	Sancti Cypriani	Groléjac
Rector de Veriniaco .....		Veyrignac
Rector de Montis Dome .....	episcopalis	Domme
Rector de Caudon .....		Caudon (Domme)
Rector Sancti Frontonis de Broust .....		St-Front (Domme)
Rector Sancte Catharina de Branlestora .....		Domme <sup>6</sup>
Rector Sancti Juliani .....		Cônac-et-St-Julien
Prior de Cenaco .....		de Moysacco
Rectoria de Cenaco .....		

## ARCHIPRESBYTERATUS CAPDROTENSIS

Ecclesia collegiata Beate Marie de Cadroto .....	episcopalis	Capdrot
Rector de Bessa .....		Besse
Rector de Villafrauca .....		Villefranche-du-Périgord
Ecclesia collegiata Sancti Aviti Senioris .....		St-Avit-Sénieur
Prioratus Sancti Aviti Senioris .....		
Rector Sancti Saturnini de Heremo .....		St-Germin-de-l'Herm
Rector de Lavaur .....		Lavaur
Rector de Mazeyrolles .....		Mazeyrolles
Rector de Fonte Galano .....		Fongalop (Belvès)
Rectoria Sancti Marcorii .....		St-Marcory
Rector de Pratis .....	Prats-du-Périgord	

6. Eglise primitive de Domme-veilla. Le copiste de Pazayac a lu « Branfestou », Nous lui préférons « Bran'estora », à rapprocher de la forme *Les'troa* attestée en 1458-59 dans le registre du notaire Plamon, fol. 122, 125 v<sup>o</sup>, 131 (Arch. dép. Dordogne, 3 E 12080).





Rector Sancti Petri de Bouillaco .....	Sancti Aviti	Bouillac
Rector Sancti Aviti de Riperia .....		St-Avit-Rivière
Rector Sancti Christophori de Monteferrando .....	episcopalis	Montferrand-du-Périgord
Rector de Sales propo Cadunum .....	Cadunensis	Salles (Cadouin)
Rector de Molièrlis .....	Sancti Aviti	Molières
Rector Sancti Petri de Bajaco .....	episcopalis	Bayac
Rector Sancti Petri de Cussaco .....	de Tremolaco alias episcopalis	Cussac (le Buisson)
Rector de Pontours .....	Unite .....	Pontours
Rector de Badefolle .....		Sancti Aviti alias de Paunaco
Rector Sancti Martini .....	episcopalis	St-Martin-de-Montcan (Beaumont)
Rector de Bellomonte .....	Sancti Aviti	Beaumont
Rector de Naussanes .....	Hospitalis	Naussannes
Rector de Pin .....	de Paunaco	Le Pic (Naussannes)
Rector de Monsaco .....	Cadunensis	Monsec
Rector Sancti Stephani de Cousa. Ordin Sancti Augustini .....	de Carrocio	Couze-et-St-Front
Prioratus ejusdem .....		
Rector de Alanis .....	Cadunensis	Alles-sur-Dordogne
Rector de Bello .....	de Carrocio	Le Bel (Sainte-Sabiñe)
Rector de Salvitate .....	Unite ? .....	La Salvetat (Cadouin)
Rector de Veteri Vico .....		St-Pardoux-et-Vielvic
Rector Sancte Crucis .....	Sti. Aviti	Sainte-Croix
Rector de Rampione .....		Rampieux
Rector de la Boucaria .....	Sti. Aviti alias episcopalis	Labouquerie
Rector Sti. Joannis de Torlac 8 .....	Hospitalis	Tourliac, cant. Villeréal
Prioratus de Olme .....	de Soulhaco	Lolme
Rector de Olme .....		
Rector de Lavalade .....		Lavalade
Rector Sancti Romani .....		St-Romain-de-Monpazier
Rector de Marsales .....	episcopalis	Marsalès
Rector de Gaujaco .....		Gaugeac
Rector de Bonavilla .....		Bonneville (Gaugeac)
Rector de Parolocoto .....	Sancti Frontonis Petragoricensis alias episcopalis	Parranquet, cant. de Ville- réal

7. Lacune dans la copie de Leydet. Pazayac n'indique pas le colateur, qui était probablement Cadouin.

8. Lacune dans Leydet. Pazayac a transcrit « Forsac ».

Rector d'Als .....	Sancti Aviti	Gleyze-d'Al (Nojals)
Rector de Clotes .....		Nojals-et-Clottes
Rector de Nogealz .....		Sainte-Sabine
Rector Sancte Sabine .....		Saint - Germain (Born-de-Champs)
Rector Sanctj Germani .....	episcopalis	St-Crégoire (Le Rayet), cant. Villeréal
Rector Sancti Gregorii .....		Pariset, cant. Villeréal
Rector de Paris .....	de Orliaco	Rives, cant. Villeréal
Prioratus de Ripis .....		
Rector de Ripis .....	Unite	St-Sibournet, cant. Villeréal
Rector Sancti Cyraneti de Droto		de Tremolato
Rector Sancti Laurentii de Rayeto	episcopalis	St-Martin-de-Villeréal
Rector Sancti Martini de Droto .....		Mazières, cant. Villeréal
Rector de Mazieris .....	episcopalis alias Sancti Aviti	St-Cernin-de-Biron (Verget-de-Biron)
Ecclesia Sancti Saturnini de Bironio .....		Caturci : S Catus
Rector Sancti Michaelis de Bironio .....	Unite	Bourniquel
Rector Beate Marie Magdalene de Borniquello .....		episcopalis
Rector Sancti Martini de Banis .....	episcopalis	A'gueparse (Mazeyrolles)
Rector de Aquis Persis .....		Saint-Chaliés (Blanquefort), cant. Fumel, (Lot-et-G.)
Rector Sancti Elegii .....		St-Front-de-Colubra (Lalinde)
Rector Sancti Frontonis de Colubro prope Lindam .....	Sancti Frontonis Pelragoricensis	
Rector de Calès .....	de Tremolato	Calès
Rector Sancti Cassiani .....	episcopalis	St-Cassien
Rector de Lanquays .....		Lanquais
Rector de Lanquaysseto sive de Varenès .....		Varennes
Rector Sancti Ambrosii .....		Indéterminé
Rector de Fontanilles .....	Hospitalis	Fontenilles (Mazeyrolles)
Rector de Solera .....	episcopalis	Soulaures
Rector de Molceyou .....		Monseyroux (Le Rayet), cant. Villeréal
Rector Sancti Saturnini de Fossis .....		St-Cernin-des-Fossés (Saint-Avit-Sénieur)
Rector d'Als propo Cadunum <sup>9</sup> .....		

9. Peut-être Aillas, com. de Molfères près Cadouin (belles ruines).

## ARCHIPRESBYTERATUS DE FLAUJACO

Rectoria sive archipresbyteratus de Flaujaco .....		Flaugeac	
Rector de Syngleyraco .....	episcopalis	Singlayrac	
Rector Sancti Nazarii prope Lauzunum .....		Saint-Nazaire, cant. Lauzun (Lot-et-Garonne)	
Rector Sancti Macharii .....		St-Macaire, cant. Lauzun	
Prioratus de Serres de Villa Gardella	Unite	Ad presentationem decani de Ronsenaco et etiam episcopalis alternis vicibus per transectionem	
Rector de Serres de Villa Gardella .....			Serras-et-Montguyard
Rector de Cahusaguet .....			Queyzaquet, cant. Lauzun
Rector de Razaco prope Sanctum Albinum	Capitulum Petragoricense	Razac-d'Eymet	
Prioratus Sancti Albini .....	de Paunaco	St-Aubin-de-Cadelech	
Rector Sancti Albini .....			
Rector de Sadillaco .....			prioris de Sadillaco, id est prior confert rectoriam. Prioratus de Sadillaco, c'uniacensis ordinis, dependet a monasterio de Moys-saco.
Prioratus de Sadillaco .....	de Moysacco		
Prior d'Eymeto .....	de Moysacco alias d'Eyssas	Eymet	
Rector d'Eymeto .....	Episcopalis. Ecclesia d'Eymeto fuit pleno jure collata per dominum P. de Baynaco, vicarium generalem Sarlatensem.		
Prioratus de Rouqueto .....	de Cancellata	Rouquette (Eymet)	
Rector de Rouqueto .....			
[Rector de Cogulot] 10 .....	de Roncenaco	Cogulot (Eymet)	
Rectoria Sancti Sulpicii .....	de Cancellata	St-Sulpice-d'Eymet (Eymet)	
Prioratus Stae Eulaliae .....		Sainte-Eulalie-d'Eymet	
Rector Stae Eulaliae .....	episcopalis	St-Julien-d'Eymet	
Rector Sti. Juliani .....			
Rector Sti. Martini de Mescoulâ .....			Mescoules
Rector Stae Innocentiae .....	de Cancellata	Sainte-Innocence	

10. Omis dans Pazayac. Le texte mutilé de Leydet laissant apparaître le nom du collateur, Roncenac, on peut ainsi restituer Cogulot.

Rector de Pertussio .....	Archidiaconi de	Pertus (Sigoulès)	
Rector de Sigoules .....	Ultra Dordoniam	Sigoulès	
Rector de Montbos .....		Montbos	
Prioratus de Podio Guilli .....	episcopalis	Puyguilhem	
Rector de Podio Guilli .....			
Prioratus de Tenaco .....		Thénac	
Rector de Tenaco .....	Silvae		
Rector de Coturis .....	Abbatisse	Coutures (Monestier)	
Rector de Sauciniaco .....	Xanctonensis	Saussignac	
Rector d'Ayrenvilla .....		Eyrenville	
Rectoria de Monasteriis et prioratus .....	Unite .....	Monestier	
Rector Sancte Crucis ...		episcopalis	Sainte-Croix (Monestier)
Rector de Lenville et de La Bastide .....			Lenville (Flaugeac) La Bastide (Monestier)
Rector de Lestiniac .....	Archidiaconus	Lestignac (Sigoulès)	
Rector de Cuneges .....	ultra Dordoniam	Cunèges	
Rector de Razac prope Pynotum .....		Razac-de-Saussignac	
Rector Sancti Aviti de Gravemoyron .....	episcopalis	St-Avit-du-Moiron, cant. Ste- Foy (Gironde)	
Rector de Gaujaco .....		Indéterminé	
Prior Sancti Nazarij .....			
Rector Sancti Nazarij .....	de Paunaco. Modo epis- copalis per negligenti- am patroni.	St-Nazaire-du-Moiron, cant. Sainte-Foy	
Rector de Gardonna .....	episcopalis	Gardonne	
Rector Sancti Martini de Gardonna .....	Capituli Sancti Frontonis	Lamonzie-St-Martin	
Rector de La Mungla .....	Petragoricensis		
Ecclesia Sancti Martinetti .....	Abbatisse	Indéterminé	
Rector Beate Marie de Gajac .....	Xantonensis	Gageac-et-Rouillac	
Rectoria de Rouillas .....	episcopalis		
Prioratus de Pomporino .....	Sancti Euparchii Engolis- mensis sive de Tremo- lato. Fuit collata	Pomport	
Rector de Pomporino .....	pleno jure per vica- rium generalem Sar- latensem		
Rector Sancti Magni .....		St-Mayme (Pomport)	
Rector de Montecucco .....	de Tremolato	Mont-Cuq (St-Laurent-des- Vignes)	

Rector de Roffignaco .....	de Sadillaco. Fuit collata pleno jure per domi- num Petrum de Bay- naco tempore sui vi- cariatus.	Rouffignac-de-Sigoulès
Rector Sancti Laurentii .....	Capituli Petragoricensis	St-Laurent-des-Vignes
Rector Sancti Saturnini de Gravenales ..	Sancti Aviti	Gabanelle (St-Laurent-des- Vignes)
Ecclesia de Gravenales .....	Cadunensis	
Rector de Monguiard .....	Hospitalis	Serres-et-Montguyard
Prioratus Sancti Germani de Ledros ....	Sancti Augustini	St-Germain-le-Dros (Saus- gnac)
Rector Sancti Germani de Ledros .....	Lemovicensis.	
Rector de Fonroque .....	episcopalis	Fonroque
Rector Sancti Aviti de Heremo .....		Indéterminé
Rectoria de Anhaco .....	prioris Salvitatis, episcopalis	Agnac, cant. Lauzun
Rectoria de Monteilh .....	Episcopalis alias non.	Le Monteil (Lamonzie-Saint- Martin)

#### ARCHIPRESBYTERATUS DE BOUNIAGUES

Rector seu archipresbyter de Bouniagues		Bouniagues
Rector Sancti Aniani Montis Romani ....	episcopalis	St-Aigne
Rector de Verdon .....		Verdon
Prioratus Montis Romani seu Pontis Romani		Pontroumieu (St-Germain-et- Mons)
Rector Montis Romani seu Pontis Romani	de Castris	
Rector Sancti Germani .....		St-Germain-et-Mons
Rector de Faux .....	Capituli Petragoricensis	Faux
Rector de Montibus .....	de Yssigeaco	St-Germain-et-Mons
Rector Sancti Pastoris .....		Queyssel, cant. Lauzun
Prior Sancti Pastoris .....	de Silva	
Rector de Cadalech .....		Cadalech (St-Aubin-de-C.)
Rector Sancti Albini de Montibus .....	Hospitalis	St-Aubin-de-Lanquais
Rector Sancti Saturnini de Bardia .....		St-Cernin-de-la-Barde
Rector Sancte Lucie .....	episcopalis	Sainte-Luce (Saint-Cernin-de- la-Barde)
Rector Sancti Naxentii .....	Hospitalis	St-Naixent
Rector de Courtz .....		Cours-de-Piles
Rector de Colombier .....		Colombier
Rector Sancti Christophori .....	Capituli	St-Christophe (Bergerac)
Rector Beate Marie Magdalene .....	Petragoricensis	La Madeleine (Bergerac)
Rector de Monbazillac .....		Monbazillac

Rector de la Cona .....	de Paunat	La Conne (Bergerac)	
Rector de Compna .....	Magistri schol. Petragoricensis	Conne-de-la-Barde	
Rector Sancti Pardulphi .....	de Issigeaco	St-Perdoux	
Prioratus de Cahusaco .....		Cahuzac, cant. Castillonès	
Rector de Cahusaco .....		Unite	St-Seurin (Cahuzac)
Rector Sancti Sevarini .....			Ribagnac
Prior de Ribaniaco .....	de Paulnaco	Bridoire (Rouffignac - de - St. goufès)	
Rector de Ribaniaco .....		Issigeac	
Ecclesia de Bridoire .....		Boisse	
Rectoria sive decanatus de Issigeaco .....		Bardou	
Rector de Buxia .....	episcopalis	St-Quentin - du - Dropt, cant. Castillonès	
Rector de Bardou .....		Gassac (Cahuzac), cant. Castillonès	
Rector Sancti Quintini .....		Mazières - Nareaco, cant. Villeréal	
Rector de Agassas .....		Sancti Avtj	
Rector de Naresses .....	episcopalis	Born-de-Champs (Ste - Sabj. ne-B.)	
Rector de Born .....		Poujols (Saint - Carnin - de, Labarde)	
Rector Sancti Petri de Poujolz .....	nunc episcopalis	Douzains (L-et-G.)	
Ecclesia sive prioratus de Douzains .....	Hospitalis	Falgueyrat	
Rector de Falgueyrac .....	episcopalis	Monmarvès	
Rector de Monmarvès .....		Eyrenville	
Rector d'Ayrenvilla .....	de Yssigeaco	Saint-Dizier (Cavarc), cant. Castillonès	
Rector Sancti Desiderii .....		St-Front (St-Quentin), cant. Castillonès	
Rector Sancti Frontonis .....	episcopalis	Lalanduse, cant. Castillon. nès	
Rector de Monte Lato .....		Ferrensac, cant. Castillon. nès.	
Rector de Ferensaco .....	de Albugia	St-Cyprien (Issigeac)	
Rector Sancti Cypriani .....		Monmadalès	
Prioratus de Mommalès .....	de Yssigeaco	Petit-Boisse (Boisse)	
Rector de Mommalès .....			
Rector Sancti Saturnini .....			

Rector Beate Marie de Cavar .....	} Unita	} episcopalis	Cavarç, cant. Castillonès
Rector Sancte Radegondis .....			Sainte-Radegonde
Rector de Rupis Pino .....			Roquépins (Ste-Radegonde)
Rector Sancti Amandi .....			St-Amand-de-Boisse
Rector Sancti Leonis .....			St-Léon-d'Issigeac
Rector de Faurillas, unita cappitulo Yssi- glaci .....			Faurilles
Rector de Bournel. Nihil. Vacat. 11 .....		episcopalis	Bournel, cant. Villeréal
Rector de Lancaysset .....		Sti. Frontonis alias episcopalis	Varennès
Rector de Doyna .....	} Unite .....	} episcopi Sarlatensis et Agennensis pro media sive alternis vicibus	Doueyne (Castillonès)
Rector de Castillonès .....			Castillonès
Rector Sancti Gregorii .....			St-Grégoire, cant. Castillon- nès
Rector de Monte Alto .....		} episcopalis	Montaut
Rector de Mandacone .....			Mandacou
Rector Sancti Martini de Transfort. ....			St-Martin-Transfort (Ferran- sac), cant. Castillonès
Rector Sancti Caprasii .....		de Sadillaco	Saint-Capraise-d'Eymet
Rector Sancti Joannis de Dodrac .....		de Castris	Doudrac, cant. Villeréal
Rector de Montsaguel .....		de Yssigeaco	Monsaguel



11. La paroisse de Sainte-Madeleine de Bournel appartenait en 1520 au diocèse d'Agén (DURENGUES. *Pouillé du diocèse d'Agén*, p. 442).

## Note sur un modèle de vaisseau conservé au Musée de Périgueux

Von fliegenden Holländer wisst ihr ja  
Sein Schiff, wie es lebt, wie es lebt, seht ihr da <sup>1</sup>.

Au lieu d'évoquer le Vaisseau Fantôme, commencer cette notice par un aveu pénible serait plus honnête. Lorsqu'en 1981, pour les besoins d'une exposition sur l'Aventure, ce bateau a été exhumé des réserves du musée de Périgueux, nous ne pensions avoir affaire qu'à l'œuvre, centenaire ou à peine plus, d'un vieux marin désireux de revivre une lointaine jeunesse au fil de ses ultimes années. Il faut dire qu'avec sa coque noire et ses planchettes entassées dans la cale, il ne flattait guère le regard. Les ponts ont donc été sommairement remis en place et l'extérieur nettoyé en vue de son exhibition. Il n'en restait pas grand'chose, mais avait-il seulement été complet à un moment de son histoire ? C'était peu probable, car sur les éléments de mâture subsistant, rien n'indiquait qu'un gréement eût été fixé. De même, aucune trace d'arrachement des porte-haubans. De nombreuses pièces avaient disparu : le gouvernail avec la barre, la plate-forme de poulaine et les herpes, les moulures encadrant les sabords de la seconde batterie et certains dalots, etc..., la liste serait longue. Il ne restait qu'un ponton, mais quel beau ponton !

Un lion doré se dresse en figure de proue, tenant un écu fleurdelisé. Derrière lui, des peintures décoratives, tambours et faisceaux de drapeaux, dominent l'emplacement de la plate-forme de poulaine. La coque en bois résineux, d'une ligne harmonieuse, renflée vers l'avant, se relève d'un seul jet vers l'arrière jusqu'à la lisse d'hourdis. Au-dessus de la carène peinte en ton clair, alternent des bandes marron, noir, rouge et vert foncé, trouées de chaque bord par 20 sabords. Entre la lisse de plat-bord et la lisse de rabattue, se glissent de petits motifs de drapeaux et de tambours. Les bouteilles sont décorées de

1. Du Holländais volant que vous connaissez  
Vous voyez son bateau tel qu'il est en réalité. (Wagner).

feuillages dorés, ainsi que la poupe dont les herpes disparues laissent apparaître les jambettes. Au-dessus de la barre d'écusson, deux figures agenouillées encadrent un petit cartouche rond, vide. De part et d'autre on lit *Le Lion*, on verra plus tard ce qu'il convient de penser de cette inscription. Plus bas, subsiste une petite peinture dont le sujet semblerait être le triomphe de Neptune si son char n'était doté de quatre roues... Pour en terminer, précisons que le bateau mesure 1 m 15 de long, du lion de proue jusqu'au tableau arrière.

Logiquement, le mauvais état de cette maquette, l'absence, non seulement du gréement, mais de nombreux éléments arrachés un peu partout devraient lui ôter tout intérêt historique et réduire son rôle à n'être qu'une épave, juste bonne à évoquer quelque naufrage du Saint-Gérans ou de la Méduse. Seulement, elle demeure rare malgré ses mutilations. Les anciennes maquettes de navire sont très vulnérables et bien peu, d'ailleurs toujours anonymes, ont réussi à traverser les siècles. Elles sont de plusieurs sortes. D'abord les ex-voto, de construction souvent rudimentaire, mais pleins de charme, qu'on voyait autrefois à la voûte des églises. Nombreux en Flandres, ils y ont souffert des deux guerres. Ensuite les maquettes de chantier, destinées à l'instruction des charpentiers de marine. Leur but étant essentiellement didactique, elles ne sont en général ni peintes, ni décorées, et peuvent même être en kit, c'est-à-dire en éléments dissociables pour étudier les liaisons. Elles sont parfois à petite échelle, mais plus généralement de grandes dimensions (10 pieds, plus de 3 m). « Un architecte doit savoir peindre et crayonner, et faire un modèle qui fasse voir à l'œil et toucher au doigt la forme et figure de ce qu'on désire »<sup>2</sup>. Collectée dans les ports et arsenaux à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. et dans le cours du XIX<sup>e</sup>, une belle série d'exemplaires rescapés fait la gloire du musée de la Marine. Mais, ex-voto ou modèles de démonstration, seules quelques pièces exceptionnelles remontent au-delà de 1700. Le bateau qui nous occupe semble n'entrer dans aucune de ces catégories, trop technique pour un objet votif, et pas assez pour un sujet d'étude. Apparemment, il ne s'agit pas non plus d'une maquette d'atelier, comme celles qu'utilisaient les peintres de marine. Dans ce cas, elle aurait été complétée de façon plus fantaisiste.

Le premier à s'intéresser à ce bateau fut M. Barrier, ancien capitaine au long cours, qui, se fiant au nom inscrit à la poupe, crut y reconnaître le *Lion* de 64 canons, qui faisait partie de

2. R.P. FOURNIER. *Hydrographie*, Paris, 1667. Cité par Anthiaume.

l'escadre de La Clue en 1759, sous les ordres du capitaine Colbert Turgis. Le nôtre étant plus petit, il ne peut s'agir de lui. Rien à regretter, ce *Lion* ne brilla pas par son courage du côté de Gibraltar. Nous nous sommes adressés alors au musée de la Marine. Les patientes recherches de M<sup>me</sup> Marjolaine Matikhine réservaient une bonne surprise : le bateau était plus ancien, donc bien plus intéressant qu'il ne semblait à l'abord. Et même, selon la source la plus autorisée, il se rapprochait beaucoup de l'Alcion. Quoi ! Cette vieille coque vermoulue aurait été contemporaine des exploits du corsaire de Dunkerque, du célèbre Jean Bart ? On commença à la considérer avec un respect tout neuf, nonobstant sa décrépitude.

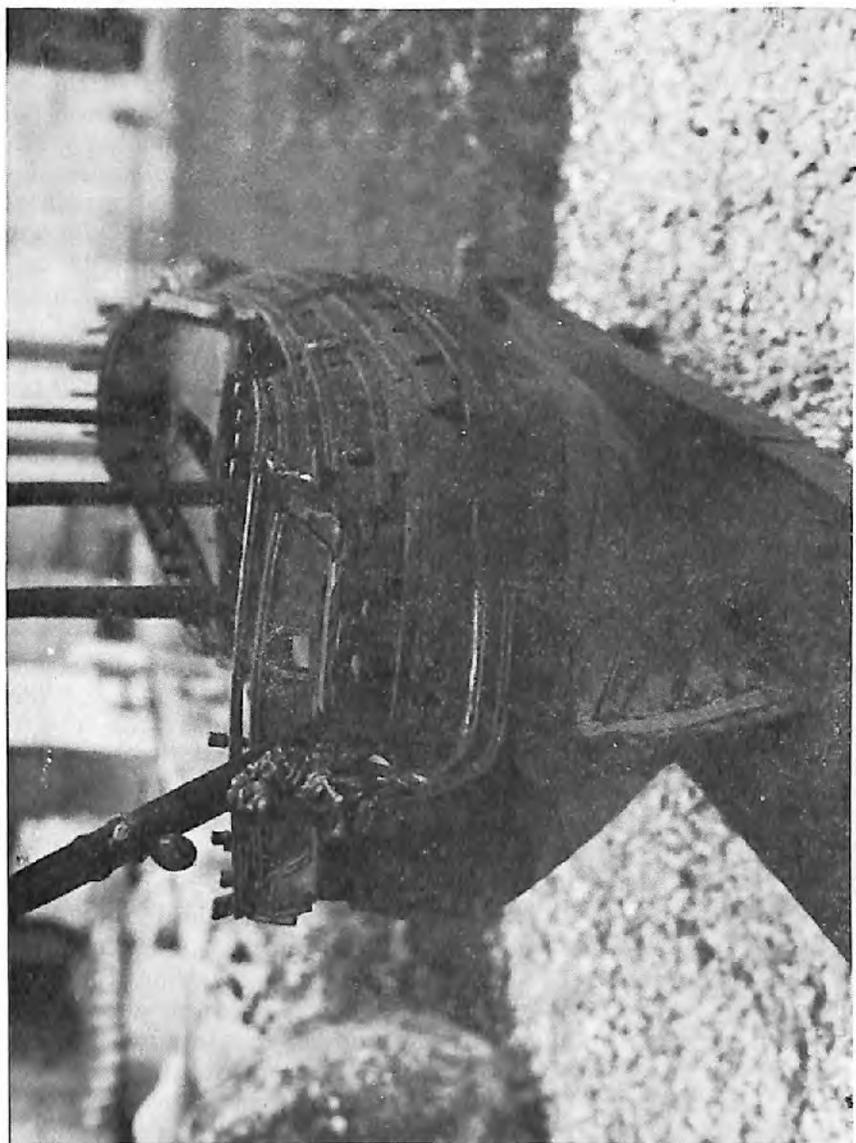
Cherchant une piste dans cette direction, nous avons, sur les conseils de M. Chapelet, peintre de la marine, demandé assistance à M. Jacky Messiaen, capitaine au long cours, érudit compatriote de Jean Bart. Il s'intéressa à la question, et en raison de plusieurs détails, penchait pour une œuvre du XVIII<sup>e</sup> s., ainsi que le conservateur du musée maritime d'Anvers qu'il avait contacté. Mais quels que soient la bonne volonté et le savoir, il est très difficile de se faire une idée exacte et définitive d'un objet incomparable au sens propre, dix fois réduit sur de petites photographies.

Comment sortir de l'impasse ? Les dieux nous furent alors propices, car M<sup>me</sup> Matikhine nous indiqua la possibilité de montrer le modèle, dans sa réalité, au meilleur spécialiste français en architecture navale ancienne, M. Jean Boudriot, auteur d'un ouvrage capital dans ce domaine <sup>3</sup>, et qui par chance habite l'été à une portée d'estafette de Périgueux. C'est à lui que nous devons l'essentiel de ces lignes, et c'est grâce à la sagacité de ses commentaires que nous avons pu, non résoudre le problème, mais le cerner de plus près. Nous lui en témoignons ici notre vive reconnaissance.

Après examen attentif, M. Boudriot pense pouvoir discerner trois époques dans l'histoire de ce modèle : construction de la coque à la fin du XVII<sup>e</sup> s., peinture et décoration dans le courant du XVIII<sup>e</sup>, transformation en jouet, d'où dégradation brutale, dans le cours du XIX<sup>e</sup>. Si l'on néglige cette division par étapes, il devient plus malaisé de concilier des caractères trop différents pour être contemporains.

Selon M. Boudriot, la construction de la coque est caracté-

3. Jean BOUDRIOT, *Le vaisseau de 74 canons. Traité pratique d'art naval*. Grenoble. Édition des 4 Seigneurs, 1973, 4 vol.



ristique de la seconde marine de Louis XIV, autour de 1690. Elle ne représente peut-être pas un bateau ayant réellement existé, mais doit s'inspirer d'un 46 canons, vaisseau de 4<sup>e</sup> ou de 5<sup>e</sup> rang, catégorie de petits bâtiments qui fut abandonnée au XVIII<sup>e</sup> s. Si son échelle est bien le 1/36<sup>e</sup>, il mesurait environ 110 pieds de long sur 30 de large. Des détails, comme le raccord des éléments de préceintes, effectué en coupe biaise et non perpendiculaire, trahissent la qualité de l'auteur, un charpentier professionnel sans aucun doute. De même, on a soigneusement indiqué le petit sabord de la couchette du maître-canonnière qui avoisine le sabord de retraite. En ce premier état, la coque devait être en bois naturel, sans autre ornement que la belle courbure des préceintes que n'interrompaient peut-être même pas les bouteilles. En revanche, la plate-forme de poulaine devait exister. Le bateau est à peu près conforme aux directives officielles de 1689 : « Les vaisseaux du 4<sup>e</sup> rang ont 120 piés de longueur, 32 1/2 de largeur, 14 1/2 de creux »<sup>4</sup>.

Selon l'un des plus fameux constructeurs, Hendryck, le maquereau devait être le poisson-modèle, cinq fois plus long que large, la plus grande largeur aux deux premières parties de sa longueur, les trois autres parties s'amenuisant jusqu'à la queue. Plus tard, la largeur diminuera par rapport à la longueur, et la plus grande largeur se situera au milieu. Comme le prescrit le règlement de 1673, l'écusson de notre modèle est rond, c'est-à-dire que la carène se prolonge en une seule ligne jusqu'à la lisse d'hourdis, au lieu de finir sur un écusson plat. En continuant les façons de l'arrière en courbe suivie jusqu'à la hauteur du pont de la 1<sup>re</sup> batterie, l'eau atteignait plus facilement le gouvernail, dont on réduisit alors les dimensions<sup>5</sup>. En outre, la continuité des bordages augmentait la résistance de la charpente. Mais la technique en était complexe et ce n'est que peu à peu que les ingénieurs l'appliquèrent, d'abord aux petits, puis aux grands bâtiments. On doit avouer d'ailleurs que si, sous la férule admirable de Colbert, la marine française a atteint un haut niveau, elle était partie d'assez bas. Richelieu constatant l'ignorance des maîtres de hache français, exigea qu'on ne bâtisse aucun navire de guerre sans le conseil de six ou sept des plus habiles charpentiers, assistés de deux maîtres-charpentiers *flamens* ou *anglois* très expérimentés. C'est d'eux lui qui fit venir de Hollande Hendryck, le futur construc-

4. Ordonnance de Louis XIV pour les armées navales et arsenaux de marine, 15 avril 1689.

5. Abbé A. ANTHIAUME, *Le navire, sa construction en France et principalement chez les Normands*, Paris, 1922.

teur de l'Alcyon <sup>6</sup>. Même en 1667, sur 4 ou 500 charpentiers de navires, « 3 ou 4 seulement savent les traits et proportions »<sup>7</sup>, ce qui obligea Louis XIV à faire, lui aussi, construire des vaisseaux en Hollande. Jusqu'à ce que la réorganisation entreprise par Colbert ait porté ses fruits, « les Hollandais donnaient des vaisseaux, des pilotes et des officiers à presque toute l'Europe »<sup>8</sup>.

Ceci amène une autre question au sujet de notre modèle. Après tout, au milieu de ces échanges de connaissances et de techniques, de cet espionnage industriel pratiqué par les envoyés de Colbert, notre bateau est-il purement français ? Justement, M. Boudriot en doute. Certains détails sont inhabituels, tels le fronteau du gaillard d'arrière, non rectiligne comme en France, mais en fer à cheval, la présence de blocs à réas pour écoule de grand voile vers la poupe, et surtout les têtes d'apertureaux dont la forme en carré élargi en haut est différente des françaises arrondies en boule. Il est vrai que les Hollandais partageaient avec les Anglais plusieurs de ces caractéristiques et qu'au début du XVIII<sup>e</sup>, les navires de la Compagnie des Indes portaient un gaillard d'arrière bâti aussi en courbe <sup>9</sup>. Si l'hypothèse anglaise est exacte, ce que M. Boudriot se garde d'affirmer, le modèle n'en fut pas moins francisé ensuite, car rien dans sa décoration ne rappelle l'Angleterre. Comme nous l'avons dit plus haut, il pense que le bateau ne fut orné que dans le cours du XVIII<sup>e</sup> s. Il serait souhaitable de pouvoir analyser chimiquement les peintures et de les dater, car les données du style ne sont pas très précises. Le décor n'est pas une copie de la réalité, mais une interprétation assez libre destinée à produire un heureux effet. Il est difficile de savoir à quelle époque les ponts et les mâts, en résineux, ont été exécutés. En tous cas, les parties dorées paraissent postérieures à la construction.

Le lion était très fréquemment utilisé en figure de proue dans la Royale de l'Ancien Régime, et même dans toute l'Europe. « Le lion devint, au XVII<sup>e</sup> s., la figure placée le plus ordinairement au bestion des navires, aussi, à cette époque, l'éperon fut-il souvent nommé le Lion »<sup>10</sup>. On le retrouvera encore longtemps plus tard, sur la célèbre frégate de Bougainville, la *Boudeuse*. Le règlement de 1785 supprimant la figure de proue

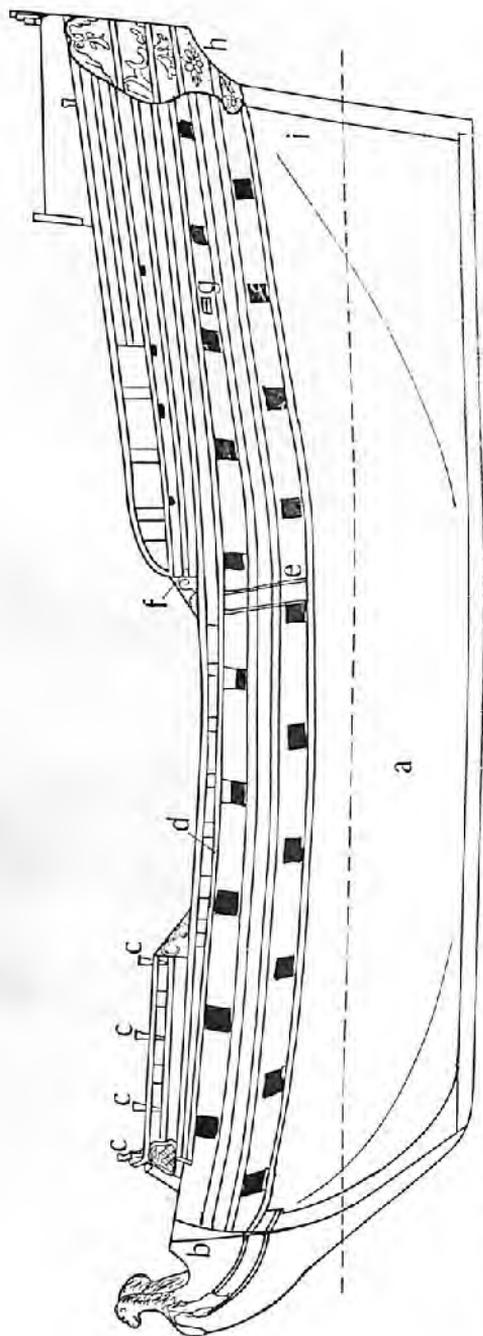
6. *Correspondance* d'Henri Escoubleau de Sourdis, Paris, 1839, t. III.

7. FOURNIER, *op. cit.*

8. DESLANDES, *Essai sur la marine des ancêtres*, Paris, 1768.

9. Björn LANDSTROM, *Histoire du voilier*, Paris, Albin Michel, 1969.

10. JAL, *Glossaire nautique*.



- a) **CARENÉ**. Partie immergée de la coque.
- b) Emplacement des **HERPES**, pièces de bois recourbées qui lient l'éperon au navire, de part et d'autre de l'étrave. Au-dessus de l'étrave, la **PLATE-FORME de POULAINÉ** est un plancher triangulaire à caillabottis, garni de filets sur les côtés. Sur le modèle, tous ces éléments existaient, mais ont disparu.
- c) **APOTUREAUX**. Allonges de certains membres qui dépassent le plat-bord et servant de tournage pour les amarrés.
- d) **LISSE de PLAT-BORD**.
- e) **ECHELLE**.
- f) **GRANDE RABATTUE**.
- g) **BLOC à REAS**. Caisse contenant une ou plusieurs poulies pour la manœuvre des cordages. L'**ÉCOUTE de GRAND VOILE** est une corde attachée à l'angle inférieur de la voile dont elle a pris le nom. On dit aussi, dans le cas qui nous occupe, la grande écoute.
- h) **BOUTEILLES**. Petites constructions qui remplacent à la fin du XVII<sup>e</sup> s. les galeries latérales de poupe. Leur nom vient de ce qu'elles ressemblent à une moitié de dame-jeanne.

au profit du seul écu fleurdelisé marquera le déclin de cette vieille coutume.

Cet écu fleurdelisé existe aussi sur notre bateau, mais bien que sollicité, il n'a pu nous fournir aucun renseignement. En un premier temps, sa forme en cœur et son fond rouge nous avaient fait envisager une origine flamande ou hollandaise possible. En effet, l'écu en cœur était connu aux Pays-Bas dès le XIV<sup>e</sup> s., et les armes de Soetwater en Flandres portaient « de gueules semé de fleurs de lis d'or, au lion d'argent brochant sur le tout ». Malheureusement cette piste s'effondra aussitôt sous l'analyse qu'en fit le savant héraldiste Jean Eybert. Rien n'autorise à croire ce blason étranger, la forme en cœur se retrouve sur des monuments français, quant à la couleur, elle est souvent déterminée simplement par le choix de peintures offert à l'artiste. Ainsi, sur la chaise à porteurs du musée, les armes d'Abzac sont interprétées en couleurs erronées. Sur la maquette moderne de la Couronne (gros vaisseau de 68 canons construit en 1629) conservée au musée de la Marine, le pavillon fleurdelisé du beaupré est rouge, mais la restitution est trop incertaine pour être prise au sérieux.

Au cas où les moulures dorées seraient contemporaines de la construction en bois, on s'explique mal que les petites échelles latérales débouchent, non à découvert sur le plat-bord, mais dans une butée rajoutée au bout de la grande rabattue. Pourtant les peintures de l'avant, des flancs et de la voûte d'arcasse sont tout à fait conformes aux productions des arsenaux de marine. De même, la silhouette des bouteilles, avec leurs parallèles horizontales et leur cul-de-lampe, est exacte, mais les feuillages n'ont guère de style défini.

Les nombreux manques dont souffre notre bateau font apparaître la poupe très nue en regard des cascades de sculptures dorées dont les grands vaisseaux s'énorgueillissaient. A vrai dire, cette dorure était réservée à quelques royales exceptions, les autres étant seulement peints en jaune. Au début, Colbert encourageait vivement le luxe du décor, « ad majorem regis gloriam », mais il se rendit vite compte de tous les inconvénients que comportaient les galeries surchargées (et même les jardins !), pour l'équilibre du bateau et des finances de l'État. Il y renonça donc à l'exemple des Anglais et des Hollandais, préférant finalement « des bâtiments non somptueux mais seulement solides et commodes »<sup>11</sup>. C'est le cas du nôtre, qui en outre ne fut jamais qu'un petit vaisseau sans prétentions.

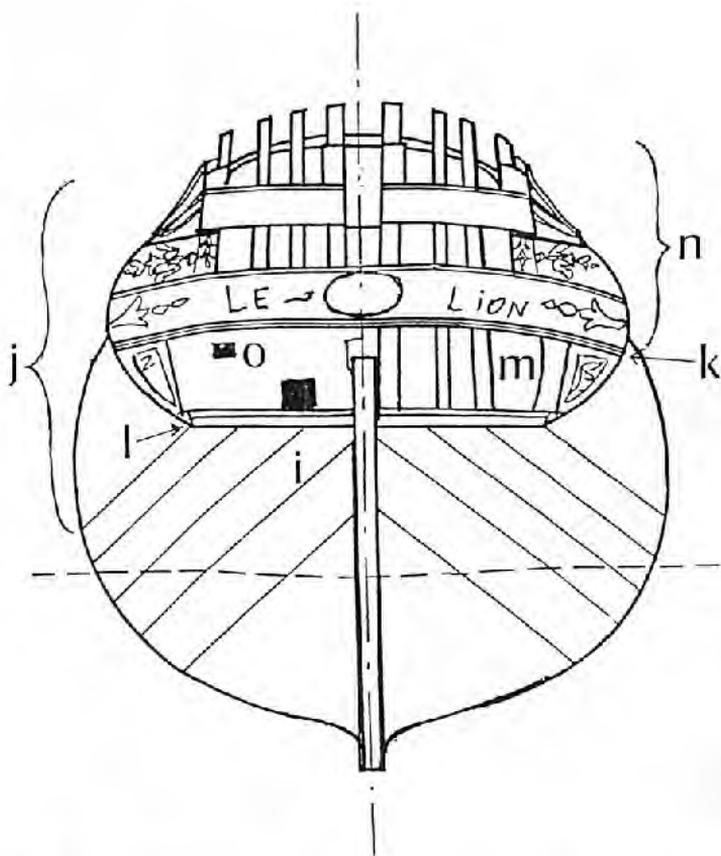
11. ANTHIAUME, *op. cit.*

Comme on s'en doute, le nom *Le Lion* pique la curiosité. La graphie en étant sûrement postérieure à l'exécution de la coque, nous avons cherché si quelque vague trace pouvait subsister d'une inscription antérieure. En principe, le nom aurait dû se trouver, en petites lettres, dans le cartouche central comme c'était l'usage au XVII<sup>e</sup> s. Louis XIV prescrivait en toute modestie : « Sa Majesté veut qu'il fasse peindre et dorer le nom à la poupe de chacun de ses vaisseaux; et si les estrangers n'en usent ainsi, elle est bien aise de leur en donner l'exemple, sa marine étant plus belle et plus parfaite qu'aucune de celles des nations étrangères »<sup>12</sup>. Mais ni sur les belles radiographies faites par le D<sup>r</sup> Brasier, ni sur les diapositives infrarouges réalisées par M<sup>me</sup> Delluc, nous n'avons pu déceler la moindre preuve d'un nom inscrit dans le cartouche. La graphie tardive du *Lion*, vraisemblablement d'époque romantique, nous amène à la troisième période discernée par M. Boudriot. Le modèle, dont la technique est dépassée depuis longtemps, dont l'aspect Ancien Régime n'est plus conforme au goût actuel, va connaître bien des déboires pendant le XIX<sup>e</sup> s. La carrière d'un jouet n'est pas de tout repos. Cette coque est trop légère sur l'eau, et pour le plaisir de ses jeunes bourreaux, on va ôter les ponts et aménagements intérieurs pour couler au fond une large flaque de plomb fondu qui améliorera un peu la stabilité. Ce lest a pesé anormalement sur la carène qui n'était pas prévue pour cet usage. Elle s'est déformée asymétriquement sous le poids et les planches des bordages extérieurs se sont même un peu écartées. Un capitaine en culottes courtes le fait naviguer sur le bassin d'un château, baptisé d'un nom banal et nanti d'une cargaison de quelques coquilles d'escargots. Fin peu glorieuse...

Il faut maintenant insister sur l'idée que rien n'est certain dans l'histoire de ce modèle. Nombreux sont les détails presque inconciliables et aucun schéma de datation n'est réellement satisfaisant pour l'esprit. Nous nous sommes arrêtés, non à des certitudes, mais aux hypothèses raisonnables de M. Boudriot dont la voix autorisée se refuse à être catégorique. Nous considérons les commentaires qui précèdent comme le point de départ d'études ultérieures plus approfondies qui restent à entreprendre.

Ce malheureux vaisseau était décidément voué au brouillard, car s'il figure dans les collections du musée, c'est en fraude, pourrait-on dire. Il ne portait pas de numéro d'inventaire et

12. Seignelay à de Seuil, 31 octobre 1678.



- i) FAÇONS d'ARRIERE. Planches de bordage avoisinant la partie émergée de l'étambot.
- j) ARCASSE. Couple sur lequel était montée la façade extérieure de l'arrière du vaisseau. Par extension, la poupe.
- k) BARRE d'ECUSSON. Nom donné jadis à cette barre parce qu'elle limitait en haut une partie plate en forme d'écusson comme on peut en voir à l'arrière des chaloupes.
- l) LISSE d'HOURLDIS. Barre inférieure à la barre d'écusson.
- m) VOÛTE d'ARCASSE. Espace concave compris entre la barre d'écusson et la lisse de hourdis.
- n) TABLEAU. Partie plate de la poupe qui surmonte la voûte d'arcasse. Les jambettes, pièces de bois verticales, étaient cachées par les herpes qui formaient la façade du tableau.
- o) SABORD de la couchette du maître-canonnier. Plus bas, le sabord de retraite.

aucune pièce d'archives, aucun catalogue ne le mentionne. Il est entré Dieu sait quand et son arrivée n'a pas été enregistrée. Nous en sommes donc réduits aux conjectures les plus hasardeuses. Il était déjà là en 1933, date de la mort du marquis de Fayolle. Homme d'une vaste culture, entouré d'amateurs passionnés, celui-ci a tenu à jour des registres qu'envieraient bien des musées de province, mais il est possible aussi que le mauvais état de la maquette la lui ait fait considérer comme objet négligeable qu'on numérottera quand on aura le temps.

Lorsque M. Boudriot fit allusion à un rapprochement éventuel avec l'Alcion, d'autres questions se posèrent. Comment l'œuvre d'un maître de hache de Dunkerque avait-elle pu s'échouer en Périgord ? Le D<sup>r</sup> Delluc, président de notre Société, nous signala alors l'existence de descendants de Jean Bart dans la région. Magdeleine-Marie Bart, sa fille, épousa en effet Marc de Labarthe, de Saint-Cyprien, et fut à l'origine de la seconde branche survivante des Bart, la première, issue aussi d'une fille, habitant la Bourgogne. Inutile de se perdre ici dans des méandres généalogiques<sup>13</sup>. Retenons que par l'intermédiaire des Carbonnier de Marzac, le comte Alphonse de Fleurieu se trouva détenteur des souvenirs du corsaire conservés depuis 200 ans dans la famille. Or le comte de Fleurieu entretenait des liens étroits avec le musée de Périgueux. Hôte de son frère aîné qui appréciait ses recherches, cette personnalité hors du commun, cartographe, grand voyageur et collectionneur impénitent, parait le château de Marzac de l'aura de scandale que suscitent les fils de famille au comportement original. En 1907, n'avait-il pas ramené du Japon comme domestique le futur peintre Foujita ? Le musée de Périgueux n'eut qu'à se louer de cet anticonformisme, car le comte de Fleurieu offrit des séries ethnographiques remarquables, rapportées de régions aussi isolées que le centre de l'Australie ou les îles du lac Victoria.

L'ascendance paternelle du comte de Fleurieu le rattache au grand Charles-Pierre Claret de Fleurieu qui fit, sous Louis XVI et après, la plus brillante des carrières dans les services de la marine<sup>14</sup>. C'est à la même époque que Duhamel du

13. Baron DU ROURE de Paulin, dans *Carnet de la Sabretache*, fév. 1911. L'auteur y étudia la descendance périgourdine de Jean Bart.

14. Charles-Pierre Claret de Fleurieu (1738-1810). Auteur précoce d'un *Mémoire sur la construction des navires*, il met au point une nouvelle montre marine et l'expérimenta sur l'Isis. Directeur des ports et arsenaux, ministre de la marine et des colonies sous Louis XVI, gouverneur du dauphin, il joua un rôle important dans les succès navals français au cours de la guerre d'indépendance. Couvert d'honneurs sous Napoléon, il meurt sans avoir achevé son *Histoire générale de la navigation de tous les temps*, et est enterré au Panthéon.

Monceau commença pour le roi la collection de modèles de chantier dont nous avons parlé plus haut. Il existait donc en Périgord une famille ayant des attaches dans la marine de l'Ancien Régime. Notre bateau provient-il de cette source ? Fit-il partie des objets hétéroclites dont Alphonse de Fleurieu s'enfourait au château de Marzac ? Sa nièce ne se souvient pas l'avoir vu pendant son enfance. L'absence de pièce d'eau interdit de penser que le Lion pût y naviguer, non plus qu'à Puymartin et à Reignac que tenait aussi la descendance de Jean Bart. Rien, absolument rien, n'autorise à croire qu'il y eut un lien entre la maquette et la famille de Fleurieu. Si on connaît la situation actuelle des petites cuillers offertes par Louis XIV à Jean Bart et qui se trouvaient encore à Marzac il y a quelques décennies, il est impossible en revanche d'identifier le vaisseau comme ayant appartenu aux mêmes collections.

Alors pourquoi se pencher sur lui puisque finalement nous n'aboutissons qu'à des points d'interrogation ? Parce que l'espoir nous demeure qu'un élément nouveau surgisse, qu'un érudit de notre Société ou d'ailleurs puisse jeter une lueur sur l'histoire obscure de cette épave émaillée de contradictions.

Françoise SOUBEYRAN.

---

## Sauvetage d'un puisard gallo-romain du 1<sup>er</sup> siècle rue Romaine à Périgueux

Les travaux de fondations réalisés au cours du mois d'août 1977, à l'angle de la rue Romaine et l'angle de la place de la Cité à Périgueux, ont mis au jour des niveaux gallo-romains et médiévaux (voir fig. 1 et 2). Malheureusement, lors de notre arrivée, le décaissement avait déjà été réalisé. De ce fait, nous sommes intervenus au fond d'un grand trou aux parois impressionnantes, d'une hauteur de 4 à 5 mètres. L'un des niveaux gallo-romains qui était apparent dans la paroi Ouest, carré VII, a déjà fait l'objet d'une publication (Chevillot, 1982 a), de même que des fosses ovoïdes médiévales (Lacombe, 1981) et un niveau du début du haut Moyen Age (Pichonneau, 1979).

Cette fouille a été effectuée en coordination avec la direction des Antiquités historiques d'Aquitaine et l'entreprise Dagand<sup>1</sup> par l'équipe bénévole de la commission de recherche de notre Société<sup>2</sup>. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner (Chevillot, 1981 a), en raison du degré de destruction du site au moment de notre intervention, nous n'avons pu que constater les dégâts et tenter de les limiter. Ce qui explique le relevé des stratigraphies des parois et la fouille éventuelle des rares structures encore existantes. Ce fut notamment le cas pour ce puisard qui a miraculeusement échappé au laminage du bulldozer du fait de son enfouissement.

### I. — LE PUISARD ET LA STRATIGRAPHIE DU CARRÉ III

1. — *La stratigraphie du carré III* : Le puisard a été découvert fortuitement sur le sol de nivellement du bulldozer,

1. C'est grâce à la compréhension du chef de chantier de l'entreprise Dagand, mais aussi d'une partie du personnel, que cette opération a pu se dérouler dans des conditions acceptables.
2. L'équipe qui a assuré le sauvetage était composée de M<sup>lle</sup> Claudine Girardy et Annick Dulluc, de M<sup>me</sup> Jacqueline Lacombe et de MM. Christian Chevillot, Claude Lacombe, Alain Parade, Jean-François Pichonneau et Romain et Amaury Soubeyran. Nous avons également bénéficié de l'aide temporaire de MM. René Bourland et François Veber. Que tous trouvent ici l'assurance de notre vive gratitude. Toutefois, nous remercierons plus particulièrement notre ami Claude Lacombe qui nous a souvent remplacé dans la journée au cours du mois d'août 1977 et qui a assuré ou dirigé l'ensemble de la fouille.

un peu en avant de la paroi Est du carré III (fig. 1 n° 2). Cette structure n'était absolument pas discernable car les engins mécaniques avaient égalisé tout le fond de fouille. Le repérage, puis la fouille de cette fosse, furent le résultat de sondages répétés le long des parois. A noter que cette fouille entraîna la découverte d'une fosse ovoïde médiévale située dans son prolongement et un peu au-dessus (fig. 2 et fig. 3 n° 3). Les conditions mêmes de la fouille de ce puisard nous laissent peu de chances de connaître à quelles structures il se rattachait, ce qui est bien regrettable.

La stratigraphie de la paroi Est du carré III est constituée par des strates médiévales et gallo-romaines qui reposent directement sur un niveau de grave (fig. 2 et 3). Le puisard, ainsi que la fosse ovoïde médiévale (à sa base du moins), ont été creusés dans le niveau de grave. Ce niveau était recouvert par une couche de terre meuble de couleur brune (couche 3) qui renfermait un peu de mobilier attribuable à la période gallo-romaine, mais trop pauvre pour être caractéristique. Elle était surmontée par deux strates d'épaisseur assez importante (couches 2' et 2) qui ont également livré du mobilier gallo-romain. Ces deux niveaux étaient sommés (dans les carrés I et II notamment) d'un sol en terre battue de couleur jaune-orangé. A remarquer, à droite du carré III, la présence d'un lit de charbons de bois (fig. 2). Enfin, une couche (C 1) surmontait l'ensemble. Elle contenait du mobilier médiéval et moderne.

2. — *La stratigraphie du puisard* : Elle est la suivante :

— une couche d'une épaisseur de 8 à 10 cm, manifestement remaniée par les passages répétés du bulldozer;

— une couche en place, d'une épaisseur de 7 à 8 cm (fig. 2 et 3), constituée d'une terre noire farcie de minuscules charbons de bois, sauf dans la zone Sud qui était faite d'une terre brun-clair qui enrobait un cailloutis;

— un mince niveau de terre à l'aspect verdâtre, très typique de ce genre de structure, qui enrobait un lit de pierres disposé horizontalement, marquait la séparation avec la couche 2. Sous ce lit de pierres, nous avons découvert une grande quantité de *pectens* disposés à plat, ainsi que des huîtres, mais qui étaient plus particulièrement rassemblées dans la zone Sud. Notons que pour des commodités de fouille, nous avons scindé ce niveau en deux strates, couches 2 et 3, en fait il s'agit d'un seul et même remplissage (fig. 2 et 3). Nous avons constaté la présence de 2 tuiles posées verticalement et une horizontalement

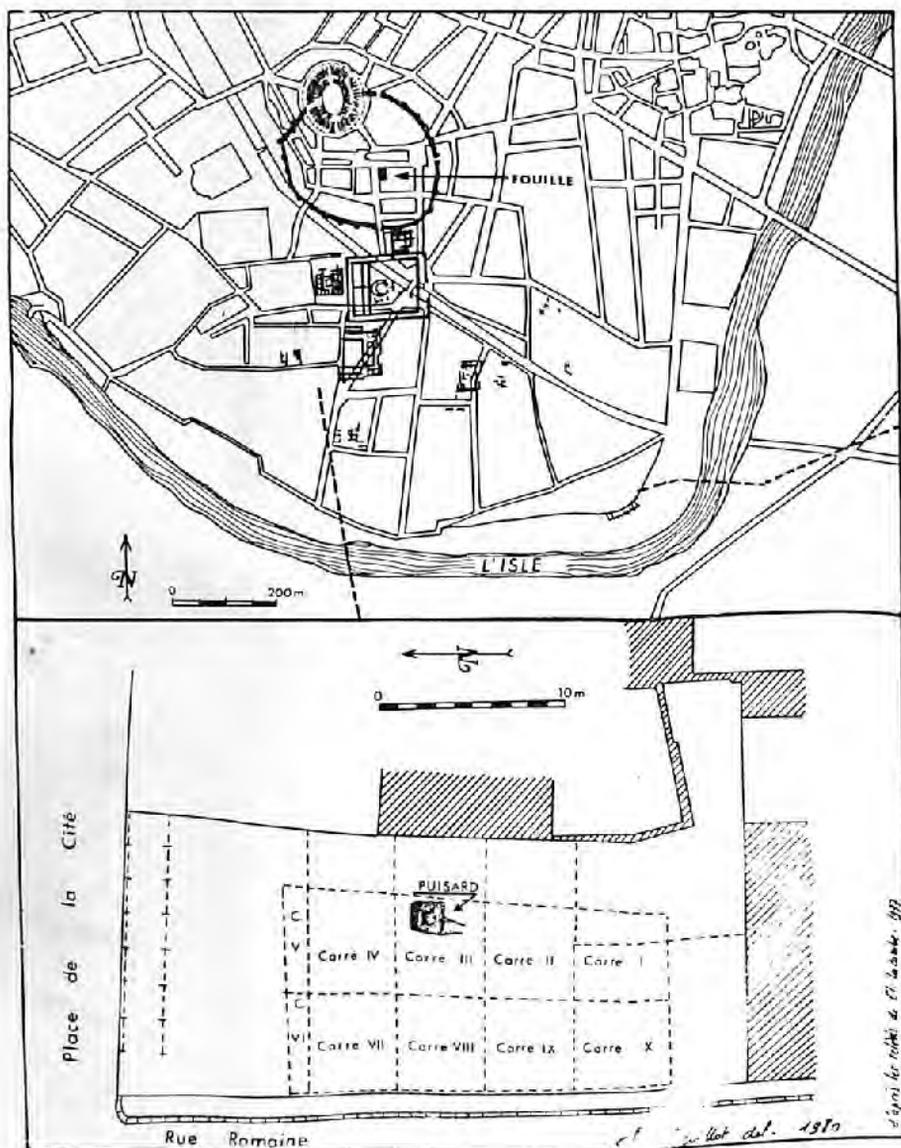


Figure 1 - Plan de situation de la fouille de la rue Romaine et de la structure.

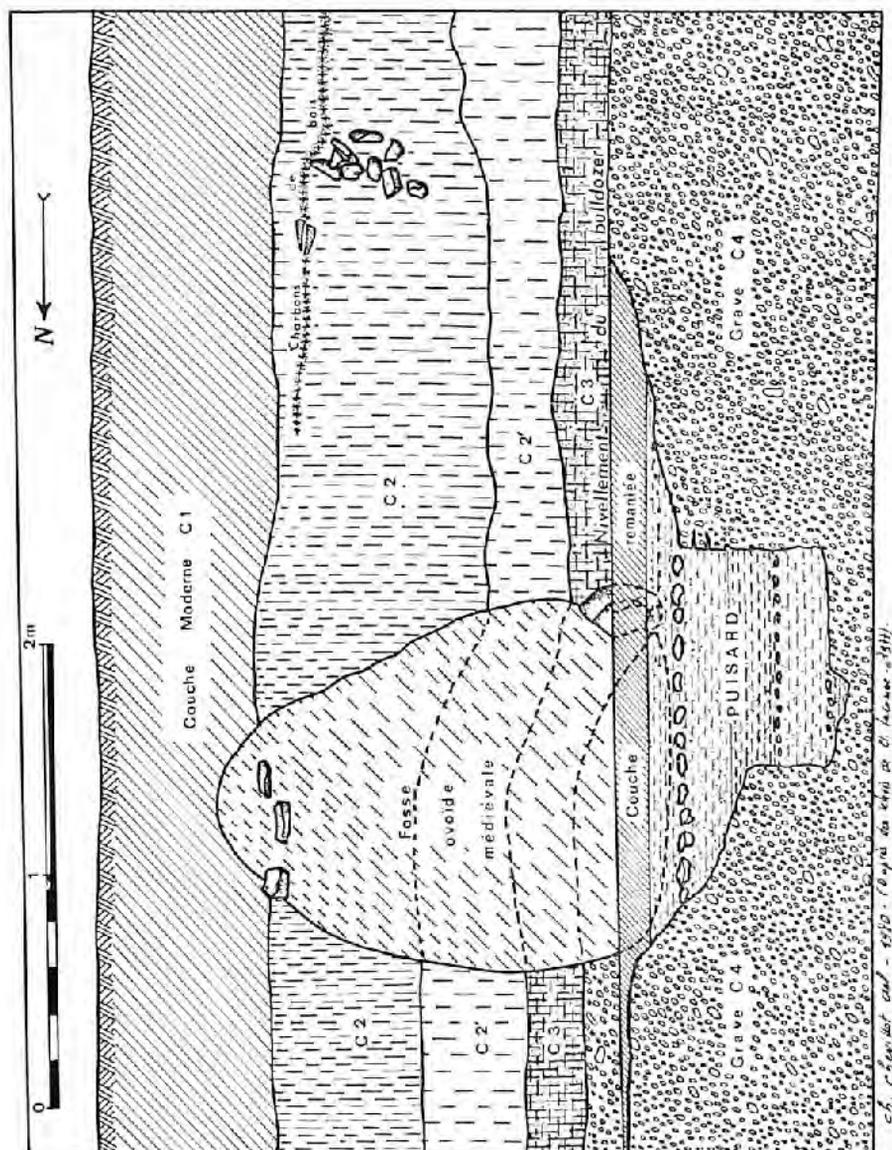


Figure 2 - Coupe sagittale de la paroi Est de la fouille, carré III  
 (Le puisard n'est pas dans l'axe de la paroi, mais légèrement en avant).

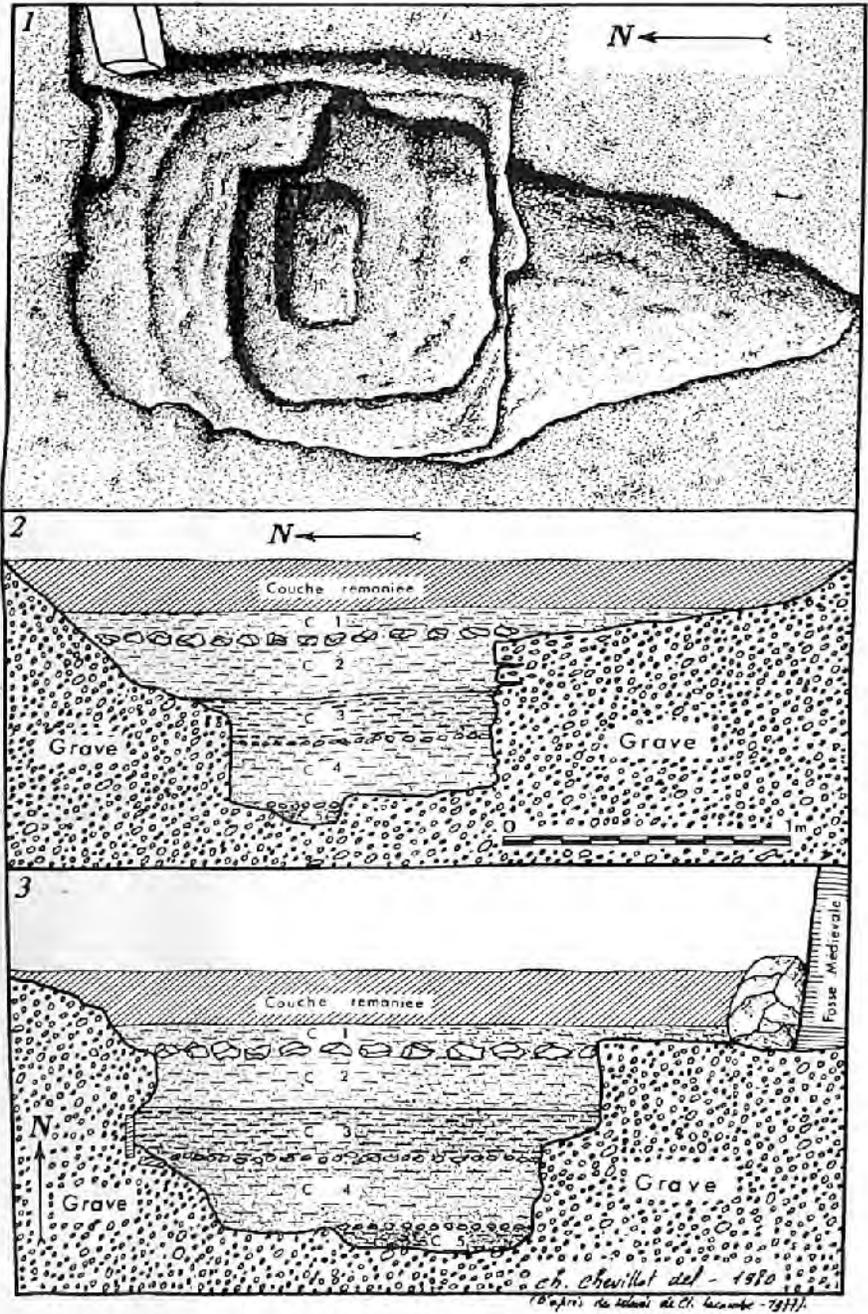


Figure 3 - Plan et coupes du puisard du carré III.

contre la paroi Ouest, sous un encorbellement de grave (fig. 3 n° 3);

— les couches 3 et 4 étaient séparées par un petit lit de cailloux et de grave, ce qui tendrait à prouver qu'il y a eu abandon momentané de cette structure, mais de courte durée si l'on en juge à sa faible épaisseur. Ce qui étonne avec cette couche apparemment bien scellée, c'est que des tessons d'un tripode se recollent parfaitement, de la couche 4 à la couche 2, ce qui indique un remaniement au moment du remplissage de la couche 2;

— les couches 4 et 5 sont séparées par un niveau de grave assez net qui correspond probablement à un effondrement des parois pendant une période d'abandon du puisard. Le niveau 5 est de faible puissance, réduit en fait à une simple cavité quadrangulaire située au fond de la fosse (fig. 3).

Cette petite structure paraît donc avoir connu une période d'utilisation relativement longue et subi diverses modifications dans ses dépôts, peut-être des nettoyages qui sont matérialisés par les différents nivellements. Son ultime destination comme dépotoir ne fait aucun doute, les dépôts verdâtres rencontrés à partir de la couche n° 2 sont assez significatifs. Cependant, il est impossible d'affirmer que sa fonction originelle correspondait à cet usage bien précis, d'autant qu'il n'est plus possible d'apprécier les bâtiments ou structures auxquels elle était rattachée.

## II. — LE MOBILIER METALLIQUE

### 1. — Mobilier en bronze :

a) *Fibule du type « d'Aucissa »*. Cette fibule a été découverte sur la paroi Ouest, au contact de la couche 1 et de la zone remaniée. C'est une fibule à charnière qui représente le type classique de la fibule dite d'Aucissa, dans sa variété B (Feugère, p. 119, fig. 13 b). Ce modèle semble être apparu précocement, certainement dans une période antérieure à 15 avant J.-C., pour connaître par la suite une grande vogue durant toute la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère (Feugère, p. 119-120). Pourtant, un modèle très proche du nôtre est signalé dans un niveau flavien du site d'Argentomagus (Albert et Fauduet, p. 208, pl. XVI, n° 124). Il s'agit cependant d'un cas isolé pour le moment.

Notre exemplaire, dont il manque l'ardillon, a un arc étroit, légèrement triangulaire et un décor de 3 côtes (fig. 4 n° 1). Les

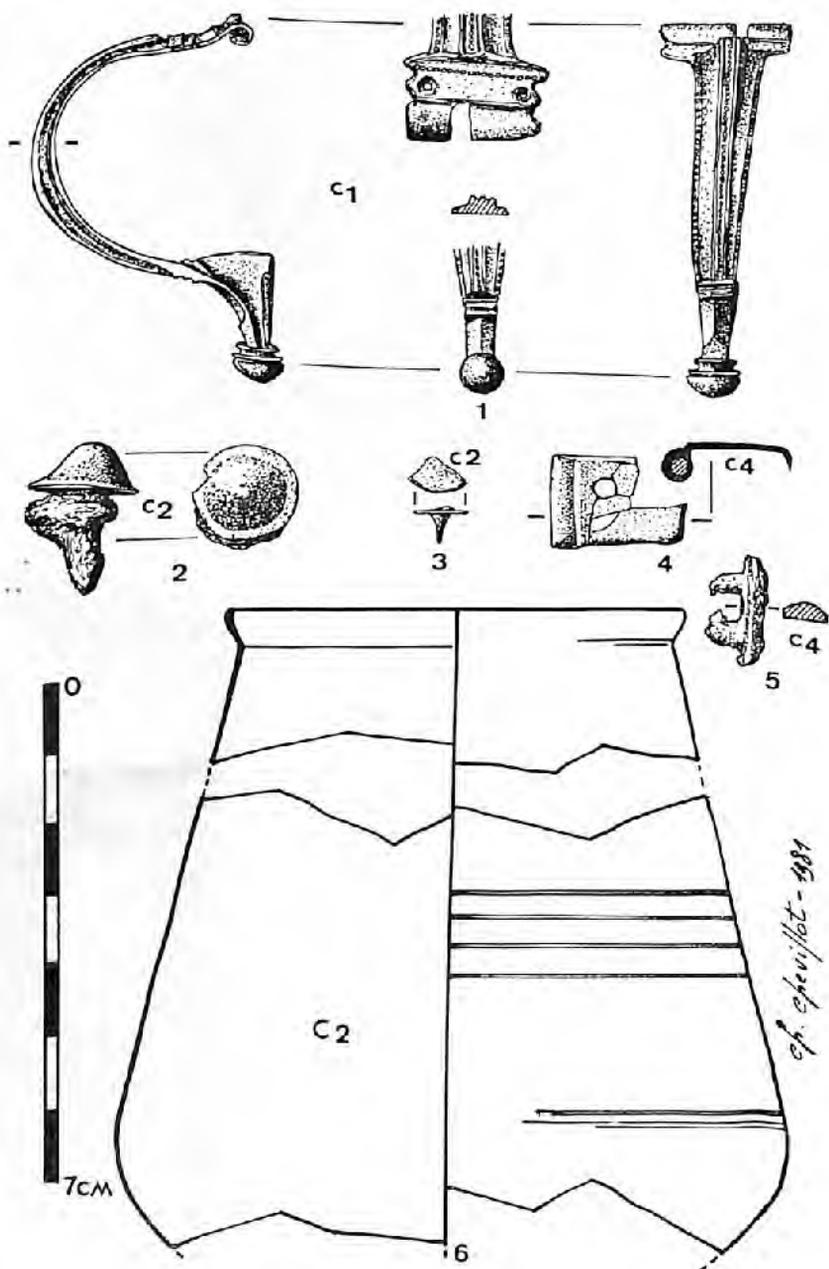


Figure 4 - Mobilier métallique et verrerie.

deux côtes latérales sont constituées d'un grênétis externe séparé de l'arc par un filet en relief. La côte centrale reprend ce motif en enserrant une ligne de grênétis entre deux filets en relief. À remarquer qu'une ligne de grênétis vient souligner la base de l'arc sur la plaque de charnière. Le pied, terminé par une boule et des motifs moulurés, est court, de même que le porte-ardillon.

Le contexte de la couche 1 est dans l'ensemble compris entre 40 et 80 de notre ère, mais certains éléments pourraient être plus tardifs. Notre fibule se trouve donc dans un contexte plus tardif que les autres exemplaires connus, cependant n'oublions pas qu'il s'agit d'une pièce brisée, donc probablement jetée, et qui a pu subir un déplacement lors de remaniements du puisard. La production de ce type de fibule s'est essentiellement faite dans le premier tiers du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère et paraît s'être poursuivie jusque vers la fin du règne de Claude (Feugère, p. 120). Seule exception, la fibule d'Ancissa, variété B, découverte dans une zone de crémation de l'époque flavienne du site d'Argentomagus (Albert et Fauduet, p. 208, n° 124), donc dans un contexte comparable au nôtre.

À notre connaissance, ce type de fibule n'est représenté à Périgueux que par cet exemplaire, alors qu'il s'agit d'un modèle gaulois très courant et qui a connu une vaste diffusion, d'Olympie aux portes de la Sibérie, en passant par la Turquie, Israël et Dura-Europas (Feugère, p. 120).

*b) Clous en bronze.* Ces deux clous proviennent de la couche 2. L'un présente une grosse tête conique à base évasée, sa pointe est prise dans un élément d'objet en fer fortement oxydé (fig. 4 n° 2). L'autre est un petit clou à tête plate et pointe courte (fig. 4 n° 3).

*c) Divers.* Nous avons trouvé dans la couche 4 une espèce de charnière de très petite taille (fig. 4 n° 4) ainsi qu'une agrafe en bronze très oxydée (fig. 4 n° 5).

## 2. — Mobilier en fer :

*a) Les clous.* Plus d'une centaine de clous forgés de section quadrangulaire et à tête plate proviennent de l'ensemble des strates du puisard (non représentés).

*b) Divers.* À remarquer la présence d'une pièce de forme carrée, percée en son centre d'un trou circulaire et de fragments de plaques dont certaines sont rivetées. Notons enfin la présence de scories de fonte de fer.

## III. — LA VERRERIE

La verrerie est représentée par 42 menus fragments dont il est difficile, pour la plupart, de préciser le profil ou le type de vase d'origine. Il est cependant intéressant de noter qu'un seul témoin a été obtenu par le procédé du moulage; tout le reste de la vaisselle a été produit par soufflage. La majorité des récipients est en verre translucide avec une légère coloration bleutée ou verdâtre provoquée par des impuretés métalliques; seuls trois fragments se distinguent par leur couleur vert émeraude ou bleu outre-mer intense.

Les formes ou profils reconnus, la forte prédominance des parois soufflées, la teinte même des verres en font des productions qui se situent à partir d'Auguste et ne dépassent pas la fin du 1<sup>er</sup> s. de notre ère.

*Formes reconnues.* Elles sont au nombre de cinq, mais la plupart des fragments indétectables se rapportent à des récipients de forme fermée.

\* 1 — Paroi et lèvres de gobelet soufflé, en verre translucide légèrement laiteux de la forme Isings 3 (Isings 1957); la panse est ornée de 4 filets incisés à la meule (*Wheel cut lines* de Isings). Ce modèle est connu au 1<sup>er</sup> s. Epaisseur de la paroi : 0,8 mm. (fig. 4 n° 6).

2 — Gobelet en verre soufflé légèrement bleuté du type Isings 33. La paroi est agrémentée d'une résille en relief, obtenue par application à chaud d'un fil de verre qui dessine une sorte d'arcature. Certains de ces gobelets pourraient être originaires de l'Italie du Nord ou de la Suisse du Sud, et apparaître vers l'époque de Claude-Néron (Morin). Epaisseur de la paroi : 0,8 à 1,2 mm. (fig. 5 n° 6).

3 — Bol ou coupe en verre soufflé bleuté de la forme Isings 42-43, datable du 1<sup>er</sup> s. (fig. 5 n° 1). Epaisseur : 0,7 à 1,3 mm.

4 — Fragment de col d'unguentarium en verre laiteux.

5 — Tronçon d'agitateur torsadé en pâte de verre verdâtre. Ces objets sont courants entre Auguste/Tibère et la fin du 1<sup>er</sup> s. Un exemplaire semblable figure à Limoges dans un contexte des 3 premiers quarts du 1<sup>er</sup> s. (Loustaud, 1971, p. 133, fig. 30, 299). Haul. conservée : 46 mm.; Ø 6,8 mm. (fig. 5 n° 4).

6 — Deux anses dont l'une, nervurée en verre bleu verdâtre, appartient à un flacon à épaulement (fig. 5 n° 3).

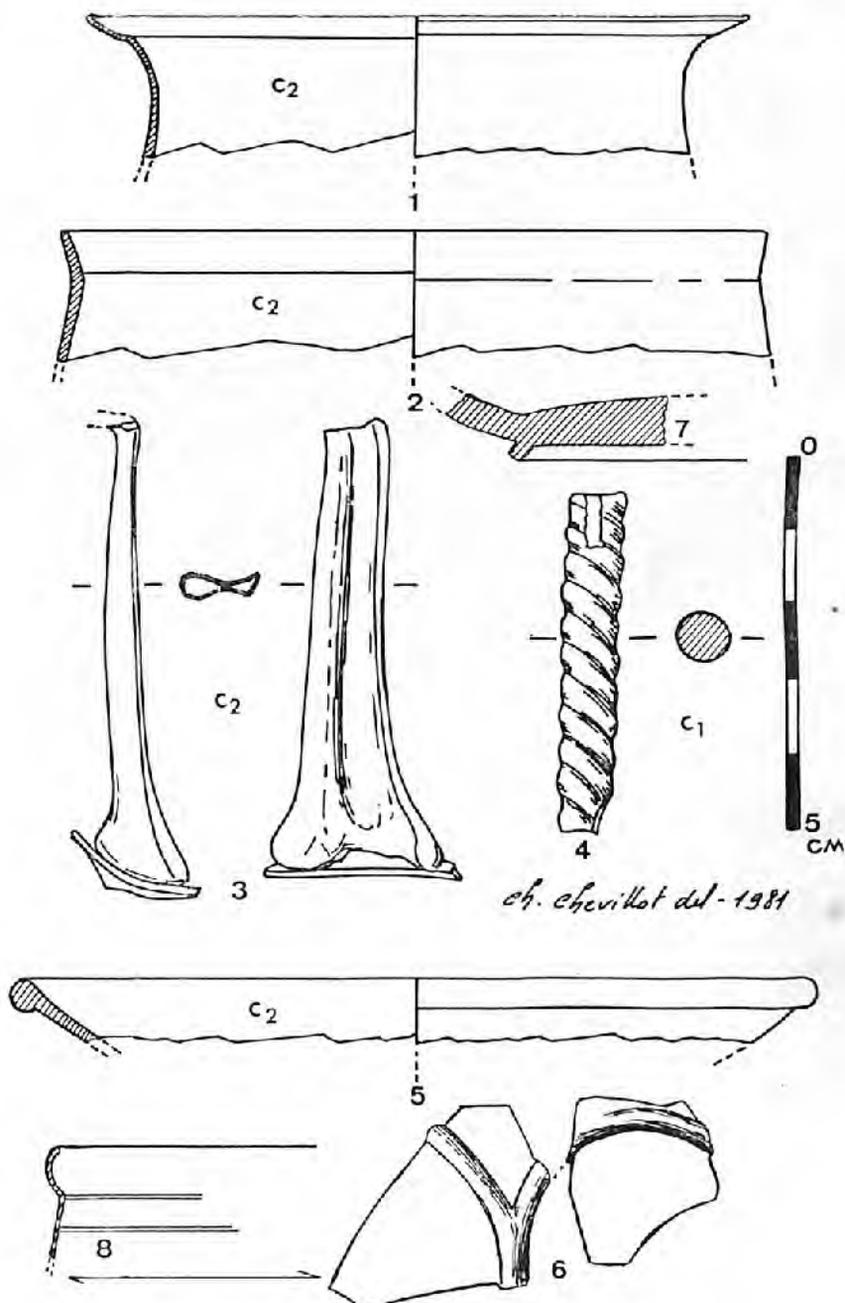


Figure 5 - Verrerie.

7 — Le seul témoin en verre moulé s'apparente à une patère à pied annulaire de hauteur réduite, en verre vert-émeraude, de la forme 5 (?) de Isings. Il pourrait se cantonner dans la première moitié du 1<sup>er</sup> s. (fig. 5 n° 7).

#### IV. — LA CERAMIQUE SIGILLÉE

1. — *Fragment de moule*. Nous avons trouvé un minuscule fragment de moule à céramique sigillée dans la couche 4, donc dans le fond de cette structure (voir fig. 6 A et B). Sa position même dans une strate profonde, ce qui exclut tout bouleversement récent comme cela a été vérifié par la fouille, est particulièrement importante. Etant donné le caractère exceptionnel de cette découverte sur le site de Périgueux, et n'étant nullement spécialistes de ce type d'objet, nous avons fait appel à Alain Vernhet, qui a bien voulu nous apporter les précisions suivantes<sup>3</sup> : « Il s'agit d'un fragment de moule de gobelet (Knorr 78 ou gobelet) datable de la période Tibère/Claude d'après le décor. La pâte très dure et micacée ne peut absolument pas provenir de la Graufesenque et ne semble pas provenir non plus de Montans. Atelier à Périgueux ».

Ces indications présentent bien évidemment un grand intérêt car cela laisse supposer qu'il existait probablement un atelier de fabrication de céramique sigillée à Périgueux au cours de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. C'est un élément tout à fait nouveau et de première importance pour le site antique de Périgueux. Souhaitons que les découvertes futures viennent confirmer cet état de choses. L'apport chronologique de ce fragment de moule est lui aussi intéressant dans la mesure où il confirme une prédominance de l'utilisation de cette fosse entre les périodes de Tibère/Claude.

2. — *Tessons*. La céramique sigillée du puisard n'est pas très abondante. A part quelques exemplaires, les tessons qui la composent sont de dimensions réduites; certains même sont de simples éclats ou trop petits pour permettre une détermination de la forme du vase, et, pour cette raison, ils n'ont pas été pris en compte dans cette étude.

a) *Les formes lisses*. Elles sont assez variées typologiquement et chronologiquement, mais rares sont les fragments suffisamment importants pour donner une idée précise des dimen-

3. Il nous est agréable de remercier ici M. Alain Vernhet, directeur des fouilles de la Graufesenque, pour son aide et les précieuses indications qu'il a bien voulu nous fournir.

sions du vase du diamètre supérieur en particulier. Tous ces récipients sont des productions de Gaule méridionale, sans qu'il soit généralement possible de déterminer leur lieu de fabrication précis — Montans, la Graufesenque ou autre. Quelques formes, les plus précoces, sont influencées par les productions italiques.

Fig. 7 n° 1 : Assiette à lèvre pendante et à division tripartite de la paroi interne, dérivée du type Goudineau 17 B (Goudineau, p. 291). C'est un type courant dans les productions libériennes de Gaule méridionale (type Drag. 19) (Mary, p. 15-16, fig. 3 n° 1 à 6; — Martin et Garnier, 2, p. 151-152, fig. 3 n° 7 à 12).

Fig. 7 n° 2 : Tasse de type Drag. 27 précoce, dérivée du type Goudineau 32 b. La partie convexe supérieure est guillochée, et la lèvre n'est plus moulurée (Mary, p. 21-22, fig. 7; — Martin et Garnier, p. 158). Après Tibère, la forme Drag. 27 est produite pendant tout le 1<sup>er</sup> siècle, sans guillochage et avec une petite lèvre, comme sur le n° 3.

Fig. 7 n° 4 : Tasse de type Ritt. 5 dérivant de Goudineau 27. La partie supérieure de la paroi est divisée extérieurement en trois zones convexe, concave, convexe, souvent guillochées sur les exemplaires précoces (Mary, p. 16, fig. 3 n° 9 à 13 et p. 19; — Martin et Garnier, p. 154).

Fig. 7 n° 5 et 6 : Assiettes à bord vertical ou oblique, souvent divisé en deux zones convexe et concave, de type Drag. 17. Le n° 5 est d'une forme à bord vertical : la lèvre et la base de la paroi sont guillochées. Sur le n° 6, les courbures de la paroi ne sont ni guillochées ni séparées à l'extérieur par des rainures; l'intérieur porte une bande légèrement concave, bordée de rainures à peine marquées (Mary, p. 17-18, fig. 4 n° 1 à 16; — Martin et Garnier, p. 152, fig. 3 n° 13).

Fig. 7 n° 7, 8 et 9 : Assiettes à bord vertical ou oblique, se rattachant au fond horizontal par une moulure en quart de cercle (forme Drag. 15/17). C'est une forme postérieure aux précédentes et dont la période de production s'étend de Claude à Vespasien (Mary, p. 18, fig. 5).

Fig. 7 n° 10, 11 et 12 : Tasses ou coupelles hémisphériques, dont la partie supérieure de la paroi, guillochée, est séparée de la base par une petite moulure (forme Drag. 24/25). Leur période de fabrication va de Tibère aux Flaviens (Mary, p. 20, fig. 6 et p. 21; — Martin et Garnier, p. 156-157).

Fig. 8 n° 1 à 4 : Assiettes à bord oblique légèrement arrondi

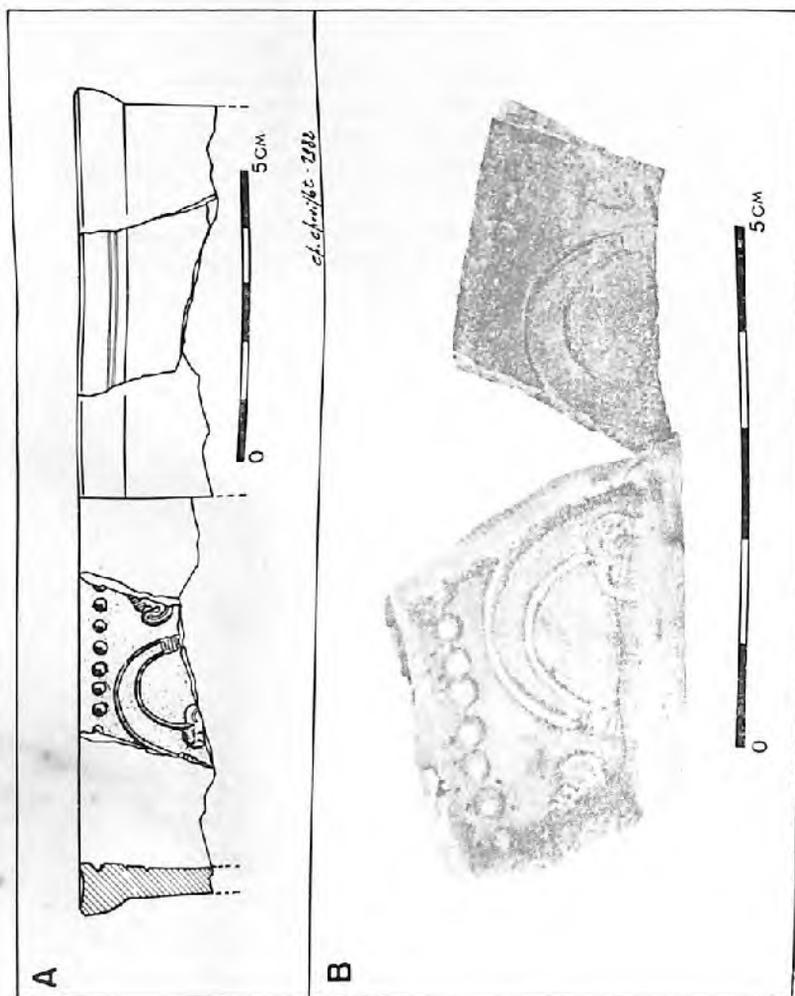


Figure 6 - Fragment de moule à sigillée.

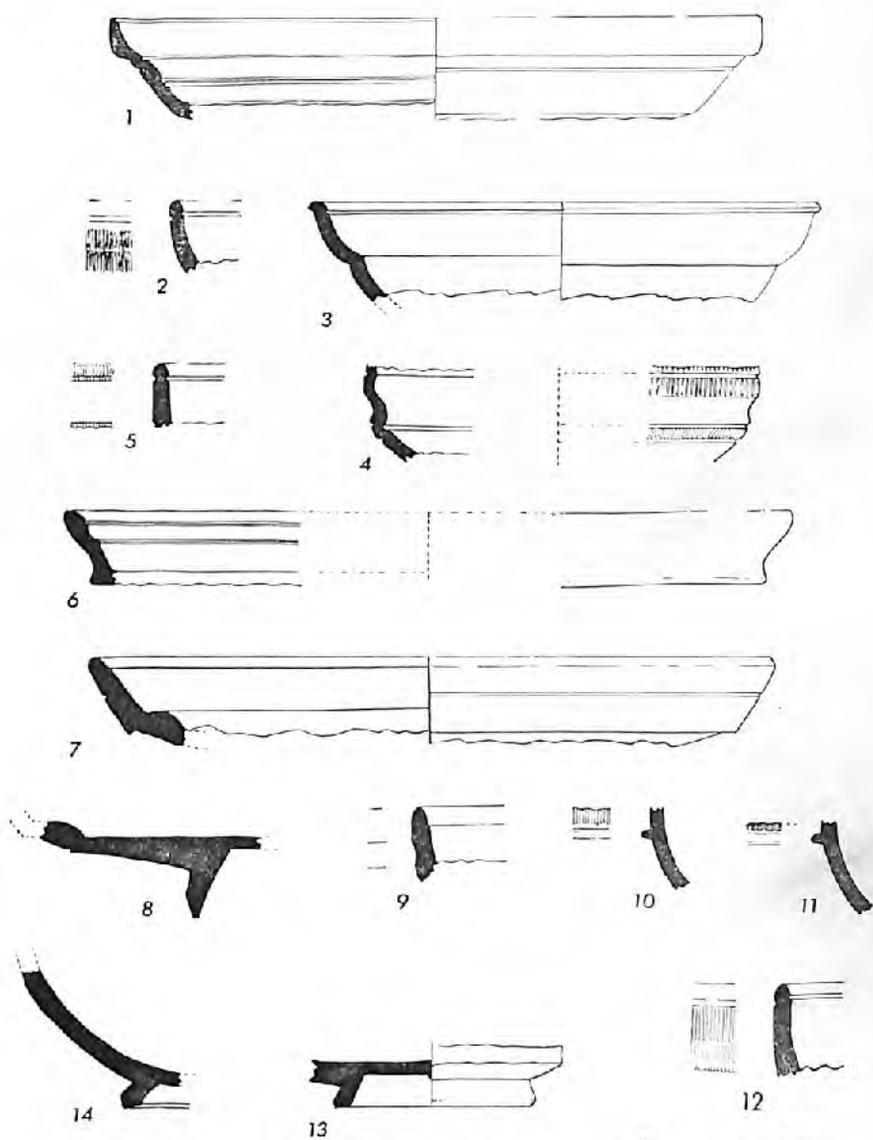


Figure 7 - Céramique sigillée. Formes lisses.

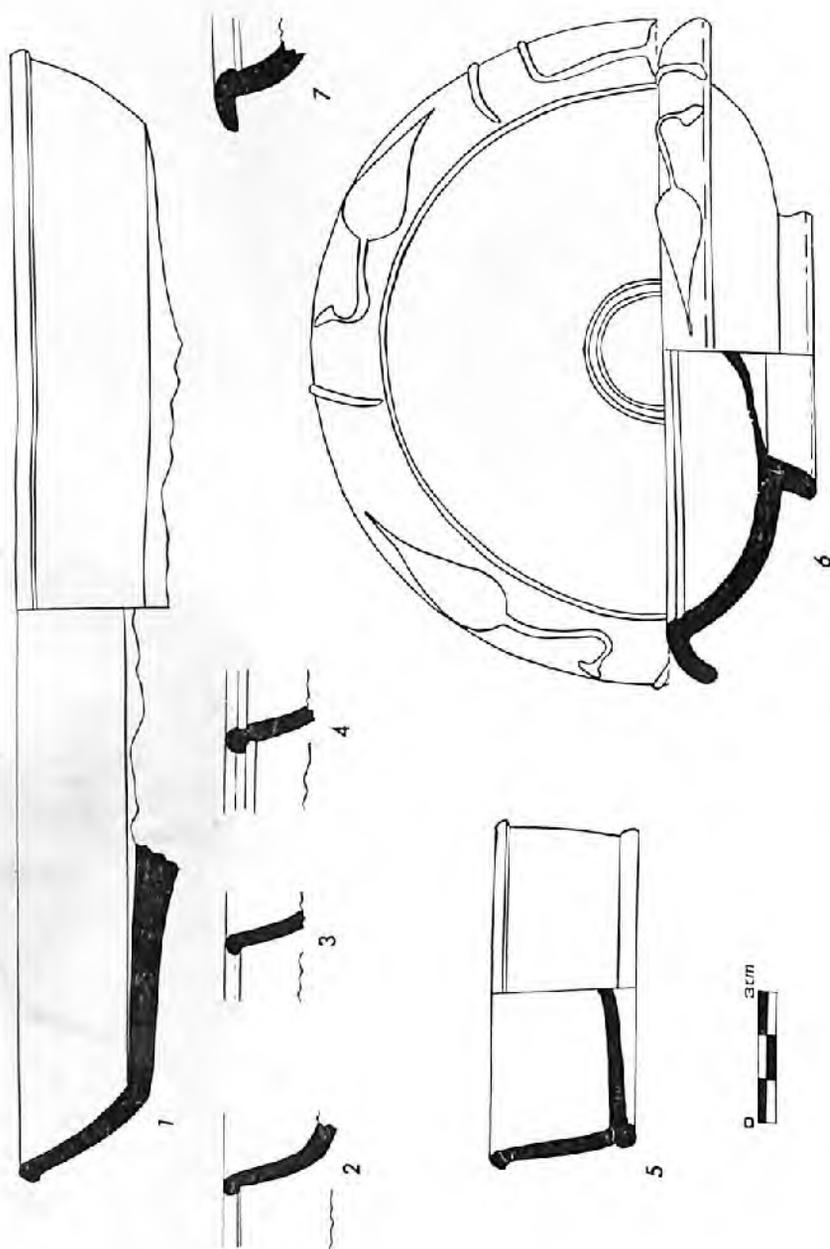


Figure 8 - Céramique sigillée. Formes lisses.

se terminant par une lèvre moulurée (forme Drag. 18). Elles furent produites de Claude à la fin du 1<sup>er</sup> siècle (Mary, p. 14-15, fig. 2).

Fig. 8 n° 5 : Tasse cylindrique, de type Drag. 22, produite de Claude aux Flaviens (Mary, p. 23-24, fig. 9).

Fig. 8 n° 6 : Coupelle à marli portant un décor de feuilles en barbotine (forme Drag. 36). Le n° 7 est une variante de la même forme sans décor. La période de production couvre la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle (Mary, p. 24).

Fig. 7 n° 13 et 14 : Fragments de coupelles de forme indéterminable.

b) *Les estampilles* (fig. 9) :

Fig. 9 n° 1 : X... sur fond de forme indéterminable, vraisemblablement de tasse type Goudineau 27. Seule la première lettre est bien lisible et suggère une attribution à *Xanthus* (Oxé et Comfort, n° 177; — Eitlinger, p. 42).

Fig. 9 n° 2 : ...O sur fragment de fond d'assiette. Le O pointé



Figure 9 - Céramique sigillée. Les estampilles.

indique plutôt la dernière lettre d'une estampille. Le nom du potier est évidemment inconnu.

Fig. 9 n° 3 : BIO.FECIT sur fond de coupelle. BIO a travaillé à la Graufesenque sous Claude et Néron (Oswald, p. 43 et 359).

c) *Les décors moulés* (Hermet; — Knorr, 1919 et 1951) :

Fig. 10 n° 1 : Deux fragments d'un même Drag. 29 A. La zone supérieure du décor est bordée de lignes de perles et ornée d'un rinceau sessilifolié : tige principale portant gaine et feuille à cinq lobes. Production de la Graufesenque, d'époque Tibère/début Claude.

Fig. 10 n° 2 : Deux fragments d'un même vase (Drag. 29 ou

11). Grand élément bifolié incomplet, astragale. Production du Sud de la Gaule, vraisemblablement tibérienne.

Fig. 10 n° 3 : Deux fragments de Drag. 29. Bord supérieur à deux bandes guillochées, ligne de perles bordant la zone supérieure du décor; rinceau avec feuille cordiforme; moulure médiane lisse; ligne de perles, feuille lancéolée (Hermet, pl. 13 n° 7). Production du Sud de la Gaule (la Graufesenque ?), fin Tibère/Claude.

Fig. 10 n° 4 : Drag. 29. Moulure médiane entre deux lignes

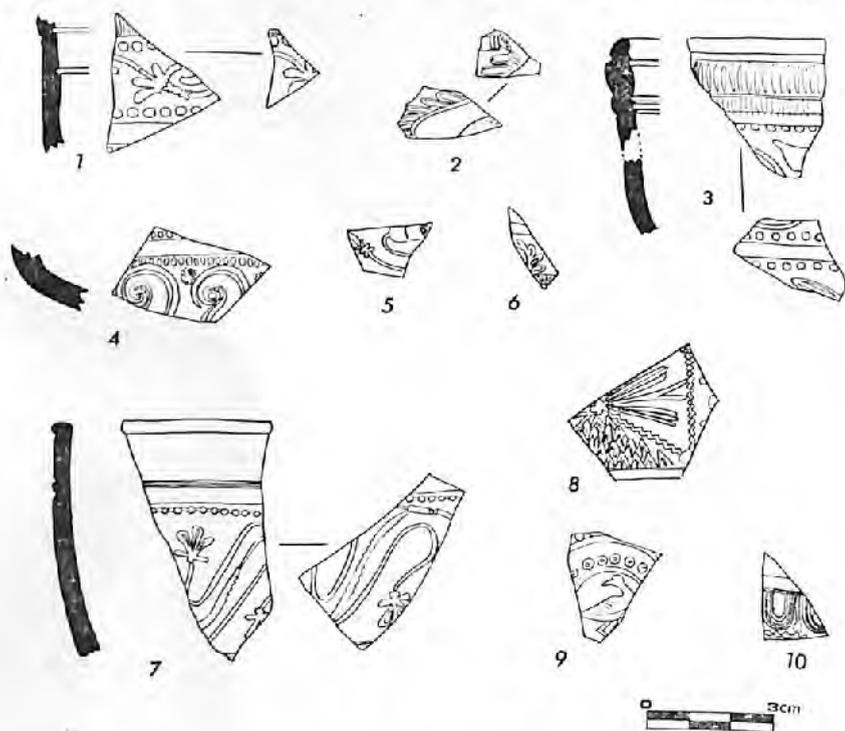


Figure 10 Céramique sigillée. Décor moulés.

de perles. Zone inférieure du décor : godronides volutés à gauche et rosettes. Ce type de décor est caractéristique de la période Tibère/Claude sur les productions méridionales (Hermet, pl. 60 n° 30-47; — Oxé, pl. VI, n° 22 et pl. VII n° 30; — Knorr, 1951, pl. 13 E, pl. 21 F, pl. 22 Darra, etc...; — Martin et Garnier, p. 150).

Fig. 10 n° 5 : Fragment de Drag. 29. Zone inférieure du

décor : rinceau avec gaine (Knorr, 1951, pl. 56 J) et gland (Knorr, 1951, pl. 11 A). Production du Sud de la Gaule, fin Tibère/Claude.

Fig. 10 n° 6 : Petit fragment de la zone supérieure d'un Drag. 29; feuille polylobée incomplète. Sud de la Gaule, période Tibère/Claude.

Fig. 10 n° 7 : Deux fragments d'un Drag. 30 (la paroi a une légère courbure). Une ligne de perles remplace les ovales habituels à la partie supérieure du décor. Rinceau à tige principale feuillue, gaine à plusieurs grains (empâtée), petit élément trifolié. Production du Sud de la Gaule (la Graufesenque vraisemblablement), fin Tibère/Claude.

Fig. 10 n° 8 : Décor à panneaux délimités par des lignes tremblées, rosettes aux coins; semis de pointes de flèches, élément trifolié (Hermet, pl. 14 n° 13; en ados, pl. 49 n°s 31-34). Production de la Graufesenque, Flaviens.

Fig. 10 n° 9 : Drag. 37. Décor : grand médaillon (?) formé de cercles unis et de petits ronds, contenant un oiseau à droite (Knorr, 1919, pl. 46 n° 45). Production du Sud de la Gaule, Néron/Vespasien.

Fig. 10 n° 10 : Drag. 37. Oves : cœur, deux arceaux, bâtonnet vertical portant une rosette, ligne sinueuse. Production du Sud de la Gaule, Néron/Vespasien.

Les tessons présentés ici couvrent donc chronologiquement le 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Le plus ancien est l'estampille arétine ou de tradition arétine (fig. 9 n° 1), qui peut dater des environs de l'an 1. Dans l'ensemble dominent les éléments datés de la période Tibère/Claude, et il n'y a guère que le Drag. 30 flavien (fig. 10 n° 8) qui puisse être postérieur à 80.

## V. — LES VASES A PAROIS FINES

Ce puisard contenait une série importante de vases à parois fines, mais pour la plupart tellement fragmentés qu'il est difficile de les rattacher à une forme précise. Les autres types, bols et gobelets ovoïdes, se rattachent à des formes plus ou moins bien connues, faute de publication concernant le mobilier céramique découvert anciennement à Périgueux, et pourtant il existe des réserves de plusieurs tonnes de céramique commune !

1. — *Vases ovoïdes à parois sablées*. Cette série est de loin la mieux représentée, avec les restes d'un minimum de 5 récipients. Ils sont de forme typologique identique mais de taille

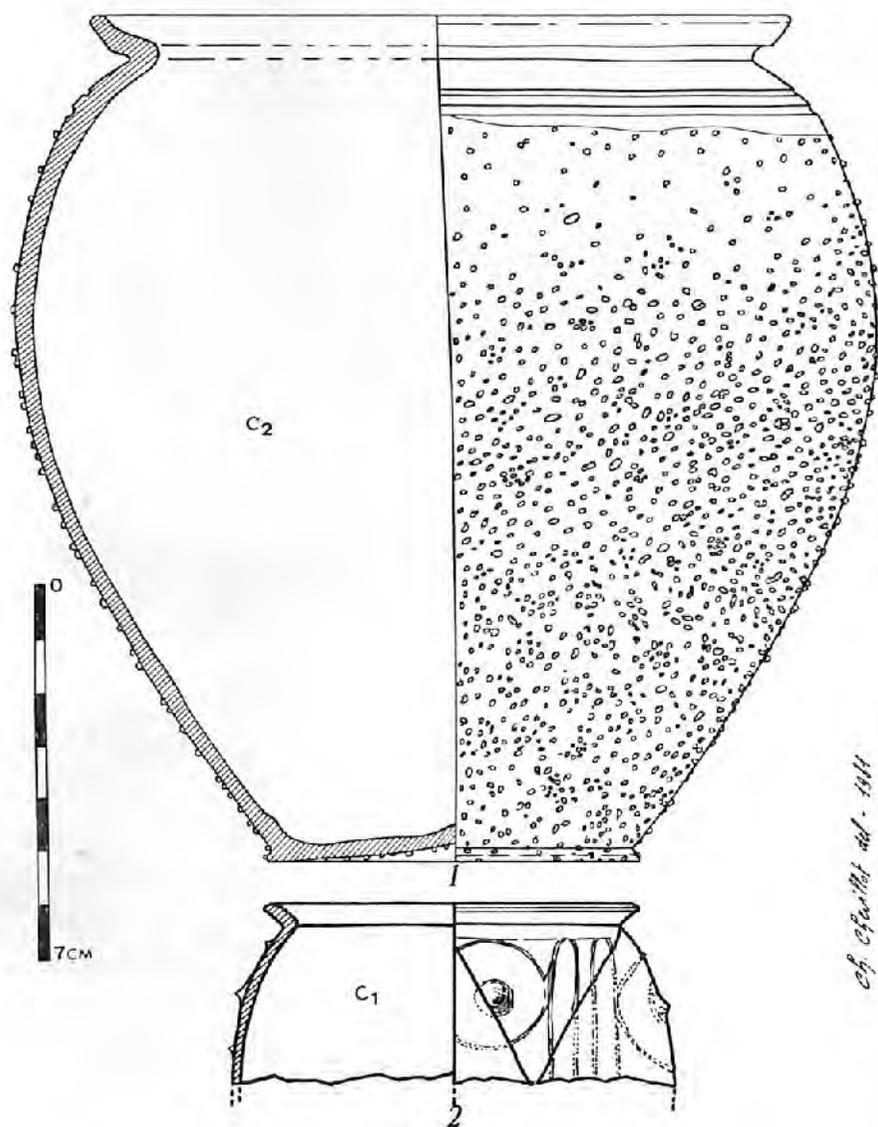


Figura 11 - Vases à parois fines.

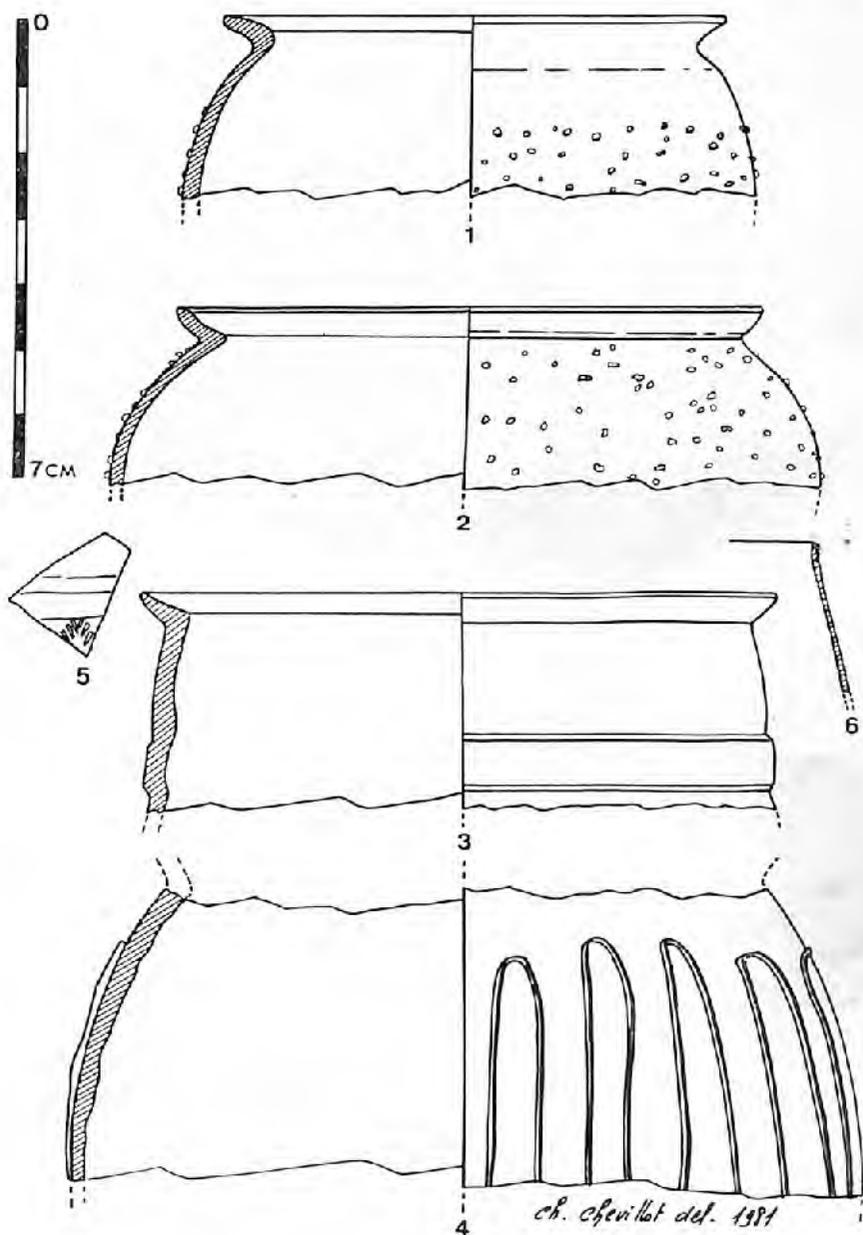


Figure 12 - Vases à parois fines.

très différente (fig. 11 n° 1 et fig. 12 n°s 1 et 2). Le plus grand exemplaire a une pâte ocre-clair, très fine, qui a reçu un engobe mat et rugueux de couleur rouge-orangé (fig. 11 n° 1), ce qui le différencie des vases sablés d'origine hispanique. Nous pouvons formuler la même remarque à propos des exemplaires plus petits (fig. 12 n°s 1 et 2). Le décor sablé est constitué par des grains relativement fins, qui deviennent de plus en plus serrés vers le bas de la panse (fig. 11 n° 1). Les deux exemplaires plus petits sont fait dans une pâte plus blanchâtre et moins homogène, recouverte par un engobe orange-clair mat. Le décor sablé est comparable, par sa densité, au précédent (fig. 12 n°s 1 et 2). Ce type de vase est bien connu à Saintes, tout particulièrement dans le dernier quart du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère (Mayet, p. 96, fig. 2 n°s 8 et 9). C'est la même datation qui est admise pour les sites du *Limès* germanique (Ettlinger et Simonell, p. 39-40, pl. 11 n° 238) où ce type est daté d'une façon relativement constante du dernier quart du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, depuis Domitien. Nous mentionnerons la présence, dans ce puisard, d'un fragment de panse muni d'une anse (non figuré).

2. — *Vases ovoïdes à décor d'épingles*. Cette série comporte les fragments de 3 vases ovoïdes. Ils sont caractérisés par une panse ovoïde surmontée par une lèvre nettement déjetée vers l'extérieur et terminée en biseau. La pâte est blanchâtre et les parois de faible épaisseur (fig. 11 n° 2 et fig. 12 n° 4). Le décor est obtenu par application de barbotine qui est ensuite écrasée et repoussée à l'aide d'une spatule pour former de petites crêtes très fines qui apparaissent en faible relief. Les décors ainsi obtenus sont peu variés. Dans cette fosse, nous connaissons uniquement des décors faits d'épingles séparées et disposées verticalement (fig. 12 n° 4 et un fragment de la couche 2 non figuré), qui sont dans un cas séparées par des cercles avec téton central (fig. 11 n° 2).

Cette série de vases, comme la précédente, est bien datée de la fin du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Sa présence est attestée en abondance à Saintes (Andrillon et Rouvreau, p. 238, fig. 7; — Mayet), dans un contexte du dernier quart du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Il en est de même à Limoges, avec une datation similaire (Loustaud, 1971, p. 131, fig. 25 n°s 245 et 255; — Loustaud, 1980, p. 97). Par ailleurs, ces gobelets sont connus à Périgueux, dans des niveaux flaviens et de la fin du 1<sup>er</sup> siècle, comme par exemple dans plusieurs niveaux de la rue Romaine et de la rue Claude-Bernard (études en cours).

3. — *Divers*. Nous avons regroupé dans cette rubrique quel-

ques éléments moins typiques ou moins bien représentés que les séries précédentes :

— un fragment de panse de gobelet ovoïde barbotiné, brun brillant, presque métallescent, orné d'un décor de guillochis qui est disposé en zones parallèles (non dessiné). On peut rapprocher ce tesson de séries rencontrées à Saintes dans un contexte de la fin du 1<sup>er</sup> siècle (Andrillon et Rouvreau, p. 240, fig. 7 n° 266; — Mayet, p. 96, fig. 2 n° 11);

— un minuscule fragment de panse de gobelet de type « Beuvray » (Gourvest, p. 92 et 96, fig. 3), orné d'un décor très caractéristique de chevrons disposés en lignes horizontales superposées (fig. 12 n° 5). Ce type de gobelet est nettement plus ancien que les séries précédentes et il se rencontre généralement dans le 1<sup>er</sup> quart du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Nous en avons d'ailleurs recueilli un exemplaire à Périgueux, sur ce site de la rue Romaine, dans un niveau daté de l'époque de Tibère, éloigné de seulement quelques mètres de cette structure (Chevillot, 1982 a, fig. 10 n° 20);

— un col d'une petite coupelle en pâte blanche, à engobe jaunâtre, d'une minceur extrême (fig. 12 n° 6);

— un col de gobelet en pâte brun-jaunâtre, dont la surface externe est bien lissée (fig. 12 n° 3);

— en plus de ces vases à parois fines, il faut signaler la présence de deux tessons appartenant à deux lampes, l'une à engobe (barbotine) de couleur marron-orangé et l'autre de couleur jaune-verdâtre. Ces deux tessons trouvés dans la couche 2 sont trop fragmentés pour permettre leur identification. A remarquer également la présence de 3 minuscules tessons ornés en pâte rouge-brique, qui appartiennent vraisemblablement à des statuettes.

Christian CHEVILLOT,

en collaboration avec Jean-Pierre LOUSTAUD (verrière)

et Jean-Louis TILHARD (sigillée) \*.

(A suivre).

\* Christian CHEVILLOT, 17, rue Paul-Bert, 24000 Périgueux.  
Jean-Pierre LOUSTAUD, 15, rue Fernand-Maïnuaud, 87000 Limoges.  
Jean-Louis TILHARD, Lycée Paul-Valéry, BP. S. 34, Meknès (Maroc).

## La chapelle Saint-Jean du cimetière de Bourdeilles

Un jour d'octobre 1957 il me souvient, avec le cher président Secret, d'avoir répondu à l'invitation de M<sup>lle</sup> Ronzel, laquelle possédait, en haut des promenades de Bourdeilles, une maison d'habitation qui fut « la chapelle du grand cimetière » <sup>1</sup>. Jean Secret devait d'ailleurs, dans *Eglises et chapelles disparues* <sup>2</sup>, décrire ce petit monument, ses contreforts et sa baie du XVI<sup>e</sup>, les culs-de-lampe sculptés qui soutiennent la croisée d'ogives, et émettre l'hypothèse de la destination de cet édifice : une chapelle funéraire pour les hommes d'armes du château.

Une récente découverte, parmi de vieux grimoires <sup>3</sup>, permet maintenant de connaître l'origine de cette vicairie, tout en apportant sur la vie du fondateur, ses propriétés à Bourdeilles et au-delà, ses voisins et ses domestiques, ainsi que sur le mobilier de cette chapelle, des renseignements qu'il m'a paru intéressant de publier.

### 1. Une copie de testament.

L'acte que l'on m'a remis est une copie de testament datée du jeudi 12 décembre 1532. Bien que le nom du notaire ne figure pas dans cet acte, il est permis de penser qu'il s'agit de M<sup>e</sup> Pierre Grand, notaire à La Tour-Blanche, auquel le testateur, son oncle, demande que soient remis, après décès, « ses papiers et registres ». Le document se présente sous la forme d'un grand cahier de dix pages; la copie paraît être du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### 2. Le fondateur de la chapelle.

Il s'agit de Jean Devaux ou Desvaux, que le notaire orthographe aussi « De Valle ». L'acte nous apprend qu'il est le fils de Marguerite de Saint-Martin, qu'il a épousé Catherine Grand, laquelle lui a donné une fille, Marie. Il a deux frères,

1. *B.S.A.H.P.*, 1957, p. 187.

2. *Ibid.*, 1969, p. 78-79.

3. Archives privées.

Valléry Desvaux et Jaubert De Valle, deux nièces, Jacqueline et Jeanne, et un neveu prénommé Jean.

A noter que les registres paroissiaux de Bourdeilles (qui ne remontent qu'à 1645) mentionnent le décès en 1652 d'une des parentes du testateur : Marguerite Grand, veuve de l'avocat Barthélémy Firminet, qui sera enterrée dans « la chapelle Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Anne du cimetière », et l'inhumation, en 1721, de Marthe Grand, enterrée dans la chapelle du cimetière « comme étant de la fondation de sa famille ».

Les Grand (de Bourdeilles et de Tinteillac) figureront sur les registres paroissiaux de Bourdeilles jusqu'à la Révolution. Cette famille avait de nombreuses branches à Bourg-des-Maisons et à Beaussac.

C'est vraisemblablement un membre de la famille qui acheta, le 8 juin 1796, la chapelle lors de la vente des biens nationaux <sup>4</sup>. Elie Grand en fit l'acquisition moyennant 500 livres, soit, très exactement, avec les frais, 564 l. 11 s. et 5 deniers.

### 3. Dispositions spirituelles.

« *Tout le collège de la Cour céleste* »... En bon chrétien, Jean Devaux commence l'énumération de ses legs par l'invocation accoutumée à Dieu, la Vierge Marie, Jean le Baptiste et Jean l'Évangéliste, sainte Anne, saint Joseph et sainte Catherine et, de peur d'oublier quelques saints ou saintes, « à tout le collège de la Cour céleste ».

« *Une centaine de prêtres* ». Le testateur demande à être enterré « dans la chapelle qu'il a fait bâtir dans le grand cimetière de l'église de Bourdeilles », que ses funérailles aient lieu « comme il se doit pour une personne de sa qualité », en l'occurrence que cent prêtres soient présents à son enterrement, « tous disant la messe ». Ses héritiers remettront à chacun 2 sols 6 deniers et ne manqueront pas de faire célébrer une autre messe dans la chapelle Saint-Jean, messe à l'issue de laquelle « on fera la prière accoutumée » sur son tombeau, sans oublier de réclamer au chapelain de Bourdeilles, le jour de la sainte Marguerite, l'obit annuel fondé par son aïeule Marguerite de Saint-Martin <sup>5</sup>.

*Les confréries de Bourdeilles.* Jean Devaux n'oublie pas,

4. Arch. dép. Dordogne, O 123.

5. Pour payer cet obit, Jean Devaux touche une rente à prendre sur sa maison de Bourdeilles « qui confronte avec la Grand-Rue, la place publique appelée des Bains et une ruelle où se trouve la maison des héritiers de Jean Gadal ».

dans ses legs pieux, les confréries établies dans l'église paroissiale : celle du « Corps du Christ » dont il est membre, et celles de la Vierge Marie, Saint-Nicolas, Saint-Pierre, Saints-Cosme et Damien, sans oublier la confrérie des « Cinq playes de Jésus-Christ ». Chacune de ces associations recevra 10 sols tournois.

4. *Construction de la chapelle et fondation de la vicairie de Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Anne.*

« Je déclare avoir fait bâtir ma chapelle dans le grand cimetière de Bourdeilles à mes propres coûts et dépens sous le nom de Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Anne... J'établis, j'ordonne et je fonde et de plein droit institue cette chapelle vicairie perpétuelle ou chapelannie en l'honneur de Dieu, la Vierge Marie, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Anne, pour le salut de mon âme et de celles de ma femme Catherine Grand, mes parents vivants et trépassés.

J'ai doté et fait spiritualiser la chapelle... sacrer l'autel, vitrer, et garnir de nappes, missel, chasuble, haube, calice d'argent et autres ornements nécessaires... Je lègue à cette chapelle un missel complet escrit sur le papier que j'ai acheté, une chape de couleur, aube, amyette, estaupe, cordon et manipule, outre le calice d'argent deux canettes d'estaing et une armoire pour la conservation des ornements ».

5. *Les obligations des héritiers et des chapelains.*

Dans cette chapelle, les héritiers devront faire célébrer chaque semaine deux messes : le lundi « sous l'office des morts » et le samedi « sous l'office de la Vierge Marie » avec les oraisons de saint Jean-Baptiste et de sainte Anne. Ces messes seront dites par le vicaire que le testateur a nommé et présenté à l'évêque de Périgueux, Mgr J.-Baptiste Choquet. A sa mort, ses héritiers nommeront de plein droit à la vicairie perpétuelle un prêtre « de probité et de capacité... capable et suffisant », le plus proche parent du fondateur ou de sa femme qui sera préféré « à tout autre qui ne sera pas de notre race »<sup>6</sup>.

Quant aux chapelains, ils devront, chaque lundi et samedi, « tirer la crosse » pour inviter la famille de Jean Devaux

6. Cette clause ne fut pas sans provoquer d'incidents. En 1714 Etienne Boissat, curé de Bourdeilles, dépose une plainte contre Eyméric Grand, bourgeois de Bourdeilles, qui l'avait « accablé d'injures et menacé de coups » au moment où il prenait possession de la chapelle Saint-Jean et Sainte-Anne du cimetière de l'église de Bourdeilles (Arch. dép. Dordogne, B 294). En 1742 la « récréance provisoire » de la chapelle est adjugée à M<sup>me</sup> Pierre Blanchard (ibid., B 384).

à entendre la messe célébrée dans la chapelle. Enfin, s'il arrive que la chapelle « menace ruine et démolition », il appartiendra aux héritiers de restaurer ou de rebâtir l'édifice <sup>7</sup>.

#### 6. *Les legs de fondation.*

Jean Devaux va énumérer les legs mobiliers et immobiliers et les rentes qu'il destine à la fondation de sa vicairie perpétuelle. Pour l'habitation du chapelain, une maison située à Bourdeilles garnie d'un lit, 4 linceuls (draps), 2 nappes, 6 écuelles, un pichet, une cruche et un bassin d'étain. Cette maison possède un jardin « confrontant avec le chemin de la Procession que l'on fait à la Fête-Dieu » et le jardin de Léonard, dit Poste. Le testateur y ajoute un pré, d'une contenance de 2 journaux, situé dans la paroisse de Paussac (confrontant au ruisseau le Bordou, le pré de l'église de Paussac, le meynement de la Gueillou et le pré de Jean Lucas) et une vigne « contenant la journée de dix hommes à bêcher » située dans le champ des Salas à Bourdeilles, confrontée aux terres de Baslidas, aux vignes de Pierre Callaud Ledry et des héritiers de feu Jean Vexière.

Vient ensuite la liste des rentes léguées par le testateur à sa vicairie :

● 25 s., 6 d. sur un pré situé à Paussac, entre le ruisseau du Boulou, le pré de Guillaume Chaumette, celui des héritiers de feu M<sup>re</sup> François Tibaud et les tènements de Las Fargeas;

● 7 s., 6 d. sur la fondalité de sa maison de Bourdeilles (avec galerie et petite chambre) qui confronte à la maison de noble François du Laud, celle des héritiers de Jean Gadai et le chemin par lequel on va « des bans vers le marché de Bourdeilles »;

● 7 s., 6 d. sur la « maison du milieu » située au même endroit et qui provient de la succession de sa mère Marguerite de Saint-Martin;

● 7 s., 6 d., sur une autre maison et grange situées à Bourdeilles entre « le chemin par lequel on va des bans vers le marché » et les maisons et jardins des héritiers de Guillaume Girard;

7. En 1688, le sieur Fayolles, délégué par l'évêque de Périgueux, procède à la visite canonique du diocèse. Il juge « assez bien » l'état de la chapelle « dans le cimetière » fondée par Grand. (Arch. Evêché, fonds Brugières) et B.S.H.A.P., 1928, p. 100.

8. Le procès-verbal d'estimation de la chapelle (par Jean Mialou et Jean Pugno) du 17 avril 1792 indique que le « petit clocher » contient une cloche d'environ 50 livres (Arch. dép. Dordogne, O 930).

● 7 s., 6 d., sur une autre maison et basse-cour proches le château de Bourdeilles, confrontant au chemin « par lequel on va de la grand'rue vers le château », les ayzines de Jean Nardou, les maisons de feu Pierre Gadal, dit Lignier, et celles des héritiers d'Hélie Rapnouil;

● 2 s., 6 d., sur un jardin qui longe le même chemin, les ayzines de feu Guillaume Baconnet, dit Borie, la maison de M<sup>re</sup> Anthoine Barisson, et le jardin d'André Ramonet;

● 9 s., 6 d., 2 boisseaux et un picotin de froment (mesure de Périgueux) <sup>8</sup> et 2 boisseaux de froment (mesure de Bourdeilles) <sup>9</sup>, une poule, sur les rentes en nature que lui doivent annuellement ses tenanciers dont il donne la liste.

Enfin, Jean Devaux donne et lègue à la vicairie 19 sols de rente acquis de M<sup>re</sup> Jean Corsallas et son père, qui leur étaient dus par Jean Terrade, faure de Bourdeilles;

— 12 sols de rente acquis de M. Pierre de Lamothe, qui lui était due par M<sup>re</sup> François Pradon et ses frères et André Girard:

— 19 sols, 6 deniers, 9 boisseaux de froment, 3 boisseaux d'avoine, mesure de Périgueux, et 7 poules acquis de noble homme Arnaud de Verdélon, seigneur de Mazerat, laquelle rente ont coutume de lui payer Hélie Audoingt et Marguerite Planche, conjoints, sieur Hittier Jean et Raymond Corseras. Jean, autre Jean Hittier et Sicaire Lafaye frères, Arnal de Lamothe dit Boudy, Jean de Lafaye dit Le Bierney et Guillaume Vignol son gendre;

— 5 sols et une poule de rente qu'a coutume de lui payer Antoine Garnaud, du lieu de Paussac, pour une maison et un jardin;

— 30 sols et 2 poules de rente acquis de noble homme Raymond de Brouillac, de la paroisse de Bourdeilles, rente que lui paient Gabriel et François Rapnouil, Gabriel Garnaud, Eymery Barisson.

### 7. Désignation des héritiers et dernières dispositions.

Jean Devaux va maintenant désigner ses héritiers particuliers. Il lègue à sa ièce Jeanne « cent livres pour la marier »,

8. Le boisseau mesure de picotin valait 6 décalitres 06 décillitre, le picotin 3 litres 8 décillitres.

9. La concordance manque dans la table de comparaison établie par Delay en 1809; à Agonac le boisseau valait 3 décalitres 2 litres 5 décillitres, le picotin 4 litres 1 décillitre.

à son frère Valléry « Desvaux » la même somme pour son « entretien » ou pour marier ses filles, à sa fille naturelle Marie Desvaux un bois acquis d'Etienne Fargeot, à Vessat, et une maison située à Preyssat <sup>10</sup>.

L'ensemble de ses biens sera enfin partagé entre « sa très aymée femme » Catherine Grand et Jacqueline Devalle, sa nièce, qui a épousé Poncet Grand. En outre, tous ses papiers et registres seront remis à M<sup>re</sup> Pierre Grand, notaire à la Tour-Blanche et neveu de sa femme, lequel sera également le gardien et exécuteur du testament avec noble homme François de Lodebris, seigneur de la Costhe, et vénérable homme sieur Jean Grand, chapelain de Bourdeilles.

Sont témoins à la signature de l'acte : Jean Grand, « licantier », prieur et curé de Bourdeilles, Gabriel Garnaud, Arnaud Decoux, François Vexière, Jean Baconnat, Pierre Rapnouil, Guillaume Merle, Pey Jaubert, Jean Brouillaud et Jean Bouthier.

Pierre POMMAREDE.



10. Vessat, ancien repaire noble, commune de Château-l'Evêque. Preyssac, aujourd'hui même commune.

## VARIA

# La chapelle Saint-Nicolas à Saint-Félix-de-Villadeix

---

Cette chapelle, entièrement restaurée de manière parfaite par les soins de la famille Bonfils - Lavernelle en 1973, remonte, selon une note manuscrite, à 1480 environ. Lors de sa restauration, on a trouvé dans les débris de l'ancien autel trois pièces de monnaie de bronze, dont deux doivent dater de l'époque Henri II, la troisième de Henri IV.

Depuis des siècles, elle sert de sépulture aux familles de Lapeyrouse et Bonfils - Lavernelle ; c'est ainsi qu'en 1645 François Rochon, sieur de La Vernelle, y est inhumé. En 1676, ce sont Guillaume Rouchon, lieutenant particulier de Bergerac, et Jean Rochon, sieur de Lafage, âgé de 15 ans. En 1759, inhumation de Louis-Alexis-Ferdinand de Rochon de Lapeyrouse, âgé de 87 ans, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis (1). Il continue d'en être ainsi pendant tout le cours de ce siècle.

Une pièce manuscrite des archives Lavernelle, dont nous donnons ci-dessous de larges extraits, décrit avec des détails intéressants ce petit monument qui occupe un coin du cimetière de la charmante commune de Saint-Félix-de-Villadeix. C'est une convention passée en 1682 entre les familles qui se partagent l'usage de la chapelle et le curé de Saint-Félix.

Maxime de LAPEYROUSE.

x x x

« Aujourd'hui huitième du mois d'avril mille six cent huitante et deux après midi, au bourg de Saint-Félix-de-Villadeix, juridiction de Monclard, et dans la maison où habite M. Messire Jean de Baget, licencié en théologie, prêtre et curé de la paroisse de Saint-Félix, pardevant le notaire royal sous-signé et témoins bas nommés, a été présent ledit Sieur Baget... et M. Mtre Elle de Rouchon, avocat en la cour du parlement de Guienne et juge de la juridiction de Clérans... tant de son chef qu'au nom et légal administrateur des enfans de feu M. M<sup>re</sup> Guillaume de Rouchon, conseiller du Roi et son lieutenant particulier au siège de Bergerac, quant vivait, habitant ledit Sieur Rouchon, juge de la Pouleille (2), paroisse de Saint-Félix... et Jacques de Rouchon écuyer, S<sup>r</sup> de Lapeyrouse, faisant tant pour lui que pour ses petits-enfans pupilles délaissés par feu François de Rouchon, aussi écuyer, S<sup>r</sup>

1. Registres paroissiaux de Saint-Félix.

2. Repaire noble qui possédait une chapelle. Dans la famille jusqu'en 1862.

de Bellegarde son fils, habitant ledit Sieur de Lapeyrouse du lieu de Bertier, paroisse et juridiction susdites de Monclard, et François de Rouchon, Sieur de Lavernelle (3), habitant dudit lieu, paroisse et juridiction susdites, d'autre part ;

Par lesquelles parties, et exprès par lesdits sieurs de Rouchon, a été dit que tant eux que leurs auteurs et prédécesseurs avaient eu et joui du droit de tombeau et sépulture dans la chapelle Saint-Nicolas au bout du cimetière du côté du nord et midi aux possessions dudit S<sup>r</sup> de Rouchon, juge... qu'ainsi ils auraient annuellement fait dire des messes, fait faire le service pour les morts et toutes autres fonctions en tel cas requises dans ladite chapelle et icelle entretenue et fermée comme elle est à présent sans oppo-



1. Etat de la chapelle en juillet 1965.

sition ni contradiction de personne, que depuis quelque temps en ça, que ledit Sieur Baget, curé leur aurait fait connaître être en doute si lesdits sieurs de Rouchon étaient directement fondés pour jouir de ce droit, et pour cet effet leur aurait demandé l'exhibition de la fondation de la dite chapelle et jouissance d'un tel droit de tombeau et sépulture jusqu'à présent, sur quoi lesdits Sieurs de Rouchon n'ayant pu satisfaire aux désirs dudit S<sup>r</sup> Baget curé, à raison du pillage qui fut fait de leur maison principale de Lapeyrouse (4), en février 1619, où tous les papiers ou titres de la maison furent jettés dans le puits par les gens de guerre du S<sup>r</sup> de Saint-Jean de

3. Toujours en possession de la famille. ROCAL et SECRET, *Châteaux et Manoirs du Périgord*, 1938, p. 165.

4. Devenue maison de retraite des frères de Saint-Gabriel.

Roquefeuil, comme il montre de l'information sur ce fait (5), icelles parties par diverses et puissantes considérations et avis de leurs amis, ont traité et fait l'accord qui s'en suit, et en exécution de celui-ci devant un an en ça ou environ, fait entre le S<sup>r</sup> de Bellegarde comme tenant l'ancienne maison de Lapeyrouse, que ledit S<sup>r</sup> Baget curé, bien informé du droit et ancienne jouissance que lesdits Sieurs de Rouchon ont fait tant par eux que leurs successeurs, ledit Sieur Curé tant pour lui que pour ses autres successeurs curés à venir de ladite paroisse de Saint-Félix, a de son bon gré et volonté, confirme par ces présentes aux dits Sieurs de Rouchon pour eux et les leurs à l'avenir tous les droits qu'ils pouvaient avoir ci-devant de tombeau et sépulture dans ladite chapelle privativement à toutes autres personnes de quelle qua-



2. — La chapelle en réparation, août 1973.

lité et condition qu'elles soient, dans toute l'étendue de ladite chapelle, réservé le sanctuaire, et pour qu'à l'avenir il ne puisse arriver de conteste entre lesdits Sieurs de Rouchon et leurs familles, à raison desdits tombeaux, ils ont demeuré d'accord entre eux, de l'avis et consentement dudit Sieur curé, que l'étendue et fonds de ladite chapelle se partagera en dedans en trois parties égales du premier jour, de long en long à prendre du mur sive pignon, qui est du côté du soleil levant, et tirant en bas du côté du couchant et de la plus grande porte, dont ils ont à présent demeuré d'accord ; et que le premier parti, du côté de la petite porte de ladite chapelle et cimetière de

5. Le pillage de 1619 doit pouvoir être compris dans les séquelles des guerres de religion (P. DUPUY).

l'église et du midi, sera et appartiendra audit Sr de Lapeyrouse de Bellegarde et les leurs ; et que le second parti joignant le premier et vis-à-vis du levant grande porte de ladite chapelle, sera et appartiendra audit Sr Rouchon, juge ; et le troisième et dernier parti qui est du côté du nord, les trois faisant le tout, sera dudit Sr de Lavernelle ; lesquels lesdits sieurs promettent tenir leur parti bien plénier et uni, la chapelle bien couverte et fermant à clef, qui lui a été présentement remise par lesdits Sieurs Rouchon pour la garder et s'en servir quand besoin sera ; sera tenu comme a promis, ledit Sr Curé, lorsqu'il aura des corps de ladite famille, les aller chercher dans leurs maisons de la paroisse, faire pour eux les offices des morts, et célébrer pour eux la messe dans ladite chapelle, aux dépens néanmoins des héritiers ou parents des morts, et pour cet effet lesdits Sieurs la tiendront en bon état : savoir les portes et draps mortuaires en commun, et en particulier l'autel couvert de petites tables polies et au petit rétable, un marchepied, deux bancs aux deux côtés de l'autel de six pieds de longueur, pour la commodité des assistans au service, ledit Sr de Lapeyrouse a déjà fourni le marbre et une grande nappe... Les héritiers dudit Sr de Bellegarde fourniront un petit crucifix de vingt sous, deux petits chandeliers de bois tournés et peints pour mettre sur l'autel, et quatre aussi de bois autour, de la hauteur de deux grands pieds, ou plus, pour tenir quatre chandelles autour du corps mort ou lors du service, et le Sieur de Lavernelle fournira un devant d'autel noir avec du luisant blanc et un teigiteur... En conséquence et pour la confirmation desdits droits... ledit Sr Rouchon baille au jour et fête de Saint-Jean audit Sr Curé vingt deux livres pour être employée à l'achat d'un ciboire, soleil ou rayon d'argent, pour servir dans l'église principale dudit Saint-Félix, et ledit Sieur de Lapeyrouse pour même considération paiera... la somme de onze livres au même jour et fête de Saint-Jean, et ce pour son chef, et pour les enfans dudit défunt Sr de Bellegarde, et ledit Sieur de Lavernelle paiera la somme de vingt deux livres... quatre messes de requiem qui seront dites annuellement dans ladite chapelle de Saint-Nicolas. Ledit Sr Curé sera tenu d'avertir ledit Sr Rouchon ou les siens au prône de la messe paroissiale, pour s'y trouver si bon leur semble ; et pour la fondation ou datation desdites quatre messes ledit Sr Rouchon le jour et fête de la Saint-Félix, patron de ladite église, 29 juillet, la somme de vingt sous, et une pinte d'huile de noix, au jour et fête de Noël pour l'entretien de l'huile de la lampe de l'église paroissiale et pour l'assurance de la dotation et fondation des quatre messes et pinte d'huile ledit Rouchon a par exprès affecté et hypothéqué par forme de rente annuelle deux quarts de froment, ou une charge de noix au choix dudit Sr Curé, à prendre sur le plus beau revenu de la métairie de Saint-Félix...

Bagest, Curé de Saint-Félix, contractant, Rouchon contractant, Lapeyrouse Rouchon contractant, Lavernelle de Rouchon contractant...

CAMBERON,  
Notaire royal. »

## Louis Ramonnet, ouvrier charpentier sous le Second Empire

Il est permis de dire que le développement de la classe ouvrière proprement dite s'est fait, après 1850, parallèlement au progrès du machinisme et de la concentration industrielle. A la fin de l'ancien régime, la population ouvrière ne comprenait encore qu'un tout petit nombre d'*ouvriers d'usines*. Les artisans prédominaient — travaillant soit dans des ateliers, soit, plus encore, chez eux. Alors que s'efface la distinction entre ouvrier d'usine et artisan, une autre catégorie apparaît : l'ouvrier spécialisé, dont la seule ressource est la force de ses bras. Cette catégorie sociale prend une place importante dans le monde du travail. L'évolution du monde ouvrier entraîne des revendications, les régimes politiques en prennent donc conscience.

La loi relative aux manufactures, fabriques et ateliers, date du 22 germinal an XI (10 avril 1803). Il y est prescrit :

— Art. 1. Tout ouvrier travaillant en qualité de compagnon ou garçon devra se pourvoir d'un livret ;

— Art. 2. Ce livret sera en papier libre coté et paraphé sans frais, savoir : à Paris, Lyon et Marseille, par un commissaire de police, et dans les autres villes, par le maire ou l'un de ses adjoints. Ce premier feuillet portera le sceau de la municipalité, et contiendra le nom et le prénom de l'ouvrier, son âge, le lieu de sa naissance, son signalement, la désignation de sa profession, et le nom du maître chez qui il travaille ;

— Art. 3. Indépendamment de l'exécution de la loi sur les passeports, l'ouvrier sera tenu de faire viser son dernier congé par le maire ou l'adjoint, et de faire indiquer le lieu où il se propose de se rendre. Tout ouvrier qui voyagerait sans être muni d'un livret ainsi visé, sera réputé vagabond, et pourra être arrêté et puni comme tel.

Cette mesure, dictée par Napoléon Bonaparte, permettait ainsi de contrôler les déplacements d'une classe sociale qui était forte pourvoyeuse des conscrits. Le Second Empire maintint cette mesure, nous allons voir comment.

Les obligations entre les ouvriers et ceux qui les emploient prescrivent que l'engagement d'un ouvrier ne pourra excéder un an, à moins qu'il ne soit contre-maître, conducteur des autres ouvriers, ou qu'il n'ait un traitement et des conditions stipulées par un acte exprès. Cette disposition évite l'inflation salariale, la main-d'œuvre se renouvelant périodiquement, mais elle contraint les ouvriers à effectuer de perpétuels déplacements, à avoir quelque difficulté à créer un foyer, à s'arracher au pays natal, à la famille.

Une autre disposition vexatoire accompagne ces mesures. Le simple certificat d'acquiescement attestant du bon versement des salaires dus pour la période de l'emploi au service du patron nommé, se complète rapidement d'une apprécia-

tion sur l'ouvrier et son comportement dans l'entreprise. Ceci sans aucune parité. On conçoit dès lors les difficultés pour l'ouvrier de trouver un autre emploi, lorsque pour quelque incompatibilité d'humeur le précédent patron l'aura qualifié de « buveur », « incompetent », « surnois », voire « malhonnête ».

L'ouvrier est suspect aux yeux du pouvoir impérial. Les délivrances de livrets par l'autorité municipale font l'objet de contrôles au titre du chapitre IV de police spéciale. Les commissaires cantonaux qui inspectent les mairies notent dans leurs rapports mensuels les mouvements des ouvriers. Il est permis de suivre leurs itinéraires à travers la France. Nous assistons à une sorte de compagnonnage forcé, exempt de la solide formation professionnelle de ce corps. De ville en ville, l'ouvrier va à la quête d'un emploi, parfois pour la simple durée d'un court chantier de quelques semaines, d'autres fois plus long, mais au terme de l'année c'est la séparation d'avec un patron très compatissant.

La surveillance des ouvriers s'étend à des mesures restrictives pour les activités civiques. Ainsi la loi électorale du 31 mai 1850 indique que pour être électeur il faut désormais être domicilié depuis trois ans dans le canton et n'avoir subi aucune condamnation, même pour un délit politique. Les frondeurs de 1830 et 1848 sont ainsi écartés. Le suffrage universel subsiste officiellement, mais en un temps où beaucoup d'ouvriers sont contraints à des déplacements constants et de ce fait sans domicile fixe. Cette clause sur le lieu de résidence de trois ans frustre du droit de vote trois millions de Français. Le coup d'Etat ne modifie en rien ces mesures, la loi du 22 juin 1854 les reconduit, et le port du livret pour les ouvriers est confirmé.

Nous allons suivre le chemin d'un de ces ouvriers. En 1851, Louis Ramonnet vient d'achever ses deux années d'apprentissage chez Delmas, charpentier à Creysse dans l'arrondissement de Bergerac. A 22 ans, le voici donc ouvrier. Il est né dans ce village, il mesure 1,63 m, cheveux noirs, nez aquilin, barbe naissante, visage ovale, front découvert, yeux châtain, teint coloré. Son maître d'apprentissage ne pouvant le prendre comme ouvrier, Ramonnet trouve un emploi au service de Chevailler, charpentier à Cours-de-Piles. Il va y rester un an au salaire de 1,75 f par jour, non nourri. Le pain coûte alors 0,38 f le kilo et la viande de porc 1 f le kilo. Lorsque notre homme quitte Chevailler, Pelain, maire de Creysse, lui remet le livret d'ouvrier charpentier sur lequel est porté son *pedigree*. Son dernier employeur écrit : « Louis Ramonné a travaillé chez moi l'espace de une année en qualité d'ouvrier, et que je n'ay assurément à me plaindre de lui ».

Muni de ce carnet, Ramonnet se présente chez Delmas, son ancien patron à Creysse, qui le reprend pour la durée d'un chantier. En mai 1852, il est employé à la manufacture J. Vieillard, à Bergerac. Nous le trouvons à Luçon en Vendée, en juin de la même année ; à Chavagnac (Maine-et-Loire), en septembre ; il est ensuite à Tours pour deux mois « où il mérite toute l'estime de son patron à Châteaurenault où « il se conduit en bon garçon ». En novembre 1853, il est à Tonnerre, département de l'Yonne ; puis à Lyon où il fait plusieurs places. Le 3 mai 1856, il est de retour à Creysse. Le mal du pays, sans doute, lui a fait trouver un emploi chez Bardy, constructeur mécanicien. Il y demeure juste un an. A cette époque, les vastes chantiers ferroviaires exigent une grande quantité de main-d'œuvre. De plus, une certaine promotion sociale peut bénéficier aux gens compétents. Louis Ramonnet entre alors au service de la Cie Jean-

ne Chamard qui travaille sur les chantiers des ateliers du chemin de fer à Périgueux. Il reste huit années au service de cette entreprise où il a une position de maîtrise. Son travail, son expérience, ses aptitudes ont dû être remarqués puisque, lorsque la Cie Chamard quitte Périgueux une fois sa mission accomplie, Louis Ramonnet devient le 21 juin 1855 employé au service du matériel



et traction des ateliers du chemin de fer d'Orléans. Il y demeure désormais jusqu'à la fin de sa vie. A cette époque il perçoit 3 f par jour, presque le double de ce qu'il avait au début il y a 12 ans. Il est vrai que l'inflation durant cette même période fut proche de 30 %. Mais, avec le salaire d'une journée, Ramonnet pouvait prendre le train en gare de Périgueux, et avec un ticket de 3<sup>e</sup> classe se rendre à Mussidan.

Comme on peut le voir, l'existence de Louis Ramonnet est sans histoire. C'est un homme calme, qui n'apparaît pas dans les mouvements ouvriers agitant Périgueux et les ateliers à cette époque. Il demeure l'un, parmi les milliers qui fondèrent le Périgueux moderne, voilà 125 ans.

On s'interroge devant l'existence d'une telle ségrégation. L'Empereur avait écrit, dans sa jeunesse, son *Extinction du paupérisme*, et il eut semble-t-il, toujours à cœur d'améliorer la situation des classes pauvres, des travailleurs manuels en particulier. Cette politique fut à l'origine des œuvres d'assistance. On pouvait s'attendre à un large développement de l'action sociale profitable à la classe ouvrière, d'autant que le 10 décembre 1848, les ouvriers avaient massivement voté pour Louis, Napoléon, le préférant à Cavaignac qui avait fait tirer sur les insurgés. Mais la montée des démocrates socialistes et la présentation de leur programme ont inquiété le parti de l'ordre : les conservateurs. Maladroitement les mesures se resserrèrent et le pouvoir dut maintenir les privilèges de l'argent.

Il fallut attendre 1864 pour voir disparaître du Code pénal l'interdiction de

faire grève ou de fonder un syndicat. Jusqu'alors, en vertu de l'article 1781 du Code civil, le maître était « cru sur son affirmation » s'il y avait conflit entre l'ouvrier et lui. Les travailleurs luttèrent — en ordre plus ou moins dispersé — pour obtenir l'abolition des mesures discriminatoires. L'explosion de



Atelier de charpente en Dordogne (coll. Henri Brives)

1871 en est, en partie, la funeste conséquence. Quant au port du livret pour les ouvriers, la III<sup>e</sup> République devra attendre longtemps pour le voir supprimer par ses députés. La loi le rendant obligatoire ne sera abrogée que le 2 juillet 1890, et encore sous certaines réserves. Toujours la grande prudence...

Jacques LAGRANGE.

*Nota* : Nous devons à l'obligeance de M. et Mme Lavaud, de Périgueux, d'avoir eu ce livret en main, et surtout de remonter l'histoire de son premier propriétaire. Ces descendants de L. Ramonnet (continuateurs puisqu'employés à la rentant davantage à un travail de charpente qu'à l'ébénisterie. On y trouve gravées dans le bois, les initiales L.R.



## PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par E. Espérandieu .....	30
Magistrats des sénéchaussées, présidiaux et élections, par le Cte de Saint-Saud .....	40
La Dordogne militaire, Généraux de division. Chronologie de 1814 à 1932, 1 brochure, par J. Durieux (seul le supplément est disponible) .....	10
Inventaire du Trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux .....	50
Escaliers de logis périgourdins, par Dannery .....	50
Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX <sup>e</sup> siècle, par Fournier de Laurière .....	50
Topographie agricole de la Dordogne, an IX, d'André de Fayolle, publiée par J. Maubourguet .....	40
Le Livre Vert de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux et J. Maubourguet, 2 vol. ....	100
Notre-Dame-des-Vertus, par le chanoine Laviaille, 1 brochure .....	5
Sarlat et le Périgord méridional (1453-1547), par J. Maubourguet .....	30
Mélanges offerts à M. Géraud Lavergne (fasc. 3 du t. LXXXVII du Bulletin 1960) .....	40
Centenaire de la Préhistoire en Périgord (supplément au tome XCI, 1964 du Bulletin) .....	70
Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, par H. Gouhier .....	20
Monographie des places et des rues de Bergerac, par Robert Coq .....	40
Inventaire de l'iconothèque de la Société historique et archéologique du Périgord, par Jean Secret .....	20
Les « Souvenirs » du préfet Albert de Calvimont (1804-1858), introduction et préface par J. Secret .....	50
Table méthodique des planches et illustrations du Bulletin (1907-1971), par N. Becquart .....	10
Les églises et chapelles de Périgueux existantes ou disparues, par J. Secret .....	30
Le Périgord vu par Léo Drouyn, édition du Centenaire de la Société (1874-1974). Album de 50 dessins inédits avec commentaires. Edition originale, 1.100 exemplaires numérotés .....	250
Les ex-libris et fers de reliure périgourdins antérieurs à la période moderne, par Ch. Lafon .....	100
Cent portraits périgourdins (1980). Album de 100 portraits, commentés. Edition originale, 2.000 exemplaires numérotés .....	150
Hommage au Président Jean Secret .....	20
Fascicule ancien ou récent du Bulletin de la Société, par exemplaire .....	30
<b>On peut se procurer à la Société :</b>	
La continuation de la chronique de Tarde, publiée par J. Valette .....	25
<b>Les ouvrages sont adressés — franco — sur simple commande, accompagnée de son montant.</b>	